

Ville de Montréal
Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

PLAN DIRECTEUR DES INSTALLATIONS CULTURELLES, SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES

RAPPORT FINAL

MARS 2013

plania

PRÉPARÉ PAR :

LAURENT COMTOIS URBANISTE ET ÉCONOMISTE

PRÉPARÉ PAR :

AURÉLIE LÉPINOUX URBANISTE

PRÉPARÉ PAR :

MARIE-HÉLÈNE VALLÉE ARCHITECTE-PAYSAGISTE

APPROUVÉ PAR :

SERGE POITRAS URBANISTE ET ARCHITECTE-PAYSAGISTE

01	2013-03-26	RAPPORT FINAL
00	2013-02-04	RAPPORT FINAL
0F	2013-01-25	RAPPORT FINAL PRÉLIMINAIRE
0E	2012-12-20	RAPPORT FINAL PRÉLIMINAIRE
0D	2012-11-19	RAPPORT FINAL PRÉLIMINAIRE
0C	2012-10-23	RAPPORT FINAL – VERSION PRÉLIMINAIRE AMENDÉE
0B	2012-08-23	RAPPORT FINAL – VERSION PRÉLIMINAIRE
0A	2012-06-20	RAPPORT D'ÉTAPE 1 – VERSION PRÉLIMINAIRE POUR COMMENTAIRES DU CLIENT

NO DE RÉVISION	DATE	DESCRIPTION DE LA MODIFICATION ET/OU DE L'ÉMISSION
----------------	------	--

305-B-0000783-000-AM-0000-0F

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION	1
1.1	LE CONTEXTE ET L'OBJET DE LA DÉMARCHE	1
1.2	LE COMITÉ DE TRAVAIL ET LA CONCERTATION	2
1.3	LES FONDEMENTS DU PLAN DIRECTEUR	2
1.3.1	Responsabilité publique à l'égard de l'offre de loisir	2
1.3.2	Responsabilité et engagements municipaux à l'égard de la culture	4
1.3.3	Responsabilité et engagements municipaux à l'égard du sport	7
1.3.4	Engagements municipaux à l'égard des espaces de détente et de récréation et du milieu de vie	9
1.4	LE CONTENU DU PRÉSENT DOCUMENT	11
2	LE PORTRAIT DU MILIEU	15
2.1	PIERREFONDS-ROXBORO ET SON ENVIRONNEMENT	15
2.2	QUELQUES REPÈRES HISTORIQUES	19
2.3	LA POPULATION ET SES BESOINS POTENTIELS	19
2.3.1	Déterminants sociodémographiques et tendances affectant la demande	19
2.3.2	Caractéristiques générales	22
2.3.3	Sexe et âge	23
2.3.4	Familles et ménages	24
2.3.5	Minorités visibles et langues	26
2.3.6	Scolarité	29
2.3.7	Indicateurs économiques	31
2.3.8	Indice de défavorisation	32
2.3.9	Projections démographiques	34
2.4	CE QUE NOUS EN RETENONS	35
3	L'OFFRE ACTUELLE EN MATIÈRES CULTURELLE, SPORTIVE ET RÉCRÉATIVE	36
3.1	VOLET CULTUREL ET COMMUNAUTAIRE	36
3.1.1	Bibliothèques	36
3.1.2	Équipements culturels	39
3.1.3	Salles de type « polyvalentes – activités »	42
3.1.4	Bureaux et lieux réservés aux organismes	43
3.2	VOLET SPORTIF	44
3.2.1	Terrains de sport	44
3.2.2	Activités aquatiques	51
3.2.3	Gymnases	55
3.2.4	Sports de glace	57

3.2.5	Autres sports	58
3.2.6	Comparatif des équipements sportifs	58
3.3	VOLET RÉCRÉATIF	62
3.3.1	Parc et espaces verts	62
3.3.2	Aires de jeux	64
3.3.3	Pistes cyclables	66
3.4	PROJETS EN COURS	68
3.4.1	Le réaménagement et l'agrandissement de la bibliothèque	68
3.4.2	Revitalisation du secteur du Port de Plaisance de Pierrefonds	69
3.4.3	Parc-nature des Rapides-du-Cheval-Blanc	70
3.4.4	Centre civique	71
3.5	PERCEPTIONS ET ATTENTES	72
3.5.1	Les équipements culturels, sportifs et récréatifs	73
3.5.2	Le développement du centre civique	76
3.6	CE QUE NOUS EN RETENONS	77
4	LE DIAGNOSTIC	81
4.1	LA PERTINENCE	81
4.2	LA RÉPARTITION	82
4.3	L'ACCESSIBILITÉ	83
4.4	L'ÉTAT PHYSIQUE	84
4.5	LES FORCES ET LES FAIBLESSES	85
4.6	LES OPPORTUNITÉS ET LES CONTRAINTES	86
5	VISION, DÉFIS ET ORIENTATIONS	91
5.1	ORIENTATIONS ET INTERVENTIONS	92
5.1.1	La consolidation, la mise à niveau, la relocalisation et l'agrandissement des installations existantes et de l'offre actuelle	92
5.1.2	Des investissements spécifiques en matière d'équipements et d'offres culturels, sportifs et récréatifs	94
5.1.3	L'intégration et la mise en réseau de pôles et des liens culturels, sportifs et récréatifs	95
6	LE PLAN D'ACTION	97
7	CONCEPT D'INTÉGRATION ET DE MISE EN RÉSEAU	103

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1	Population, variation et densité d'occupation, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, Ville de Montréal, agglomération de Montréal et province de Québec	22
TABLEAU 2	Population selon le sexe et l'âge, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, Ville de Montréal, agglomération de Montréal et province de Québec	23
TABLEAU 3	Composition des familles, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, Ville de Montréal, agglomération de Montréal et province de Québec	24
TABLEAU 4	Composition des ménages, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, Ville de Montréal, agglomération de Montréal et province de Québec	25
TABLEAU 5	Minorités visibles, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, Ville de Montréal, agglomération de Montréal et province de Québec	27
TABLEAU 6	Langue maternelle, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, Ville de Montréal, agglomération de Montréal et province de Québec	28
TABLEAU 7	Langue parlée le plus souvent à la maison, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, Ville de Montréal, agglomération de Montréal et province de Québec	28
TABLEAU 8	Scolarité de la population de 15 ans et plus, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, Ville de Montréal, agglomération de Montréal et province de Québec	30
TABLEAU 9	Taux de chômage, revenu moyen des ménages, personnes et famille vivant sous le seul de faible revenu, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, Ville de Montréal, agglomération de Montréal et province de Québec	31
TABLEAU 10	Comparaison des prévisions de population, Ville de Montréal	34
TABLEAU 11	Indicateurs d'accessibilité aux ressources des bibliothèques publiques	38
TABLEAU 12	Déficit d'investissement	39
TABLEAU 13	Comparatif des indicateurs culturels selon différents arrondissements	42
TABLEAU 14	Comparatif des salles de type « polyvalentes - activités » selon différents arrondissements	43
TABLEAU 15	Terrains de soccer, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro	46
TABLEAU 16	Terrains de football, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro	47
TABLEAU 17	Terrains de balle, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro	48
TABLEAU 18	Terrains de tennis, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro	49
TABLEAU 19	Terrains multisports, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro	50
TABLEAU 20	Terrains boulingrin, pétanque, arrondissement Pierrefonds-Roxboro	51
TABLEAU 21	Piscines extérieures, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro	52
TABLEAU 22	Pataugeoires extérieures, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro	52
TABLEAU 23	États des piscines extérieures, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro	53
TABLEAU 24	Gymnases et autres salles de pratiques sportives, arrondissement Pierrefonds-Roxboro	57
TABLEAU 25	Patinoires extérieures, arrondissement Pierrefonds-Roxboro	58
TABLEAU 26	Comparatif des équipements sportifs de propriété municipale selon différents arrondissements	59
TABLEAU 27	Inventaire des parcs et espaces verts	63
TABLEAU 28	Aires de jeux, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro	64
TABLEAU 29	Forces et faiblesses de l'offre en termes d'installations et d'équipements	85

TABLEAU 30	<i>Opportunités et contraintes conditionnant l'amélioration de l'offre</i>	87
TABLEAU 31	<i>Orientation : la consolidation, la mise à niveau, la relocalisation et l'agrandissement des installations existantes et de l'offre actuelle</i>	98
TABLEAU 32	<i>Orientation : Des investissements spécifiques en matière d'équipements et d'offres culturels, sportifs et récréatifs</i>	99
TABLEAU 33	<i>Orientation : L'intégration et la mise en réseau de pôles et des liens culturels, sportifs et récréatifs</i>	100

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1	<i>Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro</i>	18
FIGURE 2	<i>Indice de défavorisation de la Ville de Montréal</i>	33
FIGURE 3	<i>Réseau cyclable, Pierrefonds-Roxboro et environnement rapproché, 2010</i>	67
FIGURE 4	<i>Projet du Parc-nature des Rapides-du-Cheval-Blanc</i>	71

LISTE DES PLANS

PLAN 1	<i>Concept d'intégration et de mise en réseau</i>	105
--------	---	-----

1 INTRODUCTION

1.1 LE CONTEXTE ET L'OBJET DE LA DÉMARCHÉ

Le présent plan directeur des installations culturelles, sportives et récréatives de Pierrefonds-Roxboro résulte d'un exercice d'analyse technique et de réflexion stratégique sur le devenir des installations culturelles, sportives et récréatives de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro a été créé avec le redécoupage du territoire en 2004 à la suite des défusions municipales qui a eu pour effet de regrouper les anciennes municipalités de Pierrefonds et de Roxboro. Depuis le 1^{er} janvier 2006, on le compte parmi les 19 arrondissements qui composent la Ville de Montréal. Sa population s'élève à plus de 68 410 habitants (2011). Situé à l'extrémité nord-ouest de la ville, l'arrondissement se compose, dans la partie Est, de l'ancienne ville de Roxboro d'une superficie de 2,07 km² et à l'ouest, de l'ancienne ville de Pierrefonds d'une superficie de 24,9 km².

Essentiellement à vocation résidentielle, l'arrondissement se caractérise par une faible densité d'occupation du sol sous la forme la plus représentative qu'est la maison unifamiliale isolée. Les commerces destinés à des besoins courants se retrouvent le long des axes de transit tels que les boulevards des Sources, Saint-Jean, Saint-Charles, Pierrefonds et Gouin Ouest. La fonction industrielle est peu représentée sur le territoire et s'exerce principalement le long de l'autoroute 13, au sud de la voie ferrée.

Doté d'un patrimoine vert impressionnant, l'arrondissement est marqué par la présence de trois parcs-natures (Cap-Saint-Jacques, Anse-à-l'Orme et Bois-de-Liesse) et de nombreux parcs qui parsèment la rive longeant la rivière des Prairies sur une distance de 29,5 kilomètres.

Fort de ces atouts, l'arrondissement désire engager une réflexion de fond quant à son avenir et ce, afin d'offrir un réseau de parcs et d'espaces verts, ainsi que d'installations culturelles, sportives et récréatives de qualité répondant pleinement aux besoins actuels et futurs de la population.

La Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social (CSLDS) de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro s'est récemment dotée d'un Plan stratégique de planification et d'intervention dans les secteurs de la culture, des sports, des loisirs et du développement social. Cette démarche a permis à l'équipe en place de réfléchir à la vision d'avenir qu'elle désire donner à ces différents secteurs d'intervention.

Le principal objectif visé par ce plan directeur est de fournir un outil de référence aux intervenants afin de leur permettre de planifier, sur un horizon de 10 ans, les interventions prioritaires à réaliser en matière de consolidation, de rénovation, de rationalisation ou de développement de nouveaux équipements culturels, sportifs et récréatifs dans le cadre des responsabilités de l'arrondissement. L'élaboration d'un tel plan directeur veut assurer la pertinence et l'efficacité des décisions dans un contexte où les ressources financières disponibles s'avèrent limitées et où une augmentation substantielle de la population sur le territoire est prévue au cours des prochaines années.

La démarche souhaitée par la Direction CSLDS se veut inclusive, notamment par la tenue de tables de travail et d'ateliers de discussion composés d'employés de la Direction CSLDS, des principaux acteurs locaux, ainsi que de représentants du grand public.

1.2 LE COMITÉ DE TRAVAIL ET LA CONCERTATION

Un comité de travail a été formé au sein de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, regroupant des intervenants responsables des volets loisir, culture, sport, récréation, parcs et urbanisme.

À la suite de la revue de la documentation pertinente, de visites des installations et d'une série de rencontres avec les responsables de l'arrondissement et les représentants des volets culturels, sportifs et récréatifs, des rencontres ont eu lieu les 18 et 19 avril 2012 avec le comité de travail. Le but de ces rencontres :

- définir l'offre actuelle en matière d'installations (culturelles, sportives) et de programmation;
- définir les besoins connus et les problématiques;
- élaborer sur les projets en cours ou à venir.

Par la suite, un atelier de travail regroupant une quarantaine de personnes a été tenu le 23 mai 2012. Cette rencontre, portant également sur l'offre et les besoins en matière d'installations culturelles, sportives et récréatives, comptait des élus, des officiers municipaux et différents représentants de la communauté. La section 3.5 de ce document présente la perception des besoins actuels et futurs résultant des travaux de cet atelier de travail.

Enfin, un atelier de travail similaire a eu lieu le 11 juin 2012 avec des intervenants du milieu concernés par le développement d'un centre civique. Cette rencontre regroupait 34 personnes, dont des officiers municipaux, des représentants des regroupements sportifs, récréatifs et communautaires ainsi que des élus. On retrouve également à la section 3.5 du présent document, un résumé des attentes alors exprimées à l'égard du projet de centre civique.

1.3 LES FONDEMENTS DU PLAN DIRECTEUR

Avant d'aborder la situation propre à Pierrefonds-Roxboro, il convient de camper le rôle des municipalités en matière de culture, de sports, de loisirs et de services récréatifs et communautaires ainsi que les engagements municipaux à cet égard.

1.3.1 Responsabilité publique à l'égard de l'offre de loisir

Concernant l'offre de loisir, nous nous référons à l'énoncé de politique élaboré par l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM) en 2000 : « Loisir, communauté locale et qualité de vie, Une politique du loisir au Québec ».

Dès 1979, le Livre blanc en loisir du gouvernement du Québec confère aux instances publiques locales la « maîtrise d'œuvre » en matière de loisir, tout en plaçant le citoyen au cœur de toute politique à envisager à ce sujet. Cette position

est maintenue dans le Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et sport de 1997. L'énoncé de politique de l'AQLM s'inscrit dans la même tradition et s'articule plus précisément en fonction de trois principes sous-jacents au développement du loisir public :

- le citoyen est et doit être l'acteur principal de son loisir;
- la maîtrise d'œuvre en loisir doit être confiée au niveau le plus près du citoyen, c'est-à-dire à sa communauté locale;
- la qualité de vie du citoyen repose sur une mise en commun de toutes les ressources dont peut disposer la communauté.

Selon l'AQLM, ces trois principes devant guider les municipalités dans le déploiement de l'offre de services récréatifs s'appuient sur les considérations suivantes :

- le loisir est un droit, tel qu'énoncé à l'article 24 de la Charte universelle des Droits de l'Homme depuis 1948 et s'inscrit comme droit fondamental au même titre que les droits à un revenu décent et équitable, à la santé, à la sécurité, à l'éducation, à la culture, et ainsi de suite;
- le loisir organisé dans une société est de plus en plus considéré comme un indicateur fiable du niveau de qualité de vie qu'une collectivité peut offrir à ses membres;
- les citoyens, seuls ou regroupés en association, sont et doivent être les premiers acteurs de leur loisir, de sa définition concrète et des décisions qui le concernent;
- par son utilité publique, l'offre de services municipale se doit d'être accessible pour tous et de reposer sur la connaissance des besoins, goûts et aspirations des citoyens auxquels elle s'adresse, dans une perspective d'allocation juste et équitable des ressources collectives;
- le loisir public est un instrument valable et efficace de participation volontaire à la vie de la communauté. Le loisir public, en favorisant la participation du citoyen, est un lieu privilégié de consommation, d'expression et de création;
- en raison de ses caractéristiques particulières, la communauté locale doit assumer la principale responsabilité dans la prestation des services en loisir public;
- le réseautage et la concertation entre les ressources d'intervention visent l'amplification des possibilités et l'amélioration de l'efficacité, en réduisant les contraintes et les obstacles à la participation des usagers.

Ainsi, l'énoncé de politique de l'AQLM confirme la municipalité dans son rôle prédominant quant à la desserte de l'offre de services en loisir sur son territoire, et ce en poursuivant une finalité d'amélioration de la qualité de vie pour et par les citoyens. La municipalité, dans le cadre des ressources disponibles, se doit d'abord et avant tout d'assurer l'accessibilité pour tous aux bienfaits du loisir et positionner ainsi cette accessibilité en termes de rentabilité sociale contribuant à la consolidation et au développement de la communauté.

Ce positionnement n'évacue certes pas le recours à des partenaires dans la desserte de l'offre de services. Cependant, la municipalité doit demeurer le répondant principal pour ce qui est de l'offre à caractère public et assurer la vigie et le suivi qui s'imposent au regard des finalités poursuivies.

Dans la même optique, les principes énoncés dans la politique culturelle du Québec indiquent que :

- la culture est un bien essentiel et la dimension culturelle est nécessaire à la vie en société, au même titre que les dimensions sociales et économiques;
- l'autonomie de la création et la liberté d'expression constituent des valeurs fondamentales pour toute société démocratique;
- l'État doit favoriser l'accès du plus grand nombre possible de citoyens à la culture;
- l'État, en collaboration avec ses partenaires, doit soutenir et développer la dimension culturelle de la société.

C'est donc dans cet esprit que les municipalités ont été invitées à établir ou à préciser leurs propres objectifs en matière de culture dans l'intérêt de leurs populations mais aussi afin de s'ouvrir de nouvelles avenues de partenariat.

1.3.2 Responsabilité et engagements municipaux à l'égard de la culture

La *Charte montréalaise des droits et responsabilités* (2005) reconnaît les valeurs communes partagées par les Montréalais. Elle prévoit notamment l'engagement de la Ville d'un point de vue de la *Vie culturelle*. Parmi ces engagements, les articles 19 et 20 indiquent :

« ARTICLE 19 Droits et responsabilités

Les citoyennes et les citoyens jouissent de droits culturels et participent, avec l'administration municipale, à un effort collectif visant à assurer la jouissance de tels droits. Ils y contribuent en posant des gestes compatibles avec les engagements énoncés au présent chapitre.

ARTICLE 20 Engagements

Aux fins de favoriser la jouissance par les citoyennes et les citoyens de leurs droits culturels, la Ville de Montréal s'engage à :

- a) prendre des mesures adéquates visant à sauvegarder, protéger et mettre en valeur le patrimoine culturel et naturel ainsi qu'à favoriser la diffusion des savoirs et des connaissances qui les distinguent ;
- b) maintenir accessibles, tant au plan géographique qu'économique, ses lieux de diffusion de la culture et de l'art et encourager leur fréquentation ;
- c) promouvoir la création ;
- d) soutenir le développement et la diversité des pratiques culturelles ;

- e) favoriser le développement de son réseau de bibliothèques et promouvoir celui-ci ainsi que le réseau de musées municipaux comme lieu d'accès au savoir et à la connaissance. »

En août 2005, la Ville de Montréal adopte le document, *Montréal, métropole culturelle – Politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2005-2015*. Fin 2008, le *Plan d'action*, qui favorise notamment « un accès plus large des citoyens à la culture, des investissements dans les infrastructures culturelles, un financement plus diversifié des arts et de la culture [...], » voit le jour. Les suivis des actions et mesures de la Politique de développement culturel seront alors intégrés à ce document.

Dans cette politique de développement culturel, la Ville de Montréal se donne pour mission d'« offrir aux citoyens, aux visiteurs et aux entreprises des services de première qualité, au moindre coût et de promouvoir le caractère unique de Montréal et réussir son développement. La Ville reconnaît l'accès à la culture comme « un droit pour ses citoyens ». Elle cherche notamment « une véritable démocratisation culturelle qui ne passe plus uniquement par l'enrichissement de l'offre culturelle, mais aussi par une action constante, ciblée et concertée de la demande ce qui porte le nom de médiation culturelle ». Les bibliothèques sont notamment identifiées comme un « outil de transmission » permettant de « favoriser une culture de l'apprentissage mais étant également la porte d'entrée, le premier lieu de rencontre avec la culture sous toutes ses formes ». Ainsi, depuis 2008, « pour les prochaines années, les axes stratégiques fixés pour les bibliothèques sont les suivants :

- assurer à la population montréalaise l'accès à une offre de service de qualité;
- augmenter le lectorat et la fréquentation des bibliothèques chez les 17 ans et moins;
- renforcer l'utilisation des bibliothèques comme outil d'intégration et de développement social;
- renforcer le rôle des bibliothèques comme milieu de vie;
- contribuer à faire de Montréal une ville de lecture et de savoir.

La Ville se donnera donc un plan de rattrapage et de mise à niveau de ses bibliothèques, qui comprendra notamment [...], l'augmentation des heures d'ouverture, la mise en réseau informatique, de même que la mise aux normes, l'agrandissement ou la construction de certains locaux. »

De plus, le renforcement du rôle des bibliothèques comme troisième lieu est le fondement même de la bibliothèque du XXI^{ème} siècle et du projet de Pierrefonds. Ainsi, le concept du troisième lieu est défini comme suit : « Les troisièmes lieux agissent comme « facilitateur social » et permettent de rompre la solitude ou de contrer l'ennui. On peut s'y rendre spontanément avec la certitude de se retrouver en bonne compagnie, entouré d'habités. Leur environnement est marqué par la simplicité, mettant les gens à l'aise, les invitant, à s'approprier le lieu facilement. Les troisièmes lieux offrent un cadre confortable et douillet, dans lequel les individus ont envie de séjourner plus longuement que dans certains établissements commerciaux qui incitent au passage rapide des clients d'une boutique à l'autre. Les troisièmes lieux sont dédiés à la vie sociale de la communauté, et se rapportent à des espaces où les individus peuvent se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle.

Il se veut un espace neutre, propice à un échange informel entre tous les membres de la communauté, procurant des opportunités de rencontres autres que celles possibles dans les sphères privées ou professionnelles. Ces espaces

agissent comme niveleur social où les individus se positionnent sur un même pied d'égalité. La conversation et le partage de moments agréables avec les autres constituent l'attrait principal des lieux. En adéquation avec ces pratiques, l'ambiance du troisième lieu est généralement joyeuse et vivante, marquée par la curiosité, l'ouverture et le respect de l'autre. Le caractère enjoué du troisième lieu l'apparente à une grande aire de jeux. Son accessibilité le caractérise également : une large amplitude horaire et une localisation appropriée en font un endroit aisément abordable.»¹ Concernant le loisir culturel, « la Ville s'engage à soutenir le loisir culturel et la pratique amateur :

- a) en encourageant fortement la contribution d'artistes professionnels et d'experts reconnus à des projets réalisés avec les citoyens;
- b) en élaborant des programmes de soutien aux événements de loisir culturel mettant entre autres en valeur toute la richesse du patrimoine d'expression montréalais;
- c) en créant un fond destiné à la mise à niveau et le développement des infrastructures de loisir culturel. »

Parallèlement, la Ville entend collaborer avec les écoles afin d'optimiser les services culturels offerts aux jeunes et la possibilité d'utiliser des infrastructures scolaires et ce, malgré les difficultés à réaliser des partenariats avec les commissions scolaires ou les écoles.

Concernant les équipements culturels, la Ville précise que « même si les milieux culturels sont d'abord et avant tout préoccupés par le contenu, il est tout de même indispensable de s'assurer que créateurs, artistes et artisans puissent travailler dans des lieux qui mettent en valeur leurs talents et qui incitent les citoyens à participer à cette célébration de la création. [...] »

Concernant les ateliers d'artistes, « la Ville se donnera, en étroite collaboration avec les arrondissements concernés et ses autres partenaires, un plan d'action et des outils permettant d'intervenir pour consolider et développer les ateliers d'artistes et d'artisans, avec ou sans espace habitable, [...], en favorisant notamment l'accès à la propriété pour les artistes. »

En 2010, la Commission permanente du Conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie expose certaines recommandations au Conseil municipal de la Ville dans le cadre de l'adoption du plan d'action 2010-2014 du réseau Accès culture de Montréal. Parmi ces recommandations, mentionnons les suivantes :

- « que la Ville de Montréal demande à la Direction de la culture et du patrimoine d'œuvrer en complémentarité avec les diffuseurs privés, particulièrement au niveau de l'offre s'adressant au jeune public et au public scolaire tout en poursuivant les objectifs visant à accroître la participation des jeunes publics;
- que la Ville de Montréal invite la Direction de la culture et du patrimoine à explorer la reconnaissance et à investir dans le soutien aux artistes handicapés [...] et en offrant au public l'accès à ces œuvres;
- que la Ville de Montréal incite la Direction de la culture et du patrimoine à faire une place de choix aux artistes de la relève [...];

¹ Mathilde Servet, *Les bibliothèques troisième lieu, une nouvelle génération d'établissements culturels*, avril 2010.

- que la Ville de Montréal et ses arrondissements déterminent ensemble les moyens d'atteindre, de manière équitable, les objectifs visés [...] » en matière de construction et mise à niveau des équipements culturels du réseau ACCÈS CULTURE.

Enfin, il est primordial d'aborder la culture comme 4^{ème} pilier du développement durable tel que stipulé par l'*Agenda 21C de la culture*. Les principaux fondements sont les suivants :

- « la culture est porteuse de sens, d'identité, de valeurs et d'enracinement;
- la culture est un vecteur de démocratie, de dialogue interculturel et de cohésion sociale;
- la culture est un catalyseur de créativité, de développement économique et de création de richesse;
- la culture est un élément structurant de l'aménagement et de développement des territoires. »

Chacun des arrondissements de la Ville de Montréal porte un regard en termes de « quartier culturel » sur l'aménagement de son territoire. En effet, « en résumé, le projet de quartiers culturels vise à consolider l'offre culturelle existante et à stimuler son développement sur le territoire montréalais. Ce projet structurant se veut inclusif, rassembleur et décentralisé. De manière générale, un quartier culturel peut être défini comme un espace déterminé où l'on retrouve une concentration d'activités et de services culturels qui génèrent des synergies et une dynamique de développement.

Le quartier culturel ne comprend pas seulement des dimensions artistiques, mais aussi des éléments patrimoniaux, architecturaux, naturels, ethnoculturels, scientifiques et commerciaux. Le concept de quartier culturel s'arrime souvent à une volonté de revitalisation urbaine voire d'urbanisme culturel. »

Dans cette optique, un pôle culturel est envisagé dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Il s'agit du « cœur civique et culturel près de la bibliothèque de Pierrefonds. Volonté de doter l'arrondissement d'une salle de diffusion culturelle, de créer des événements, d'installer des œuvres d'art public. ²»

Un quartier culturel à proximité de la gare de train de banlieue dans l'est de l'arrondissement est envisagé. Celui-ci regrouperait des activités culturelles, des services et des activités de support à ceux-ci.

1.3.3 Responsabilité et engagements municipaux à l'égard du sport

La Ville de Montréal a adopté au cours des dernières années, plusieurs politiques et engagements qui jouent un rôle important en matière de sports et de pratique sportives tels que le *projet de Plan d'action municipal pour les aînés* (2012), la *Politique municipale d'accessibilité universelle* (2011), la *Déclaration de Montréal sur le sport régional* (2010), etc.

En 2010, la « Déclaration sur le sport régional, la collaboration au bénéfice de nos jeunes³, [...] reconnaît le rôle essentiel du sport au développement global des personnes [...] » et oriente les interventions municipales sur les besoins des jeunes afin de permettre à ceux-ci de s'épanouir. Parmi les conditions essentielles au développement optimal des jeunes sportifs, mentionnons les suivantes :

² Ville de Montréal, Document d'orientation présenté devant la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports, Direction de la culture et du patrimoine, *Les quartiers culturels* », Septembre 2011.

³ Ville de Montréal, *Déclaration sur le sport régional, la collaboration au bénéfice de nos jeunes*, Adopté par le conseil municipal du 25 octobre 2010.

- « l'appui des parents, de la communauté et des décideurs » en ayant notamment accès à toute installation, sans égard à leur lieu de résidence;
- « l'accès des jeunes sportifs à des plateaux sportifs de qualité », ce qui présuppose notamment la collaboration entre les arrondissements pour assurer l'offre de service régionale, la rénovation des installations sportives et la construction de nouveaux équipements qui nécessitent des investissements importants;
- « l'accès des jeunes sportifs à des clubs sportifs et organismes régionaux dynamiques et bien organisés » notamment en revendiquant le droit d'être soutenus équitablement peu importe le territoire sportif;
- « l'accès des jeunes sportifs à un bassin de participants adéquat et à des entraîneurs qualifiés » en considérant que les jeunes ont le droit d'accéder à une grande diversité de sports indépendamment de leur territoire sportif;
- « l'accès des jeunes sportifs à un réseau de compétitions bien organisé et bien réparti » avec notamment l'initiation à la compétition dans des installations situées près du lieu de résidence.

Dans cette optique, la Ville et les arrondissements s'engagent notamment à :

- « reconnaître le sport régional comme faisant partie de leur offre de service;
- allouer des heures pour l'entraînement et les compétitions du sport régional dans leurs installations;
- réaliser et actualiser un plan directeur des installations sportives pour chaque arrondissement et pour la Ville. [...]. »

La Ville s'engage également à « poursuivre la mise en place de mesures de soutien financier, au bénéfice des arrondissements, pour la rénovation et la construction des installations sportives qui servent au sport régional. »

D'un point de vue plus général, en 2011, l'Office de consultation publique de Montréal a demandé au responsable de la Charte montréalaise des droits et responsabilités (2005) d'inscrire la promotion d'un mode de vie physiquement actif parmi les engagements de la Ville.

Les articles 21 et 22 relatifs au Loisir, activité physique et sport indiquent :

« ARTICLE 21 | Droits et responsabilités

Les citoyennes et les citoyens jouissent de droits en matière de loisir, d'activité physique et de sport et participent, avec l'administration municipale, à un effort collectif visant à assurer la jouissance de tels droits. Ils y contribuent en posant des gestes compatibles avec les engagements énoncés au présent chapitre, notamment par un usage approprié des équipements collectifs.

ARTICLE 22 | Engagements

Aux fins de favoriser la jouissance par les citoyennes et les citoyens de leur droit au loisir, à l'activité physique et au sport, la Ville de Montréal s'engage à :

- a) soutenir une offre de services répondant aux besoins évolutifs de la population ;
- b) aménager des parcs, des infrastructures de loisir, d'activité physique et de sport de qualité, répartis équitablement en fonction des besoins évolutifs des milieux de vie ;

- c) favoriser l'accessibilité aux activités et aux équipements collectifs. »

La Ville de Montréal est en cours d'élaboration d'un *cadre d'intervention global en matière d'activité physique, de sport et de mobilité*⁴ afin de permettre à la population d'adopter un mode de vie physiquement actif. L'objectif est de promouvoir et de développer l'activité physique, le sport et la mobilité active.

Dans le cadre de la réalisation de ce document, les activités physiques sont définies selon leur fréquence, leur durée et leur intensité. Outre les activités physiques courantes (activités quotidiennes) et les déplacements actifs, la Ville considère également la pratique d'activités récréatives (activités de pratique libre spontanées ou régulières, seul ou en groupe, avec ou sans encadrement). La Ville de Montréal reconnaît également la pratique du « sport pour tous », c'est à dire les différents niveaux de pratique sportive.

Les principales orientations et pistes de réflexion sont les suivantes :

- une participation accrue : des incitatifs et des programmes visent à encourager les citoyens à être plus actifs. Il est également précisé que les activités physiques les plus populaires sont pratiquées librement et que la population préfère un cadre d'organisation et des horaires souples;
- des environnements urbains plus favorables : les espaces publics jouent un rôle primordial dans l'amélioration des milieux de vie. Certains de ces espaces peuvent favoriser l'activité physique et le sport et demandent des aménagements à cet effet;
- une volonté d'agir ensemble : la Ville de Montréal ne peut être le seul acteur à promouvoir l'activité physique. Il est donc important de se questionner sur comment mobiliser les ressources et les forces vives de la collectivité montréalaise pour que les citoyens profitent davantage des bienfaits du sport et de l'activité physique.

En 2013, la Ville de Montréal adoptera le *Plan de développement de Montréal*, élaboré dans une perspective intégrée et qui contiendra notamment des objectifs municipaux en matière d'environnement, de transport, de développement communautaire, culturel, économique et social et ce, sur un horizon de 20 ans.

1.3.4 Engagements municipaux à l'égard des espaces de détente et de récréation et du milieu de vie

En 2004, la Ville de Montréal adopte une *Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels*. Dans le cadre de l'application de cette politique, la Ville intervient sur de grands territoires. Trois grands objectifs sont poursuivis dans celle-ci:

- « maximiser la biodiversité et augmenter la superficie des milieux naturels protégés à Montréal;
- assurer la pérennité des milieux naturels dans les parcs existants et favoriser la consolidation et la viabilité des écosystèmes qui y sont présents;
- favoriser une meilleure intégration des écosystèmes et des paysages naturels dans les milieux de vie. »

⁴ Ville de Montréal, *Montréal physiquement active*, Document de consultation, Automne 2012.

Un bilan de la *Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels*⁵ fait état de nouvelles orientations pour 2009-2011. Parmi celles-ci, mentionnons notamment le fait d'« assurer l'aménagement des milieux naturels protégés » et ce, dans le but de rendre accessibles les milieux naturels à la population en milieu urbain.

Un des enjeux identifié dans le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal, entré en vigueur en décembre 2004, est « d'améliorer la qualité des milieux de vie existants » et plus spécifiquement dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, « la consolidation et le développement de milieux de vie de qualité, diversifiés, attrayants et complets. Dix critères ont été établis dans la *charte des milieux de vie Montréalais* et ce, relativement à la qualité des milieux de vie ». Parmi ceux-ci, mentionnons notamment :

- « un cadre de vie et une qualité d'environnement urbain assurant la sécurité, le bien-être et la quiétude des résidents et favorisant l'épanouissement des individus et l'harmonie sociale;
- des parcs et des lieux publics contribuant à enrichir la qualité de l'environnement urbain, permettant un accès à la verdure et aux espaces naturels et répondant aux besoins de tous les groupes d'âge en encourageant la pratique d'activités sportives, de détente et de plein air ».

La *Politique familiale* « *Pour grandir à Montréal* », adoptée en 2008, définit notamment comme objectif de « consolider et développer la qualité de vie des familles montréalaises en tenant compte des caractéristiques locales ». Parmi les défis identifiés à relever, « le défi de la consolidation de nos équipements et l'introduction de l'approche famille en matière de loisir, culture, sport, parcs et espaces verts » en est un. Plus précisément, « malgré la qualité de nos programmes en loisir et sport, il faut constater le lourd déficit d'investissement dans nos installations : plusieurs devront être fermées si on n'y réinvestit pas à court terme. Il faut donc réparer, rajeunir, consolider nos installations culturelles, de loisir et de sport. Il faut poursuivre notre effort pour améliorer nos parcs et espaces verts, de façon à ce qu'ils combler les besoins de contact avec la nature, de lieux de rencontre et de pratique d'activités, si souvent exprimés par la population. [...] »

Dans cette perspective, le plan d'action 2008-2012 de la *Politique familiale, chapitre des actions corporatives* regroupe les actions prioritaires à réaliser pour cette période ainsi que les actions complémentaires dans les grands thèmes de la politique. Les actions suivantes en font partie :

- « un espace de verdure ou un parc à courte distance de marche, propre, bien entretenu et sécuritaire;
- des équipements collectifs en bon état, situés à proximité, où ma famille peut bouger, jouer, se divertir, imaginer et apprendre et obtenir l'accès rapide à toute l'information municipale;
- une ville verte, clairement orientée vers le développement durable, offrant la nature en ville dans des grands parcs et des milieux naturels protégés. »

⁵ Source : Ville de Montréal, *Bilan 07 + 08, Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels*, Décembre 2009.

1.4 LE CONTENU DU PRÉSENT DOCUMENT

Le présent document est conçu pour rendre compte des résultats de l'ensemble de la démarche de travail. Il est composé de cinq sections distinctes :

- Le portrait du milieu.
- L'offre actuelle en matières culturelle, sportive et récréative.
- Le diagnostic.
- La vision, les défis et les orientations.
- Le plan d'action.
- Le concept d'intégration et de mise au réseau.

2 LE PORTRAIT DU MILIEU

Les lignes qui suivent présentent le milieu de Pierrefonds-Roxboro et son environnement général, plus particulièrement en relation avec les besoins d'installations culturelles, sportives et récréatives. De la même façon, la population et ses besoins ainsi que les perspectives sont analysés en tenant compte des principaux déterminants connus de la pratique culturelle et de loisir, ainsi que des tendances générales observées en la matière.

En ce qui a trait aux tableaux statistiques qui suivent, le lecteur est prié de garder en mémoire que les données proviennent à la fois des recensements de 2006 et de 2011 de Statistique Canada.

Diverses données proviennent d'autres sources, telles que l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, l'Institut de la statistique du Québec, la Ville de Montréal, etc. Il faut savoir que les données statistiques provenant de ces différentes sources ont généralement été tirées par leurs auteurs respectifs des données de recensement de Statistique Canada.

2.1 PIERREFONDS-ROXBORO ET SON ENVIRONNEMENT

Longeant la Rivière-des-Prairies, l'arrondissement est constitué de multiples milieux de vie occupant au total une superficie de 27 km² et disposant chacun d'une identité et de caractéristiques propres. La population de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro s'élevait à 68 410 habitants en 2011 (Statistique Canada, 2011).

Le territoire est principalement voué à la fonction résidentielle. On y retrouve des équipements et des services adaptés à une population diversifiée, dont deux collèges et deux écoles secondaires ainsi que 14 écoles primaires, quatre patinoires intérieures privées, six piscines extérieures privées, deux bibliothèques, trois centres communautaires et trois salles de spectacle localisées dans les immeubles de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson ou de collège privé.

La structure commerciale est orientée essentiellement vers la desserte des besoins courants de la population locale. Les commerces sont principalement situés le long des grandes artères. Les options et les perspectives de croissance industrielle et commerciale demeurent limitées, voire marginales.

Le territoire se divise naturellement en trois entités aux caractéristiques distinctes, le secteur Est, le secteur Centre et le secteur Ouest.

- le **secteur Est** offre un milieu de vie intéressant de par la proximité d'importants espaces verts et pour sa tranquillité. L'existence de certains grands équipements urbains et des principaux services de base, en conjugaison avec sa bonne accessibilité (autoroute A-13, train de banlieue, boulevard Gouin Ouest) lui confèrent un potentiel de rénovation résidentielle prometteur. L'accessibilité aux nombreux commerces de quartier du boulevard Gouin, du secteur de Roxboro et du boulevard des Sources offre une qualité de vie appréciable aux citoyens qui bénéficient de la proximité des entreprises dans leur quotidien. On y retrouve également des activités organisées au chalet du parc d'À-Ma-Baie et une bibliothèque à Roxboro (William G. Boll). Il s'agit cependant du secteur où l'on retrouve le plus haut indice de défavorisation de l'arrondissement;
- le **secteur Centre** se caractérise par sa localisation privilégiée et son lien direct avec le sous-centre urbain de l'Ouest-de-l'Île situé à l'intersection de l'autoroute A-40 et du boulevard Saint-Jean. Il accueille également la majorité des grands équipements structurants de l'arrondissement soit la mairie d'arrondissement, le centre culturel et un centre communautaire, l'aréna, la bibliothèque de Pierrefonds et une caserne d'incendie. Malgré une

forte concentration de maisons unifamiliales, plus des deux tiers des immeubles en hauteur de l'arrondissement (5 étages et plus) s'y trouvent;

- le secteur Ouest est fortement résidentiel et plus riche en espaces verts. L'arrondissement y témoigne jusqu'à un certain point de l'évolution démo-résidentielle enregistrée lors des deux ou trois dernières décennies. D'importants parcs de quartier, éco-territoires, parcs-nature et un centre communautaire y sont mis à la disposition des citoyens. Les commerces des boulevards de Pierrefonds, Gouin Ouest et Saint-Charles et de la rue Antoine-Faucon répondent également aux besoins du secteur.

Le boulevard de Pierrefonds et le boulevard Gouin Ouest relient les différents milieux de vie de l'arrondissement dans le sens Est-Ouest. Toutefois, peu de liens continus traversent le territoire d'est en ouest. Les liens donnant accès au réseau autoroutier notamment à l'autoroute A-40, se font par l'entremise de quatre grands axes routiers : les boulevards des Sources, Saint-Jean, Saint-Charles et Sunnybrooke. L'arrondissement est également traversé par le boulevard Jacques-Bizard et par l'autoroute A-13 à l'extrême-est du territoire. Par ailleurs, la réalisation prévue d'un axe routier urbain dans l'emprise de l'autoroute A-440 permettra de désenclaver un important secteur de l'ouest de l'arrondissement, et d'y stimuler le développement de l'important projet résidentiel qui y est prévu. En effet, l'arrondissement dispose encore d'une importante superficie à développer à l'ouest de son territoire et représentant près de 318 hectares. Cet espace est visé pour un développement résidentiel totalisant quelque 6 000 unités de logement et intégrant la préservation et la mise en valeur de milieux naturels.

Le territoire de Pierrefonds-Roxboro bénéficie de milieux naturels d'intérêt métropolitain, dont les parcs-nature du Bois-de-Liesse, de l'Anse-à-l'Orme et du Cap-Saint-Jacques qui représentent 535 hectares d'espaces naturels et récréatifs. Les écoterritoires des Rapides-du-Cheval-Blanc, incluant l'île Roxboro, et le corridor écoforestier de la rivière à l'Orme comptent parmi ces milieux. La population bénéficie enfin de multiples parcs et espaces verts couvrant 116 hectares répartis sur l'ensemble du territoire.

Notons que d'importants projets de développement urbain sont en voie de réalisation dans Pierrefonds-Roxboro parmi les suivants :

- **Pierrefonds-Ouest.** Situé à l'extrémité ouest de l'arrondissement, entre le boulevard Gouin Ouest et la limite sud de Pierrefonds-Roxboro, le projet de Pierrefonds-Ouest vise une superficie de plus de 360 hectares et prévoit le développement d'un nouveau quartier durable avec la construction de près de 6 000 nouveaux logements et un noyau commercial, ainsi que la création d'un boulevard urbain entre le boulevard Gouin et l'autoroute A-40 dans l'emprise réservée pour l'autoroute A-440. Le projet de Pierrefonds-Ouest vise également la création d'un parc de conservation de plus de 180 hectares. La création de ce parc vise notamment la conservation de l'écoterritoire du corridor forestier de la rivière à l'Orme. Cet ajout au territoire déjà protégé permettra la création d'un corridor écologique et récréatif entre le bois Angel, situé à Beaconsfield, le parc agricole du Bois-de-la-Roche et le parc-nature du Cap-Saint-Jacques;

Le projet de programme particulier d'urbanisme (PPU⁶) du secteur de Pierrefonds-Ouest est en réalisation. La version préliminaire prévoit plusieurs parcs de voisinage et deux parcs municipaux en plus d'un projet de conservation de l'écoterritoire du corridor écoforestier de la rivière à l'Orme. On retrouve également dans ce secteur une zone de conservation pour trois ruisseaux (Lauzon, A et O'Connell) ainsi que deux marais (Lauzon et

⁶ Ville de Montréal, *Projet de programme particulier d'urbanisme Secteur de Pierrefonds-Ouest*, Version préliminaire, janvier 2012.

90). Un réseau vert relierait plusieurs de ces parcs. Plusieurs sentiers polyvalents à même ces bandes vertes agrémenteraient le cheminement des cyclistes et piétons, autant en période estivale qu'hivernale.

L'une des orientations du PPU vise notamment à « assurer la pérennité des milieux naturels et valoriser le plein potentiel paysager du secteur comme vecteur de sa mise en valeur ». De plus, l'agrandissement du parc-nature de l'Anse-à l'Orme indique le fort potentiel d'un « capital nature unique »;

- **le boulevard de Pierrefonds.** Il s'agit du prolongement du boulevard de Pierrefonds à l'ouest de l'avenue du Château-Pierrefonds, au rythme du développement urbain, pour soutenir le développement résidentiel de Pierrefonds-Ouest et de la partie nord de Sainte-Anne-de-Bellevue;
- **l'axe routier 440.** Ce projet comprend l'aménagement d'un boulevard dans l'emprise de l'autoroute A-440 qui sera raccordé au boulevard de Pierrefonds et à la rue Antoine-Faucon, ainsi que le réaménagement de l'échangeur Sainte-Marie / Anse-à-l'Orme;
- **le prolongement du boulevard Jacques-Bizard jusqu'à l'autoroute 40.** Ce projet permettra de relier le boulevard de Pierrefonds et l'autoroute 40, de créer un échangeur complet avec l'autoroute et d'effectuer un raccordement à la rue Stillview au sud.

L'évolution territoriale, démographique et historique récente de Pierrefonds-Roxboro présente des caractéristiques permettant déjà de traduire certaines préoccupations en matière d'offre récréative, soit l'accessibilité territoriale, la croissance de la demande, l'équité et l'harmonisation de la desserte ainsi que la mise en valeur du potentiel patrimonial du territoire. Ces questions seront abordées plus en profondeur tout au long du présent document.

FIGURE 1 Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

2.2 QUELQUES REPÈRES HISTORIQUES

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro est composé du regroupement des anciennes villes de Pierrefonds et de Roxboro. Nous présentons ici quelques repères historiques pour chacune de ces entités.

- **Pierrefonds.** L'histoire de l'ancienne ville de Pierrefonds remonte à 1741 lorsque la paroisse de Sainte-Geneviève est fondée. Elle est alors composée de ce que nous connaissons comme étant les villes de Pierrefonds, L'Île-Bizard, Sainte-Geneviève, Roxboro et Dollard-des-Ormeaux. En 1904, après déjà plusieurs redéfinition de son territoire, la ville de Sainte-Geneviève est divisée en deux nouveaux villages : Sainte-Geneviève et Sainte-Geneviève de Pierrefonds, le nom Pierrefonds apparaissant pour la première fois. Au cœur du litige ayant provoqué cette séparation se trouve le fameux notaire Joseph-Adolphe Chauret. Ce dernier se fait construire, en 1902, une demeure « seigneuriale » rappelant la commune de Pierrefonds dans le département de l'Oise en France. Il nomme d'ailleurs sa chaumière Château Pierrefonds, d'où vient, semblerait-il, le nom de la future ville. En 1935, les deux villages redeviennent un seul et unique village Sainte-Geneviève. Le nom de Pierrefonds disparaît pour voir de nouveau le jour le 18 décembre 1958 puisque le reste du territoire de l'ancienne paroisse de Sainte-Geneviève devient la ville de Pierrefonds. La région est essentiellement agricole jusqu'en 1953, date à laquelle les ensembles résidentiels commencent à remplacer les terres agricoles. Depuis sa constitution, la ville connaît une expansion démographique régulière. C'est au début des années 1960, alors qu'elle triple, que sa population augmente le plus rapidement;
- **Roxboro.** En 1914, la ville de Roxboro se détache de la municipalité de la paroisse de Sainte-Geneviève et est constituée en tant que municipalité individuelle. Après la constitution de la municipalité, John P. Mullarkey, un entrepreneur de New York, et la Canadian Northern Québec Railroad Company commencent à creuser un tunnel sous le mont Royal. La publicité vante la situation agréable des terrains offerts pour la construction résidentielle, mais le développement ne se fera pas avant la deuxième guerre mondiale.

2.3 LA POPULATION ET SES BESOINS POTENTIELS

L'analyse des besoins de la population en matière d'installations culturelles, sportives et récréatives repose sur diverses dimensions, dont le profil sociodémographique. Considéré en lui-même, ce profil fournit peu d'informations autres que quantitatives et statistiques. Il devient cependant intéressant de l'analyser en tenant compte des déterminants connus de la pratique du loisir et de certaines tendances sociétales affectant la demande. Ces déterminants et tendances ont été validés lors de maintes études portant sur les comportements de loisir en général, ou sur des domaines en particulier, comme la culture et le sport. Chaque fois, les conclusions font ressortir les mêmes liens de corrélation entre certaines dimensions socioéconomiques et socioculturelles et les habitudes de pratique.

2.3.1 Déterminants sociodémographiques et tendances affectant la demande

Voici les principaux déterminants sociodémographiques significatifs dans le cadre du présent dossier, éléments dont tient notamment compte le portrait sociodémographique présenté un peu plus loin.

- **le niveau de scolarité.** Cet indicateur est probablement le déterminant le plus significatif sur la pratique récréative, à savoir que plus une personne est scolarisée, plus sa pratique est importante et diversifiée. À l'inverse, les personnes moins scolarisées présentent globalement le profil d'une pratique moins importante, moins diversifiée et moins participative. Ainsi, ce sont les diplômés universitaires qui sont les plus actifs. Les

personnes les plus scolarisées sont statistiquement celles qui jouissent d'un meilleur revenu, une dimension qui influence positivement la pratique en fréquence et en diversité. On note également que les personnes plus scolarisées sont plus sensibles aux bénéfices à tirer de l'adoption d'un mode de vie sain et actif. Elles présentent moins de comportements néfastes pour la santé (tabagisme, mauvaise alimentation, sédentarité) et sont plus enclines à introduire des nouvelles activités ou de nouveaux sports au sein de leur pratique;

- **les revenus.** La proportion des recettes discrétionnaires pouvant être accordée à la pratique d'un loisir est bien évidemment fonction du revenu du ménage. Étant donné le caractère arbitraire et non essentiel de la dépense liée au loisir, ce sont les ménages présentant les revenus les plus élevés qui pratiquent le plus d'activités de loisir présentant un caractère onéreux, et notamment les activités sportives. Ainsi, Statistique Canada a établi dans l'enquête intitulée *La pratique sportive au Canada, 2005* que seulement 43% des enfants de ménages touchant un revenu inférieur à 40 000\$ étaient actifs dans le sport, comparativement à 63% des enfants des ménages touchant un revenu supérieur à 80 000\$. La situation économique constitue un déterminant incontournable de la pratique d'activités physiques et sportives puisqu'elle est étroitement associée aux dimensions de disponibilités ou de contraintes financière, matérielle, psychologique et sociale;
- **la composition ethnoculturelle.** Selon l'étude précitée de Statistique Canada, les personnes nées au Canada sont plus susceptibles de prendre part à des sports que celles nées à l'extérieur du pays. Les immigrants récents affichaient, à 27% en 2005, un taux de participation inférieur de près de trois points à celui des Canadiens de naissance. Cependant, les personnes qui sont arrivées au Canada avant 1990 étaient beaucoup moins susceptibles de participer à des sports, leur taux de participation n'étant que de 19%;
- **le sexe et l'âge** sont deux dimensions reconnues pour avoir un impact significatif sur la pratique d'activités physiques et sportives. De façon plus spécifique, les travaux de Kino-Québec (2005) démontrent que :
 - la pratique d'activités physiques (incluant les sports et le plein air) s'avère plus élevée chez les enfants et que cette pratique a tendance à diminuer avec l'âge;
 - les hommes pratiquent davantage l'activité physique sur une base régulière;
 - l'adolescence est une période particulièrement à risque en matière de « décrochage » de la pratique d'activités physiques et sportives, ce autant chez les garçons que chez les filles;
 - plus de deux adultes âgés de 18 ans et plus sur cinq sont peu ou pas actifs pendant leur temps de loisir;
 - on notera notamment que les personnes plus âgées et les jeunes retraités sont plus actifs durant le jour et qu'ils sortent moins en soirée, en partie à cause d'une certaine appréhension par rapport à leur sécurité et à cause d'un rythme de vie différent.
- **le rôle clé de la famille.** La famille joue le double rôle de médium pour l'acquisition d'habitudes de consommation culturelle chez les enfants et de clientèle aux besoins spécifiques dans la mesure où les sorties culturelles s'effectuent régulièrement en famille. De la même façon, la composition des ménages joue un rôle important dans l'adoption d'un mode de vie physiquement actif. L'intérêt envers la pratique d'activités physiques et sportives se développe d'abord au sein du réseau familial. Il a été observé que :
 - les enfants de parents actifs ont plus de chances d'adopter un mode de vie actif pour toute leur vie;
 - la taille des familles, notamment le nombre d'enfants, peut avoir une influence importante sur l'accessibilité à la pratique. Les frais d'inscription et de participation aux activités, l'achat d'équipements, les horaires d'activités, les lieux de pratique (distance et temps de transport) et ainsi de suite sont autant de variables

pouvant s'avérer des contraintes et freiner la participation des membres de la famille, ou au contraire l'encourager lorsque le milieu offre des avantages encourageant la pratique auprès des familles;

- les enfants issus de familles monoparentales ne pratiquent pas moins d'activités physiques et sportives que les enfants issus de familles avec conjoint;
- ce sont les femmes avec conjoint et enfants qui disposent du moins de temps consacré à leurs loisirs et conséquemment, à la pratique d'activités physiques et sportives;
- **la solitude.** Les personnes vivant seules sont généralement moins actives dans leurs loisirs que les personnes partageant leur logement avec une ou plusieurs personnes. Or, un nombre croissant de personnes vivent seules, notamment les personnes âgées. Celles-ci sont alors plus enclines à rester au foyer et à pratiquer des loisirs passifs. À l'inverse, la présence d'une autre personne au foyer peut être un facteur de motivation pour sortir et bouger.

Outre le profil socioéconomique de la population, il est important de prendre en compte les tendances sociétales ayant incidence sur la pratique du loisir. À cet égard, on retient ce qui suit.

- **une diversité croissante des modes de consommation du loisir.** La société d'aujourd'hui est marquée par une diversité croissante dans toutes ses dimensions : famille, travail, valeurs, croyances, modes de vie, etc. Cette diversité se répercute directement sur la pratique récréative, qui se veut désormais plus segmentée et spécialisée, mais également plus spontanée et moins organisée. Côté offre, on assiste à une diversification du champ, une amplification des occasions et des modalités de participation à la culture et au loisir. On observe une mixité grandissante des genres de consommation et de pratiques culturelles, à une diversification des formes de participation et à une multiplication des expériences;
- **une quête grandissante de qualité de vie.** Une sensibilité accrue envers la qualité de vie, l'environnement et la santé, entraîne une prise de conscience et des exigences de plus en plus élevées de la part de la population. On attend des gouvernements et des administrations municipales qu'ils agissent de façon responsable et diligente envers les questions relatives à la santé, au développement durable, à la cohésion sociale, etc. La population exige par ailleurs d'être de plus en plus consultée et écoutée relativement aux décisions pouvant affecter sa qualité de vie. Toujours dans cette optique, on recherche des plateaux sportifs performants, des surfaces de jeu synthétiques, un traitement dynamique de l'espace, etc. Le loisir est perçu avant tout comme une expérience enrichissante et agréable. Un environnement agréable contribue à la qualité de l'expérience;
- **l'influence structurante grandissante des nouvelles technologies de l'information.** De plus en plus, les nouvelles technologies de l'information déterminent le rôle comme le fonctionnement des bibliothèques. La clientèle veut avoir accès sur place et à distance à des services informatiques multimédia de haute qualité, interactif et conviviaux;
- **un morcellement des temps libres.** Il n'est plus acquis que tout le monde soit disponible et ait envie de pratiquer ses activités récréatives entre 17h et 21h du lundi au vendredi, ou entre 9h et 16h le samedi. Le travail autonome, les quarts de travail, la retraite et la préretraite, la garde partagée des enfants et autres contribuent à morceler les périodes de temps libres et par le fait même, la demande de disponibilité des programmes et installations;
- **un clivage social dans l'accès à la culture.** Une partie importante de la population, estimée au tiers environ et fréquemment composée de personnes âgées, moins scolarisées et plus pauvres, développe un éventail de pratiques de loisir plus restreint.

2.3.2 Caractéristiques générales

Le tableau suivant présente les caractéristiques générales de la population du territoire. Le tableau met en évidence les faits suivants :

- la croissance démographique de l'arrondissement est de 5,2% de 2006 à 2011 et de 7,3% de 2001 à 2006, des taux exceptionnels en comparaison de la Ville et de l'agglomération de Montréal. C'est le 4^{ème} arrondissement sur les 19 de la Ville de Montréal après Saint-Laurent, Ville-Marie et Saint-Léonard, à connaître la plus forte croissance;
- la moyenne de densité pour l'ensemble du territoire demeure moindre que celle de la Ville de Montréal ou de l'agglomération.

TABLEAU 1

Population, variation et densité d'occupation, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, Ville de Montréal, agglomération de Montréal et province de Québec⁷

	Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro	Ville de Montréal	Agglomération de Montréal	Québec
Population 2011	68 410	1 649 519	1 886 481	7 903 001
Variation de population 2006-2011	5,2%	1,8%	1,7 %	4,7%
Population 2006	65 041	1 620 693	1 854 442	7 546 131
Variation de population 2001-2006	7,3%	2,3%	2,3%	4,3%
Densité d'occupation 2011 (hab/km ²)	2 528,1	4 517,2	3 779,8	3 779,1

Ainsi, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro connaît un accroissement démographique important susceptible d'avoir un effet direct sur la demande d'activités sportives, culturelles et de loisirs.

⁷ Ville de Montréal, Annuaire statistique de l'agglomération de Montréal, recensement 2011.
Statistique Canada : recensements 2011, 2006 et 2001.

2.3.3 Sexe et âge

Le tableau suivant présente la répartition de la population selon le sexe et l'âge en 2011

TABEAU 2

Population selon le sexe et l'âge, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, Ville de Montréal, agglomération de Montréal et province de Québec⁸

	Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro		Ville de Montréal		Agglomération de Montréal		Québec	
Population totale	68 410	100%	1 649 519	100%	1 886 481	100%	7 903 001	100%
Population de sexe masculin	33 035	48,3%	799 880	48,5%	913 165	48,4%	3 875 860	49,0%
Population de sexe féminin	35 370	51,7%	849 640	51,5%	973 315	51,6%	4 027 140	51,0%
0-14 ans	12 790	18,7%	247 975	15,0%	287 635	15,2%	1 258 620	15,9%
15-29 ans	13 320	19,5%	346 395	21,0%	390 100	20,7%	1 471 830	18,6%
30-44 ans	13 585	19,9%	377 875	22,9%	417 110	22,1%	1 550 475	19,6%
45-59 ans	16 030	23,4%	337 750	20,5%	391 645	20,8%	1 851 550	23,4%
60-74 ans	8 460	12,4%	213 155	12,9%	250 525	13,3%	1 207 795	15,3%
75 ans et plus	4 225	6,2%	126 375	7,7%	149 455	7,9%	562 720	7,1%

Le tableau précédent nous permet de relever les faits suivants :

- globalement, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro compte légèrement plus de femmes que d'hommes. Cette tendance, plus ou moins marquée est identique à celle de la Ville et de l'agglomération de Montréal;
- le taux de jeunes âgés de 0 à 14 ans se retrouve dans une proportion importante (18,7%) en comparaison avec la moyenne de la Ville de Montréal (15%), de l'agglomération de Montréal (15,2%) mais également du Québec (15,9%). Une corrélation entre ce groupe d'âge et celui des 30-44 ans, moins important que la moyenne est à faire, les derniers étant les parents des premiers;
- la proportion des 45-59 ans est plus importante que celle de la Ville et de l'agglomération de Montréal. Parallèlement, la proportion des personnes âgées de 60 à 74 ans ainsi que les 75 ans et plus est moins importante que la moyenne montréalaise et québécoise;
- le phénomène sociétal du vieillissement de la population est présent à Pierrefonds-Roxboro mais de façon moins marquée qu'à l'échelle de l'agglomération de Montréal. Plus de 38% de la population a moins de 30 ans comparativement à 35,9% pour l'agglomération de Montréal.

⁸ Ville de Montréal, Annuaire statistique de l'agglomération de Montréal, recensement 2011.
Statistique Canada : recensements 2011, 2006.

Ces tableaux font clairement ressortir que l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro est un arrondissement jeune, caractérisé par la présence de familles avec enfants à la maison et que la population présente en conséquence un profil de participation en matière d'activités sportives, culturelles et de loisirs. Le vieillissement de la population est moins marqué qu'ailleurs sur l'île. La clientèle de l'arrondissement, plus jeune et beaucoup plus active physiquement demeure la cible privilégiée pour la pratique sportive.

2.3.4 Familles et ménages

La famille est un facteur important dans l'adoption d'un mode de vie sportif et culturellement actif.

Le tableau suivant présente la composition des familles pour l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Ces données sont comparées à celles de la Ville de Montréal, de l'agglomération de Montréal et du Québec.

TABLEAU 3

Composition des familles, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, Ville de Montréal, agglomération de Montréal et province de Québec⁹

	Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro		Ville de Montréal		Agglomération de Montréal		Québec	
Total des familles	18 850		410 035		475 095		2 203 630	
Total – familles avec conjoints	15 515		321 420		377 050		1 838 120	
Sans enfant à la maison	2 215		65 975		78 695		930 390	
Avec enfants à la maison	13 300	100%	255 445	100 %	298 355	100%	907 725	100%
1 enfant	3 430	34,5%	71 040	42,6%	82 180	41%	368 350	40,6%
2 enfants	4585	46,1%	66 250	39,7%	81 495	40,7%	382 005	42,1%
3 enfants et plus	1 935	19,4%	29 535	17,7%	36 630	18,3%	157 370	17,3%
Total – familles monoparentales	3 345	100%	88 615	100%	98 050	100%	365 515	100%
1 enfant	1 885	56,4%	56 730	64%	62 230	63,5%	227 670	62,3%
2 enfants	1 025	30,6%	23 295	26,3%	26 200	26,7%	105 145	28,8%
3 enfants et plus	415	12,4%	8 590	9,7%	6 610	6,7%	32 710	8,9%

⁹ Ville de Montréal, Annuaire statistique de l'agglomération de Montréal, recensement 2011.
Statistique Canada : recensements 2011, 2006.

Retenons les faits suivants concernant les familles :

- l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro compte 18 850 familles dont 82,3% sont composées d'un couple avec ou sans enfant. Les couples avec enfants représentent 64,1% des familles avec conjoints;
- les familles monoparentales représentent une proportion de 17,7% de toutes les familles, un taux inférieur à la Ville et l'Agglomération de Montréal mais légèrement plus élevé que la moyenne québécoise;
- le nombre de familles a augmenté de 3,5% entre 2006 et 2011. Parmi celles-ci, les familles avec enfants ont affiché une hausse de 5,8% contre un recul de 1,4% pour les familles sans enfant;
- dans les deux catégories de familles avec des enfants (avec conjoints ou monoparentales), on retrouve davantage de familles comptant deux enfants en comparaison de la Ville de Montréal, de l'Agglomération ou du Québec;
- ajoutons que 19% des enfants ont moins de 6 ans.

En comparaison des autres variables sociodémographiques, le profil des ménages a une incidence sur la pratique d'activités culturelles, sportives ou de loisirs relativement aux types et à la fréquence des lieux fréquentés. La présence d'une autre personne dans le foyer ou d'enfant est un facteur de motivation pour la pratique d'activités.

La situation des ménages de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro est présentée au tableau suivant

TABLEAU 4

Composition des ménages, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, Ville de Montréal, agglomération de Montréal et province de Québec¹⁰

	Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro		Ville de Montréal		Agglomération de Montréal		Québec	
Nombre total des ménages	24 895	100%	759 950	100%	849 440	100%	3 395 345	100%
1 personne	5 985	24%	309 220	40,7%	332 715	39,2%	1 094 410	32,2%
2 personnes	6 975	28%	230 240	30,3%	257 360	30,3%	1 181 240	34,8%
3 personnes	4 345	17,5%	102 625	13,5%	116 630	13,7%	496 140	14,6%
4-5 personnes	6 625	26,6%	104 170	13,7%	126 505	14,9%	563 635	16,6%
6 personnes ou plus	935	3,8%	13 685	1,8%	16 235	1,9%	59 920	1,8%
Nombre moyen de personnes par ménage	2,7		2,1		2,2		2,3	

¹⁰ Ville de Montréal, Annuaire statistique de l'agglomération de Montréal, recensement 2011.
Statistique Canada : recensements 2011, 2006.

De ces données, nous retenons que :

- les ménages composés d'une seule personne ne comptent que pour 24% de la population de tous les ménages, une proportion bien inférieure à l'ensemble des données de comparaison;
- les ménages composés de 3 ou 4-5 personnes présentent des taux supérieurs à la moyenne de la Ville, de l'agglomération de Montréal et du Québec. Ce constat est à mettre en relation avec la composition des familles et le nombre d'enfants par famille, tel que démontré dans le tableau précédent.

Ce tableau complète la lecture de la répartition de la population selon l'âge et confirme la prépondérance des ménages familiaux sur le territoire, une clientèle particulièrement sensible à l'offre et à la pratique de certaines activités sportives, culturelles ou de loisirs. On note toutefois, à Pierrefonds-Roxboro comme ailleurs, une baisse progressive de la taille des ménages. Un nombre croissant de personnes vivent seules, notamment des personnes âgées.

2.3.5 Minorités visibles et langues

Les tableaux suivants présentent les minorités visibles ainsi que la langue maternelle et la langue la plus parlée à la maison sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, en comparaison de la Ville de Montréal, de l'agglomération et de l'ensemble du Québec.

Mentionnons toutefois que les données sur les minorités visibles datent du recensement de 2006, celles de 2011 n'étant pas encore disponibles à la date de rédaction du présent document.

TABEAU 5

Minorités visibles, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, Ville de Montréal, agglomération de Montréal et province de Québec¹¹

	Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro			Ville de Montréal			Agglomération de Montréal			Québec		
Population totale	65 041	100%		1 620 693	100%		1 854 442	100%		7 435 900	100%	
Total de la population des minorités visibles ¹²	18 430	28,3%	100%	412 535	25,5%	100%	453 615	24,5%	100%	654 355	8,8%	100%
Noir	5 760		31,3%	122 415		29,7%	129 205		28,5%	188 070		28,7%
Arabe	2 890		15,7%	68 035		16,5%	73 895		16,3%	109 020		16,7%
Sud-Asiatique	4 280		23,2%	50 910		12,3%	59 560		13,1%	72 850		11,1%
Latino-Américain	940		5,1%	53 695		13,0%	56 240		12,4%	89 510		13,7%
Chinois	1 595		8,7%	49 950		12,1%	54 225		12,0%	79 825		12,2%
Asiatique du Sud-Est	645		3,5%	30 585		7,4%	32 355		7,1%	50 460		7,7%
Philippin	815		4,4%	16 935		4,1%	20 690		4,6%	24 200		3,7%
Asiatique occidental	655		3,6%	8 080		2,0%	9 885		2,2%	16 120		2,5%
Coréen	65		0,4%	2 530		0,6%	3 525		0,8%	5 310		0,8%
Japonais	85		0,5%	1 710		0,4%	2 130		0,5%	3 535		0,5%
Autres	195		1,1%	2 240		0,5%	2 385		0,5%	15 465		2,4%
Pas une minorité visible	46 611	71,7%		1 208 158	74,5%		1 400 827	75,5%		6 781 550	91,2%	

¹¹ Ville de Montréal, Annuaire statistique de l'agglomération de Montréal, recensement 2006.

Statistique Canada : recensement 2006.

¹² Selon la Loi sur l'équité en matière d'emploi, font partie des minorités visibles « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ».

TABLEAU 6

Langue maternelle, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, Ville de Montréal, agglomération de Montréal et province de Québec¹³

	Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro		Ville de Montréal		Agglomération de Montréal		Québec	
Population totale	68 410	100%	1 649 519	100%	1 886 481	100%	7 903 001	100%
Anglais seulement	20 950	30,6%	206 210	12,5%	309 885	16,4%	599 225	7,6%
Français seulement	19 240	28,1%	818 970	49,6%	874 435	46,4%	6 102 210	77,2%
Anglais et français	1 280	1,9%	17 425	1,1%	76 265	4,0%	64 800	0,8%
Autre(s) langue(s)	26 940	39,4%	606 914	36,8%	625 896	33,2%	1 136 766	14,4%

TABLEAU 7

Langue parlée le plus souvent à la maison, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, Ville de Montréal, agglomération de Montréal et province de Québec¹⁴

	Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro		Ville de Montréal		Agglomération de Montréal		Québec	
Population totale	68 410	100%	1 649 519	100%	1 886 481	100%	7 903 001	100%
Anglais	28 475	41,6%	298 955	18,1%	435 675	23,1%	767 415	9,7%
Français	19 255	28,1%	886 075	53,7%	936 870	49,7%	6 249 080	79,1%
Langues non officielles	13 620	19,9%	319 955	19,4%	352 040	18,7%	554 400	7,0%
Anglais et français	1 315	1,9%	22 840	1,4%	27 670	1,5%	30 610	0,4%
Français et langue non officielle	635	0,9%	58 005	3,5%	59 940	3,2%	21 860	0,3%
Anglais et langue non officielle	400	0,6%	26 025	1,6%	31 595	1,7%	24 795	0,3%
Français et anglais et langue non officielle	35	0,1%	16 095	1,0%	18 410	1,0%	965	0,0%

¹³ Ville de Montréal, Annuaire statistique de l'agglomération de Montréal, recensement 2011.
Statistique Canada : recensements 2011, 2006.

¹⁴ Ville de Montréal, Annuaire statistique de l'agglomération de Montréal, recensement 2011.
Statistique Canada : recensements 2011, 2006.

De ces données nous retenons que :

- les membres des minorités visibles représentent 28,1% de la population de l'arrondissement en 2006, une proportion bien supérieure à celle du Québec;
- en 2006, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, près du tiers des membres des minorités visibles (31,3%) sont noirs, un taux légèrement plus élevé qu'au Québec (28,7%);
- près de 40% de la population (41,6%) a comme langue maternelle une autre langue que le français ou l'anglais ce qui représente une proportion supérieure à celle des données comparatives : 36,8% pour la Ville de Montréal, 33,2% pour l'agglomération de Montréal et 14,4% pour l'ensemble du Québec;
- en 2011, près d'une personne sur cinq parle à la maison une autre langue que le français ou l'anglais, une proportion similaire à celle de la Ville et de l'agglomération de Montréal mais presque trois fois supérieure à celle du Québec;
- en 2011, la langue parlée le plus souvent à la maison est l'anglais (41,6%) contre moins du tiers qui parle français;
- au niveau de la connaissance des langues officielles, 66,1% de la population est bilingue.

Ces données mettent en lumière la présence assez marquée de minorités visibles et d'une population non francophone sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Il sera donc important pour l'arrondissement d'assurer une représentativité des activités offertes à la population selon ces caractéristiques.

2.3.6 Scolarité

La scolarité constitue l'un des déterminants les plus significatifs notamment dans la formation des habitudes et de la pratique culturelle.

Le tableau suivant fait état du plus haut niveau de scolarité atteint dans la population âgée de 15 ans et plus sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, en comparaison de la Ville de Montréal, de l'agglomération et de l'ensemble du Québec.

Mentionnons toutefois que ces données datent du recensement de 2006, celles de 2011 n'étant pas encore disponibles à la date de rédaction du présent document.

TABLEAU 8

Scolarité de la population de 15 ans et plus, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, Ville de Montréal, agglomération de Montréal et province de Québec¹⁵

	Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro		Ville de Montréal		Agglomération de Montréal		Québec	
Population totale de 15 ans et plus	51 305	100%	1 343 395	100%	1 531 825	100%	6 184 490	100%
Aucun certificat, diplôme ou grade	8 135	15,9%	306 180	22,8	328 830	21,5	1 547 875	25,0%
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	13 190	25,7%	285 345	21,2	326 185	21,3	1 377 585	22,3%
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	5 005	9,8%	142 530	10,6	154 380	10,1	945 965	15,3%
Certificat ou diplôme de niveau collégial	9 870	19,2%	202 715	15,1	233 680	15,3	992 365	16,0%
Certificat ou diplôme de niveau universitaire	15 105	29,4%	406 625	30,3%	488 750	31,9%	1 320 690	21,4%

Ces données démontrent que :

- près de 16% de la population n'a aucun certificat, diplôme ou grade, ce qui est très inférieur à la moyenne québécoise (25%). Près du quart de la population détient un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent, ce qui est supérieur à la moyenne québécoise ou à la moyenne de la Ville ou de l'Agglomération;
- la proportion de population détenant un certificat ou un diplôme d'une école de métiers est plus basse dans l'arrondissement avec 9,8 % que la moyenne québécoise (15,3 %). Elle est toutefois relativement comparable avec la Ville et l'Agglomération de Montréal;
- les personnes ayant un niveau universitaire représentent 29,4 % de la population ce qui est relativement similaire à la Ville ou à l'Agglomération de Montréal mais fortement supérieur à l'ensemble du Québec.

Ce tableau démontre que la population de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro est relativement scolarisée et est donc encline à pratiquer certaines activités culturelles telles que la fréquentation des bibliothèques.

¹⁵ Ville de Montréal, Annuaire statistique de l'agglomération de Montréal, recensement 2011.
Statistique Canada : recensements 2011, 2006.

2.3.7 Indicateurs économiques

La situation économique constitue un déterminant incontournable de la pratique d'activités puisqu'elle est étroitement associée aux dimensions de disponibilités ou de contraintes financières, matérielles, psychologiques et sociales. Le tableau suivant nous renseigne sur quelques indicateurs économiques de la population de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Le seuil de faible revenu est défini ainsi : « niveaux de revenu selon lesquels on estime que les familles ou les personnes hors famille consacrent 20 % de plus que la moyenne générale à la nourriture, au logement et à l'habillement ».

Mentionnons toutefois que ces données datent du recensement de 2006, celles de 2011 n'étant pas encore disponibles à la date de rédaction du présent document.

TABLEAU 9

Taux de chômage, revenu moyen des ménages, personnes et famille vivant sous le seuil de faible revenu, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, Ville de Montréal, agglomération de Montréal et province de Québec¹⁶

	Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro	Ville de Montréal	Agglomération de Montréal	Québec
Taux de chômage	6,8 %	9,1 %	8,7 %	7 %
Revenu moyen des ménages	69 567 \$	51 842 \$	57 792 \$	46 419 \$
Ménages vivant sous le seuil de faible revenu (2005)	16,9%	31,2%	29%	17,2%

Le tableau démontre les faits suivants :

- en 2006, le taux de chômage était moins élevé dans l'arrondissement que dans l'ensemble du Québec;
- en 2005, le revenu annuel moyen des ménages de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro était supérieur de 13 000 \$ à la moyenne québécoise;
- le pourcentage des ménages vivant sous le seuil du faible revenu s'avère inférieur à la moyenne québécoise mais constitue néanmoins une proportion significative de la population l'arrondissement.

Il semble que, de façon générale, la situation financière de la nette majorité des résidents de l'arrondissement ne constitue pas une contrainte significative à la pratique d'activités sportives, culturelles ou de loisirs. Mentionnons toutefois presque deux ménages sur 10 vivent sous le seuil de faible revenu¹⁷ et qu'il est probable que ces personnes disposent de peu ou d'aucun moyen pour la pratique d'activités.

¹⁶ Ville de Montréal, Annuaire statistique de l'agglomération de Montréal, recensement 2011.

Statistique Canada : recensements 2011, 2006.

¹⁷ Seuil de faible revenu : Niveau de revenu en-deçà duquel on estime qu'une famille consacre au moins 20% de son revenu de plus que la famille moyenne à la nourriture, au logement et à l'habillement (ce qui réduit son revenu disponible pour d'autres dépenses telles que la santé, l'éducation, le transport et les loisirs. On calcule des seuils de revenu de familles et de collectivités de différentes tailles (Statistique Canada)

2.3.8 Indice de défavorisation

L'indice de défavorisation¹⁸ de la Ville de Montréal a été élaboré selon deux dimensions : une dimension de défavorisation matérielle et une autre de défavorisation sociale. Trois variables ont été prises en compte pour chacune de ces dimensions dont :

- pour mesurer la défavorisation matérielle : le revenu moyen des ménages, le taux de chômage et le pourcentage de personnes n'ayant pas de diplôme d'études secondaires;
- pour mesurer la défavorisation sociale¹⁹ : le pourcentage de familles monoparentales, le pourcentage de personnes seules et le pourcentage de personnes séparées, divorcées ou veuves.

Plusieurs zones défavorisées sont observées sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro¹⁴ et ce, tel qu'illustré sur la carte ci-dessous. Les principales concentrations de zones défavorisées sont localisées le long des boulevards des Sources, Jacques-Bizard et Saint-Charles. On retrouve également une zone défavorisée le long de l'avenue du Château-Pierrefonds. Ces secteurs sont très défavorisés au niveau matériel et social ou matériel uniquement. Dans l'est, on retrouve également une poche défavorisée localisée entre le boulevard Gouin Ouest et le Parc-nature du Bois-de-Liesse. Dans ce secteur, on retrouve la coopérative d'habitation du Village Cloverdale qui regroupe 766 logements²⁰, des ménages à faibles et modestes revenus ainsi qu'une cinquantaine de communautés culturelles pour une population d'environ 3 400 résidents. Il s'agit de la plus grande coopérative au Québec et d'une des plus grandes du Canada.

Précisons par ailleurs qu'un indice global de défavorisation est calculé pour les écoles et traduit le niveau plus ou moins favorables des conditions socioéconomiques d'existence des familles qui ont des enfants âgés de moins de 18 ans. Les variables utilisées pour le calcul de cet indice sont le pourcentage de familles à faible revenu, le pourcentage de familles dont la mère n'a aucun diplôme du secondaire ou l'équivalent et le pourcentage de familles monoparentales dont le chef est une femme. Trois catégories d'écoles sont distinguées : école non défavorisée, école défavorisée et école très défavorisée. Sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, l'école primaire du Harfang-des-Neiges (Pavillon Pierre-Lauzon), localisée dans l'est du territoire sur la rue Pierre-Lauzon, est considérée comme défavorisée. Bien que l'école Perce-Neige et le Pavillon Gouin de l'école Harfang-des-Neiges ne soient pas identifiés comme défavorisés, ceux-ci sont dans le même secteur et présentent les mêmes caractéristiques que le Pavillon Pierre-Lauzon de l'école Harfang-des-Neiges.

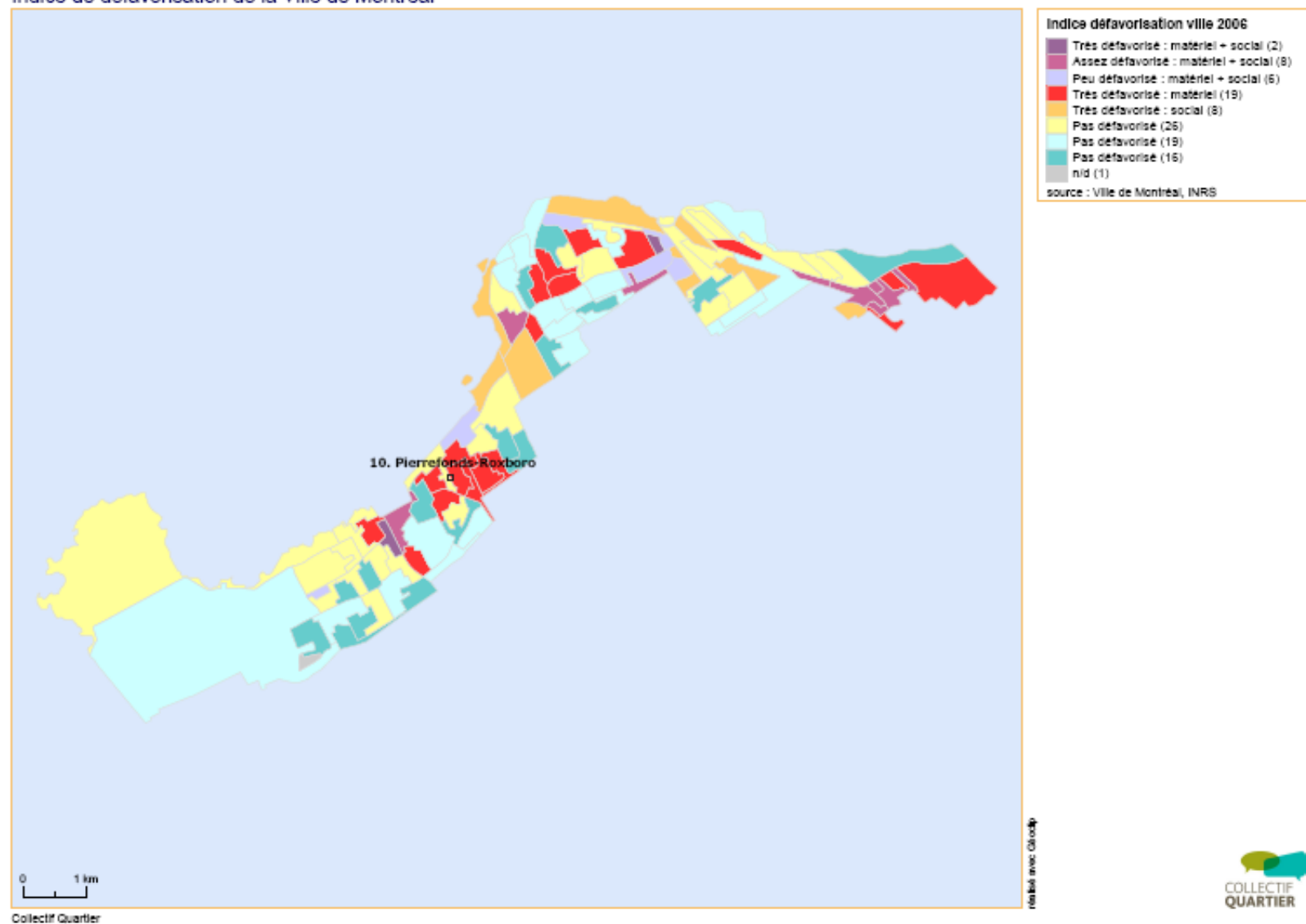
¹⁸ Sources : http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8258,90427994&_dad=portal&_schema=PORTAL et Indice de la défavorisation de la Ville de Montréal, 2006, Guy Bédard.

¹⁹ La défavorisation sociale est un concept qui traduit certaines caractéristiques de l'organisation sociale, telles que l'isolement, la cohésion sociale ou la coopération.

²⁰ Source : Comité national de recherche sur le logement, Coopérative d'habitation Village Cloverdale, Groupe CDH, présentation power point, Réunion du printemps 2010.

FIGURE 2
Indice de défavorisation de la Ville de Montréal

Indice de défavorisation de la Ville de Montréal



2.3.9 Projections démographiques

Comme décrit précédemment, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro a connu une croissance importante dans la dernière décennie. Afin d'avoir une idée de ce que pourrait réserver l'avenir, les projections démographiques réalisées dans le cadre du *Plan de Transport de Montréal* ont été consultées, celui-ci présentant des projections par arrondissement.

Les projections établies dans le *Plan de Transport de Montréal* sont basées sur la croissance souhaitée par l'administration municipale, soit l'objectif de développement résidentiel indiqué au *Plan d'urbanisme*. La région métropolitaine prévoit une croissance de 15 000 nouveaux ménages par année. La Ville de Montréal compte en accueillir 45% soit le point milieu de la fourchette du *plan d'urbanisme*. Au terme de la période 2001-2021, Montréal devrait donc accueillir environ 135 000 nouveaux ménages. En supposant l'atteinte de ces objectifs, le *Plan de transport* prévoit que la population de la Ville augmentera de 9,3% entre 2001 et 2021 pour atteindre 1 981 000 habitants.

À titre indicatif, le tableau ci-dessous présente la croissance projetée à l'horizon 2021 selon les différents organismes pour la Ville de Montréal.

TABLEAU 10
Comparaison des prévisions de population, Ville de Montréal²¹

Organismes	Remarques	2001	2021	Taux de croissance 2001-2021
Plan d'urbanisme	Scénario 40% de nouveaux ménages	1 813 000	1 949 000	7,6%
	Scénario 50% de nouveaux ménages	1 813 000	1 996 000	10,1%
MTQ	Rajusté	1 813 000	1 915 000	5,6%
ISQ (CMM)	Chiffres originaux	1 853 000	2 082 000	12,4%
	Chiffres Statistique Canada	1 813 000	2 037 000	12,4%
Ville de Montréal – Plan de Transport	Scénario 45% de nouveaux ménages	1 813 000	1 981 000	9,3%

Le *Plan de transport de Montréal* propose une répartition de la population au sein des arrondissements. La méthode de répartition des nouveaux ménages est évaluée à partir de la capacité d'accueil de chacun des arrondissements. Selon la méthode de répartition, les arrondissements de l'ouest de l'île dont Pierrefonds-Roxboro devraient afficher les plus fortes croissances.

Les prévisions annoncent une croissance démographique dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro et particulièrement dans le secteur ouest, là où le développement du projet apportera quelques 6 000 logements supplémentaires ce qui représente un potentiel de plus de 16 000 nouveaux résidents. Le nombre de ménages projetés est de 29 500 et la population, près de 80 000 personnes (2,7 personnes par ménage). Cette projection semble toutefois relativement prudente considérant le potentiel des 6 000 logements supplémentaires dans le secteur ouest et le nombre de ménages en 2011 qui atteint 24 895.

²¹ Équipe du Plan de transport, Groupement Ville de Montréal, STM, Tecsalt et CIMA, *Plan de Transport de Montréal, portrait et diagnostic*, note technique 2 : scénario de croissance de la population et de l'emploi, septembre 2005 (version révisée).

2.4 CE QUE NOUS EN RETENONS

De ce portrait du milieu, nous retenons globalement :

- une disparité vraisemblable des besoins et des ressources selon les secteurs de l'arrondissement. Le Pierrefonds-Roxboro d'aujourd'hui, est en quelque sorte l'amalgame de secteurs historiquement distincts, organisés selon une configuration linéaire défavorisant l'accessibilité aisée aux équipements et sites de loisir. Selon les secteurs de l'arrondissement, il faut s'attendre à ce que les besoins d'activités s'expriment différemment et que les ressources en présence soient de qualité et d'ampleur dissemblables;
- un capital naturel et paysager comme vecteur de développement collectif et d'appartenance. Choyée par la présence de la rivière des Prairies et d'espaces naturels de haut intérêt, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro détient un capital naturel unique qu'il lui appartient d'utiliser à bon escient pour en faire un facteur d'attachement au territoire;
- une demande d'installations et d'activités relativement importante. Milieu de vie familial relativement jeune, scolarisé et nanti, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro fait nécessairement face à une demande d'installations et d'activités de loisir relativement importante en contexte montréalais;
- des opportunités associées à la croissance urbaine. L'importance du développement urbain à prévoir dans le secteur Ouest de l'arrondissement contribuera à le doter des conditions propices au développement de l'offre d'équipements et d'infrastructures de loisir dans cette portion du territoire;
- une présence déterminante des familles en matière de services et d'équipements. L'apport continu de nouveaux citoyens s'exerce déjà et s'exercera surtout par l'arrivée de familles avec enfants. Ainsi, une croissance des jeunes familles avec des enfants en bas âge engendrera une demande particulière en termes d'activités de loisir;
- un poids croissant de la population âgée. Même si moins important qu'ailleurs, le phénomène de la présence croissante de personnes âgées et de jeunes retraités actifs aura un impact significatif sur la demande d'installations sportives, récréatives et culturelles de qualité disponibles de jour;
- un défi d'adaptation des équipements et des programmes de loisir. Un mode de vie plus diversifié (travailleur autonome, garde partagée, horaire non traditionnel, etc.) et le morcellement des temps libres accentuent la demande en équipements disponibles de jour comme de soir ou pour la pratique libre (centre privé) dans un contexte où les citoyens sont plus sensibles qu'autrefois à la qualité des installations ainsi qu'à leur disponibilité;
- une présence de populations minoritaires présentant des défis potentiels d'intégration. L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro est la terre d'accueil de nombreux membres de communautés culturelles, clientèles qui peuvent présenter des difficultés d'intégration à la communauté d'accueil et présenter des besoins particuliers en matière d'installations et de programmes de loisir;
- une population pauvre et isolée. Globalement, la population de l'arrondissement est bien nantie. Il existe toutefois certaines poches où la population est défavorisée et isolée. Moins encline à pratiquer un sport ou une activité culturelle, cette population requiert des besoins spécifiques en matière d'accessibilité à des activités culturelles, sportives et récréatives.

3 L'OFFRE ACTUELLE EN MATIÈRES CULTURELLE, SPORTIVE ET RÉCRÉATIVE

L'offre existante en installations se divise en trois volets :

- les installations culturelles et communautaires comme les bibliothèques, les centres communautaires et autres installations communautaires dont notamment les locaux de réunion, gymnases et autres salles polyvalentes de bâtiments publics ou privés pouvant être utilisés par différents organismes;
- les espaces et équipements sportifs et comprenant les plateaux sportifs intérieurs et extérieurs, municipal ou privé;
- les espaces et équipements récréatifs comprenant les parcs et espaces verts ainsi que les aménagements riverains.

L'ensemble des données relatives à l'indice de vétusté ou aux réparations à apporter est issu du document de la Ville de Montréal (DSTI), *Mise à jour des données de déficit d'investissement* en date du 4 juillet 2012 (base de données SIGI : 26 juin 2012). Certaines informations sont également issues du *Répertoire des équipements culturels, sportifs et de Loisirs*, de la Ville de Montréal et de rencontres réalisées avec différents intervenants municipaux.

À titre indicatif et lorsque disponibles, des comparaisons ont été réalisées entre l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro et trois arrondissements de la Ville de Montréal. Ces arrondissements ont été choisis étant donné leur « similitude » avec l'arrondissement étudié soit leur caractère riverain à la rivière des Prairies et leur localisation périphérique par rapport au centre de l'Île de Montréal. Ainsi, les arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville, de Montréal-Nord et de Rivière des Prairies-Pointe-aux-Trembles ont été ciblés. Un ratio établi en fonction du nombre de terrains ou d'équipements par habitant est proposé afin de pouvoir comparer la disponibilité de ceux-ci versus le nombre de résidants.

3.1 VOLET CULTUREL ET COMMUNAUTAIRE

3.1.1 Bibliothèques

On compte deux bibliothèques sur le territoire :

- la bibliothèque de Pierrefonds, située au centre du territoire, ne dessert pas l'ensemble des citoyens, faute de place et de bonnes conditions d'accessibilité. Un agrandissement d'une valeur de 18 million \$ est prévu d'ici trois ans, projet par lequel sera mis en œuvre une toute nouvelle manière de dispenser les services en matière de bibliothèque. Ainsi, le projet, tel que décrit plus précisément plus loin dans le document, comprenait dans sa version originale une bibliothèque-ressource, la bibliothèque de Pierrefonds, offrant l'ensemble des services et des « satellites » appelés Points de services. Ainsi, ces nouveaux aménagements permettraient d'offrir des services aux populations plus difficiles d'accès et aux secteurs mal desservis de l'arrondissement. La localisation des points de services à prévoir pour améliorer la desserte dans l'est et dans l'ouest demeure à être déterminée;
- la bibliothèque de Roxboro, William G. Boll, est localisée dans le secteur Roxboro sur la rue Cartier, à la limite de la Ville de Dollard-des-Ormeaux. D'une superficie de 592 mètres carrés, elle reste difficilement accessible et nécessite des travaux importants. L'indice de vétusté est estimé à 89,7% (dernière évaluation en 2009) avec des réparations de l'ordre de 1 114 033 \$. Sa vocation, dans le contexte précité n'est pas clairement définie.

Dans son rapport rendu public en novembre 2011, la Commission d'étude sur les bibliothèques publiques a comme vision que « la bibliothèque publique crée un lieu de vie inspirant pour tous les membres de la collectivité dont elle reflète fidèlement la spécificité et l'évolution. Par l'intermédiaire d'un personnel engagé et d'espaces virtuels et physiques, elle établit et maintient des conditions et un environnement propices à l'apprentissage tout au long de la vie, à l'accès libre et entier à l'information et aux œuvres d'imagination, à la mise en valeur et à la préservation de la culture locale, à la pratique du loisir culturel et à l'établissement d'un lieu public ouvert à tous. Elle contribue à vitaliser le milieu, à stimuler le potentiel de développement des individus et de la communauté et à édifier une société démocratique plus juste et plus libre²² ».

Dans la mesure où les bibliothèques publiques constituent le principal équipement culturel municipal et symbolisent l'engagement de l'arrondissement en regard de leur triple mission d'information, d'éducation et de diffusion de la culture auprès du citoyen (UNESCO, 1994), il est nécessaire de faire le point sur l'adéquation de l'offre aux besoins des citoyens. Pour ce faire, nous nous basons sur les normes de l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation présentées au tableau ci-dessous. Les indicateurs précisés dans le tableau correspondent à une offre de service de niveau « bon » pour une ville de 50 000 à 99 999 habitants.

Actuellement, l'offre en matière de bibliothèque, en termes d'employés, de bibliothécaires et de superficie ne permettent pas d'offrir un service de niveau « bon » à la population de l'arrondissement. Cependant, une fois la nouvelle bibliothèque construite, outre le nombre d'employés, le service pourra être qualifié de « bon » pour la population de l'arrondissement.

²² ASTED, *Bibliothèque d'aujourd'hui, lignes directrices pour les bibliothèques publiques du Québec*, novembre 2011.

TABEAU 11

Indicateurs d'accessibilité aux ressources des bibliothèques publiques²³²⁴

Bibliothèque	Employés*		Bibliothécaires		Abonnement journaux et périodiques		Livres per capita		Heures d'ouverture par semaine (h)		Espaces des locaux (m ²)	
	Nb	Norme	Nb	Norme	Nb	Norme	Nb	Norme	Nb	Norme	Nb	Norme
Pierrefonds	20,96	-	4,08	-	-	-	-	-	66	-	1 649,8	
Roxboro William G. Boll	2,64	-	1,33	-	-	-	-	-	54	-	526,0	
Total actuellement	23,6	35	5,41	7	355	308	3,38	3	54-66	65	2 175,8	2987 - 5612
Nouvelle bibliothèque de Pierrefonds	30,34	-	7,5	-	À déterminer	-	À déterminer	-	66	-	3 967,0	-
Total nouvelle bibliothèque de Pierrefonds et Roxboro William-G. Boll	32,98	35	8,83	7	À déterminer	308	À déterminer	3	54-66	65	4 493	2987 - 5612

*Exclus les concierges

²³ Source : Division Culture, bibliothèque et développement social, 30 janvier 2013.

²⁴ Les normes sont arrondies au chiffre supérieur.

3.1.2 Équipements culturels

La culture ne concerne pas nécessairement seulement la diffusion et nécessite donc des équipements variés qui peuvent être extérieurs et intérieurs. La sous-section suivante présente les différents équipements culturels à Pierrefonds-Roxboro.

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro est propriétaire de deux lieux de diffusion :

- **le centre culturel de Pierrefonds.** Le centre culturel comprend une salle qui sert à la fois comme salle polyvalente louée pour des réceptions et comme salle de spectacle. Cette situation nécessite du temps-homme et des frais récurrents. Également, la dimension de cette salle (capacité de 200 personnes) et l'absence de scène professionnelle fixe limite l'offre de diffusion. Le centre culturel de Pierrefonds comporte également une salle d'exposition amateur située au sous-sol du bâtiment. Deux salles utilisées à des fins d'entreposage, de mécanique ou de réunion servent parfois aux fonctions de salle de musique ou d'exposition par manque de locaux. Une salle de musique et deux salles d'exposition sont également disponibles. De plus, on retrouve 4 salles polyvalentes;
- **le centre communautaire de l'est.** Le centre communautaire de l'est peut accueillir 150 personnes assises dans la grande salle. La forte demande d'utilisation par les groupes communautaires ajoutée aux locations pour réceptions privées restreignent la disponibilité de cette salle.

Le tableau suivant présente l'indice de vétusté ainsi que les coûts estimés de réparations et rénovations pour les lieux de diffusion cités ci-haut.

TABEAU 12
Déficit d'investissement²⁵

	Légère détérioration (\$)	Détérioration mineure ou modérée (\$)	Détérioration significative (\$)	Grand total (\$) (année d'évaluation)	Indice de vétusté
Centre culturel de Pierrefonds	52 246	368 749	0	420 995 (2010)	9,1%
Centre communautaire de l'Est	0	22 533	41 064	63 597 (2011)	2,1%

Par ailleurs, l'arrondissement profite d'un certain nombre d'installations non municipales :

- **le Collège Beaubois**, localisé dans l'est, possède un auditorium de 320 places. Actuellement, il est utilisé par l'arrondissement pour combler une partie de l'offre culturelle. Cependant, cette option est contraignante puisque la programmation scolaire a préséance sur la programmation culturelle.
- **l'auditorium de l'école secondaire Pierrefonds, Comprehensive High School**, peut accueillir jusqu'à 640 personnes mais nécessite des rénovations. La Ville a payé les équipements de scène mais la salle est mal entretenue. Malheureusement, cette salle peu entretenue, est très adaptée à la diffusion culturelle mais est

²⁵ Source : Ville de Montréal, DSTI, Déficit d'investissement, mise à jour 4 juillet 2012, base de données SIGI 26 juin 2012.

utilisée davantage comme solution de dépannage étant donné sa condition. De plus, les équipements attenants (billetterie, loges, aires d'attente) sont déficients, malpropres ou absents. Actuellement, la programmation des Grands explorateurs y est présentée et est très appréciée d'un certain public (300 à 400 personnes par représentation). Enfin, l'entente avec l'école est vraiment à améliorer;

- l'école secondaire *Riverdale High School* comporte également une salle de spectacle pouvant accueillir 520 personnes, qui peut être attrayante mais qui nécessite également des travaux;
- la salle Pauline-Julien est une salle à vocation régionale située à Sainte-Geneviève, qui accueille une programmation professionnelle s'adressant plus spécifiquement à la clientèle francophone;
- la cafétéria du Collège Charlemagne offre un potentiel d'utilisation pour un auditorium (scène).

Le rapport d'Accès Culture²⁶ précise qu'« en raison de l'absence d'infrastructures adéquates, l'offre de représentations en arts de la scène est faible et très inférieure à la moyenne du réseau (0,2 spectacle / 1 000 hab. vs 1,3 / 1 000 hab.). Pour ce type d'activités, le taux de participation de la population est également inférieur à la moyenne du réseau (3 / 100 hab. vs 28 / 100 hab.) Cette situation pourrait s'expliquer, en partie par le fait que la population de l'arrondissement constitue une partie importante de la clientèle de la Salle Pauline-Julien (24%) ».

Rappelons que la salle Pauline-Julien a une vocation régionale et n'est pas utilisée par l'arrondissement. Précisons également que sur les 69 000 résidents de l'arrondissement, il y a environ de 500 à 600²⁷ personnes qui vont voir les spectacles à la salle Pauline-Julien. Les communautés culturelles et anglophone, qui représentent un fort pourcentage de la population de l'arrondissement n'y vont pas. Ainsi, la présence de la salle Pauline-Julien ne semble pas véritablement avoir un si fort impact sur la fréquentation des spectacles dans l'arrondissement. De plus, à travers les années, aucune entente ou partenariat n'a été développé entre l'arrondissement et la salle Pauline-Julien. La mission de la salle Pauline-Julien vise la diffusion de disciplines artistiques sur le territoire régional. Dans les faits, cette salle n'est pas utilisée par l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro mais plutôt par l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève. Comme l'arrondissement ne dispose pas d'une salle de niveau professionnel, l'offre est constituée à 73 % de spectacles de musique. Elle est complétée par des spectacles en chanson, en théâtre et en variété. Ceux-ci sont destinés au grand public en général avec un important volet jeune public et scolaire. Dans son choix de programmation, l'arrondissement porte une attention particulière à la communauté anglophone. De plus, toutes les communications sont effectuées en langues française et anglaise. L'arrondissement pratique une tarification mixte des activités de spectacle. Les spectacles présentés au centre culturel de Pierrefonds sont payants et gratuits. Pour les raisons précitées, l'offre d'exposition est inexistante.

Par ailleurs, aucune activité de développement de public, ni de médiation culturelle n'a été répertoriée. Aucun projet de résidence avec des organismes culturels n'a été réalisé.

La dépense totale dédiée à la diffusion culturelle de 246 948 \$ représente un coût par habitant de 3,80 \$. Cette dépense est de beaucoup inférieure à la moyenne du réseau Accès culture qui est de 6,60 \$/hab. De plus, la quote-part de l'allocation nette de l'arrondissement dédiée à la diffusion culturelle par rapport à son budget total est dans la moyenne du réseau (0,71 % vs 0,8 %). » (Accès-culture, 2009)

²⁶ Source : Ville de Montréal, Art-Expert, Accès culture, *Diagnostic du réseau municipal de diffusion culturelle*, Annexes, septembre 2009.

²⁷ Source : arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, Division Culture, bibliothèques et développement social, janvier 2013.

Au niveau scolaire, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro est l'un des seuls arrondissements à ne pas avoir de comité culturel scolaire. Le manque de lieux professionnels avec suffisamment de sièges et le manque de financement rendent difficile l'implantation de cette offre. De plus, la géographie du territoire amène le besoin constant de transport pour les écoliers, entraînant des coûts importants que les écoles ont de la difficulté à assumer. Ajoutons toutefois que depuis mai 2012, l'offre d'exposition professionnelle est présente sur le territoire. Par contre, la salle étant de niveau non professionnel, cette offre se butte à de nombreuses difficultés et a comme défi d'attirer les artistes et expositions interactives qui pourraient attirer le public scolaire et jeune public.

Concernant les activités de développement de public, l'arrondissement souligne que celles-ci ne peuvent être mises en place pour les raisons citées ci-haut. Des actions de médiation culturelle sont toutefois réalisées depuis début 2012. Par contre, peu de lieux sont disponibles pour ces actions. Les projets de résidence avec des organismes culturels sont difficilement réalisables. L'arrondissement subit donc une grande perte par cet absence de lieux de résidence accessibles aux artistes qui permettraient des rencontres significatives entre la communauté et les artistes ainsi que les retombées économiques importantes reconnues, liées à la présence d'artistes sur un territoire. De plus, l'aspect patrimonial et scientifique, axes d'interventions inhérents à la culture, sont actuellement inexistantes étant donné le manque d'équipements permettant des actions dans ces domaines. Les perspectives établies dans le rapport d'Accès-culture indiquent que « l'absence de salles de spectacle et d'exposition de niveau professionnel limite considérablement l'action du diffuseur public qui est bien en mal de s'acquitter de son mandat. Une nouvelle salle de spectacle permettrait d'axer la programmation de l'arrondissement par une offre complémentaire à la salle Pauline-Julien tout en privilégiant le développement de public. Un accroissement des ressources financières s'avère également nécessaire afin de permettre l'élaboration d'une programmation pluridisciplinaire et le développement de projets d'incubation et de médiation culturelle ».

Le tableau suivant présente un comparatif des indicateurs culturels selon les différents arrondissements.

TABLEAU 13

Comparatif des indicateurs culturels selon différents arrondissements²⁸

	Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro	Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville	Arrondissement de Montréal-Nord	Arrondissement de Rivière des Prairies-Pointe-aux-Trembles	Réseau Accès culture ²⁹
Représentations publiques pour 1 000 habitants	0,2	0,9	0,9	1,9	1,3
Offre d'expositions	0,0*	0,1	0,1	0,2	0,11
Dépenses des activités culturelles par habitant	3,80 \$	2,86 \$	4,41 \$	8,42 \$	6,60 \$
Nombre de sièges pour 1 000 habitants	0	12	8	24	45
Nombre de sièges professionnels disponibles pour 1 000 habitants	0	5	3	9	32
Nombre de lieux d'exposition professionnelle utilisés par Accès culture	0	1	1	1	15

*Depuis mai 2012, l'Arrondissement dispose d'une offre en matière d'expositions.

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro fait partie des cinq arrondissements avec Ahuntsic-Cartierville à disposer d'une offre en matière de représentations inférieure à la moyenne. L'arrondissement dispose depuis mai 2012 d'une salle d'exposition. Trois arrondissements de l'Île de Montréal, dont Pierrefonds-Roxboro, ne disposent d'aucune salle de spectacle professionnelle. Par ailleurs, six arrondissements, dont Pierrefonds-Roxboro ne disposent pas de salles d'exposition professionnelles. Ainsi, les ressources investies, la taille des salles et les coûts de production influencent la qualité de l'offre des arrondissements.

3.1.3 Salles de type « polyvalentes – activités »

Des salles polyvalentes de propriété municipale sont disponibles au centre communautaire de l'est, au centre communautaire de l'ouest, au centre culturel de Pierrefonds et au centre communautaire Marcel Morin. Les salles municipales sont très sollicitées par l'ensemble des organismes. On retrouve une salle communautaire dans le chalet St-Anthony et une autre dans le centre communautaire de l'Est.

Les chalets dans les parcs offrent également des salles de type « polyvalentes - activités ». Parmi ceux-ci, mentionnons le chalet du parc Alexander, le chalet du parc Brook, le chalet du parc d'À-Ma-baie qui en contient deux et le chalet du parc Munro.

De plus, le chalet du parc Grier dispose d'une salle de réunion.

²⁸ Source : Ville de Montréal, Art-Expert, Accès culture, *Diagnostic du réseau municipal de diffusion culturelle*, Annexes, septembre 2009.

²⁹ Le réseau Accès culture regroupe 24 diffuseurs municipaux en arts de la scène et en arts visuels. Présents dans les 19 arrondissements de l'île de Montréal, les diffuseurs municipaux offrent aux citoyens montréalais une programmation pluridisciplinaire de spectacles professionnels.

Les salles dans les écoles sont quant à elles difficiles d'accès, l'usage scolaire étant priorisé. De la même façon dans le Sportplexe 4 Glaces de Pierrefonds, la gestion privée de l'équipement limite l'utilisation des différentes salles.

Le tableau suivant présente un comparatif du nombre de salles de type « polyvalentes – activités » selon différents arrondissements.

TABEAU 14

Comparatif des salles de type « polyvalentes - activités » selon différents arrondissements³⁰

	Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro Pop : 68 410		Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville Pop : 126 891		Arrondissement de Montréal-Nord Pop : 83 868		Arrondissement de Rivière des Prairies- Pointe-aux-Trembles Pop : 106 437	
	Nb	Per capita	Nb	Per capita	Nb	Per capita	Nb	Per capita
Salles de type « polyvalentes – activités » totale	26	2 631	61	2 080	50	1 677	62	1 717
Salles de type « polyvalentes- activités » de propriété municipale	18	3 800	34	3 732	44	1 906	53	2 008

Les habitants de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro sont moins bien lotis au regard du nombre de salles de type « polyvalentes-activités » par habitant que les arrondissements utilisés à titre de comparaison. Cette état de fait engendre une faiblesse dans l'offre de sites physiques pour la pratique d'activités diverses mais également dans la diversité de l'offre des différentes activités.

3.1.4 Bureaux et lieux réservés aux organismes

L'arrondissement met des locaux à disposition de certains organismes. Rappelons qu'une des actions du *Plan stratégique de développement durable*³¹ vise la réalisation prochaine d'une Politique de reconnaissance et de soutien des organismes. Ce type de politique permet notamment d'assurer un service continu, diversifié et équilibré qui répond aux besoins des citoyens, à reconnaître à titre de partenaires les organismes tout en les accompagnants et en les soutenant.

³⁰ Source population : Ville de Montréal, *Annuaire statistique de l'agglomération de Montréal*, Recensement de 2011.

Source : Ville de Montréal, Liste des équipements.

³¹ Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, *Plan stratégique de développement durable, Un futur durable*, janvier 2012, action 31 – L – Encourager l'engagement communautaire.

3.2 VOLET SPORTIF

Une partie des informations indiquées dans cette section sont issues de *Profil des terrains de sports, Bilan de l'inventaire 2005* de la Ville de Montréal ainsi que de *la liste des espaces par arrondissement et installation* éditée le 29 mars 2012. La carte de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro a également été utilisée.

Les portions Est et Ouest du territoire définies pour la présente section sont délimitées par le boulevard Saint-Jean.

3.2.1 Terrains de sport

3.2.1.1 Terrains de soccer / football

Sport de plus en plus populaire, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro n'échappe pas à la croissance des besoins d'installations de soccer. En 2010, 3 000 jeunes de l'arrondissement se sont inscrits au soccer³². Les associations doivent par ailleurs refuser quelques centaines d'inscriptions faute de disponibilité de terrains. Cette demande est particulièrement forte dans la portion Ouest. Toutefois, notons qu'une baisse notable de 10 % des inscriptions a été observée en 2012.

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro offre 38 terrains de soccer dont 13 emplacements où il est possible de jouer exclusivement à 11 et ce, tel qu'illustré dans le tableau suivant. On retrouve 22 terrains dans la portion Ouest contre 16 dans la portion Est.

La plupart des terrains ont une surface gazonnée naturelle. Un seul terrain sur le territoire a une surface synthétique : le parc Grier est en grande partie consacré au soccer élite et on y retrouve d'ailleurs un nouveau chalet à l'usage exclusif de l'Association de soccer avec un bureau, une salle et un vestiaire dédiés au soccer.

Sept terrains sont éclairés afin de permettre une pratique en soirée.

Mentionnons par ailleurs que certaines écoles ont des terrains de soccer dont l'école Beechwood, l'école Riverdale (des Sources), l'école du Perce-neige, l'école Saint-Gérard et l'école Terry-Fox.

Ainsi, certains terrains sont surutilisés ce qui affecte la qualité de la surface de jeu. L'offre actuelle ne répondant pas aux besoins, plusieurs joueurs vont jouer dans l'arrondissement de l'Île-Bizard-Sainte-Geneviève. À l'inverse, certains terrains, de par leur localisation ou leur accessibilité sont sous-utilisés comme c'est le cas dans les parcs d'À-Ma-Baie et du parc-école du Perce-Neige. De la même façon, la demande est telle dans le parc de Deauville qu'il y a un débordement vers le parc du Château-Pierrefonds. Toutefois, ce site est pressenti pour la construction d'une école de la Commission scolaire Margueite-Bourgeois, ce qui engendrerait la possibilité de perdre des terrains.

Rappelons également que certains terrains sont utilisés à la fois pour le soccer et le football.

Au Centre sportif George Springate, il y a possibilité d'implanter des terrains synthétiques en transformant un ou deux des deux terrains naturels existants. Étant donné que le club de soccer refuse des inscriptions certaines années, l'arrondissement se questionne si la transformation d'un terrain naturel en synthétique ne pourrait pas contribuer à augmenter les inscriptions et ce, d'autant plus que l'utilisation partagée des terrains naturels avec le football cause leur détérioration dès le début de la saison.

³² Source : Ville de Montréal, arrondissement Pierrefonds-Roxboro, *Vivre à Pierrefonds-Roxboro*, revue municipale, Octobre 2010, vol.5, n4.

La surutilisation des terrains ainsi que leur utilisation pour différents sports augmentent la pertinence d'implanter des terrains à surfaces synthétiques pour la pratique notamment du soccer.

Le tableau suivant présente les terrains de soccer selon les différents secteurs.

TABLEAU 15

Terrains de soccer, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

Localisation	Nombre de terrains	Type de soccer	Propriété	Éclairage	Type de terrain	Capacité des gradins	Sert à un autre sport
Portion Ouest							
Parc Alexander	1	Soccer à 11	Arrondissement	Oui	Naturel	-	Football
Parc Deauville	6	Soccer à 7 ou mini soccer	Arrondissement	Non	Naturel	-	-
Parc du Château-Pierrefonds	3	Soccer à 7 ou mini soccer	Arrondissement	Non	Naturel	-	-
Parc Duval	2	Soccer à 7 ou mini soccer	Arrondissement	Non	Naturel	-	-
Parc Grier	3	Soccer à 11 ou mini soccer	Arrondissement	Oui	Synthétique	160	-
Parc-école Greendale	6	Soccer à 7 ou mini soccer	Commission scolaire et Arrondissement	Non	Naturel	-	-
Parc-école Saint-Gérard	1	Soccer à 7 ou mini soccer	Commission scolaire	-	-	-	-
Portion Est							
Centre sportif Georges Springate	2	Soccer à 11	Commission scolaire	Oui	Naturel	200 (1)	-
Parc d'À-Ma-Baie	1	Soccer à 11	Arrondissement	Oui	Naturel	-	Football
Parc de la Rive-Boisé	1	Soccer à 11	Arrondissement	Oui	Naturel	100 (1)	-
Parc de Roxboro	1	Soccer à 11	Arrondissement	Oui	Naturel	-	-
Parc du Boisé de Roxboro	3	Soccer à 11 (2) Soccer à 7 ou mini soccer (1)	Arrondissement	Non	Naturel dont 1 drainé et irrigué	-	-
Parc-école Terry-Fox	1	Soccer à 7 ou mini soccer	-	-	-	-	-
Parc-école du Grand chêne	1	Soccer à 11	-	-	-	-	-
Parc-école du Perce-neige	1	Soccer à 11	Commission scolaire	-	-	-	-
Parc-école Riverdale	2	Soccer à 11	Commission scolaire	Oui	Naturel	-	-
Parc Victor-P. -Gray	3	Soccer à 7 ou mini soccer	-	Non	Naturel	-	-

3.2.1.2 Football

Les terrains de football sont les terrains disposant d'équipements appropriés pour la pratique du football américain et canadien.

Trois terrains de football sont localisés sur le territoire de l'arrondissement dont deux concentrés dans la portion Est. L'offre en matière de terrains de football est donc déséquilibrée puisque la portion Ouest est desservie par un seul terrain avec une capacité d'accueil des spectateurs restreinte (90 contre 600 à l'est).

On retrouve notamment :

- un terrain de football pour le junior dans le parc-école de Riverdale et un dans le parc Alexander;
- un terrain de football pour le mineur dans le parc Alexander.

Tous les terrains sont éclairés, favorisant la pratique le soir et en automne, et disposent de gradins. Au niveau des revêtements, on retrouve des terrains naturels.

Le tableau suivant présente les terrains de football selon les secteurs de l'arrondissement.

TABLEAU 16

Terrains de football, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

Localisation	Nombre de terrains	Type de revêtement	Éclairage	Capacité des gradins
Portion Ouest				
Parc Alexander	1	Naturel drainé et irrigué	Oui	90
Portion Est				
Centre sportif Georges Springate	1	Naturel	Oui	250
Parc-école Riverdale	1	Naturel	Oui	350

3.2.1.3 Terrains de balle

Les terrains de balle sont les terrains disposant d'équipements appropriés pour la pratique des sports de balle tels que le baseball et la balle molle.

Parmi les 13 terrains de balle recensés, cinq sont éclairés. Dans la portion est, on ne retrouve aucun terrain de balle à l'est du boulevard des Sources. L'ensemble de ce type de terrain est localisé dans le centre du secteur. Le parc Brook est majoritairement dédié au baseball et à la balle-molle. Actuellement, le mini-terrain du parc Anderson n'est pas utilisé.

On retrouve essentiellement des terrains en terre battue ou en schiste rouge. Les surfaces de schiste rouge ou de terre battue amandée sont préférables à ceux en terre battue car ceux-ci jouissent d'une surface meuble mieux adaptée aux mouvements de glissement au but et plus facile d'entretien.

Au niveau de la capacité, plusieurs terrains possèdent des estrades.

Un bureau pour le baseball (Baseball Pierrefonds) est localisé dans le chalet du parc Brook tandis que le baseball junior élite est pratiqué au Centre sportif George Springate.

Le tableau suivant présente les terrains de balle selon les secteurs de l'arrondissement.

TABLEAU 17

Terrains de balle, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

Localisation	Nombre de terrains	Type de revêtement	Éclairage	Capacité des gradins
Portion Ouest				
Parc Alexander	2	Schiste rouge et naturel	Oui	140
Parc Grier	1	Schiste rouge	Oui	100
Parc Thorndale	1	Terre battue	Non	-
Portion Est				
Centre sportif Georges Springate	1	Schiste rouge	Oui	275
Parc Anderson	1 (mini)	Terre battue	Non	-
Parc Aragon	1 1 (mini)	Terre battue	Non	-
Parc Brook	4	Schiste rouge (1) Terre battue amandée (1) Terre battue (2)	Oui (2)	200 (2)
Parc-école Terry-Fox	1	Naturel	Non	

3.2.1.4 Tennis

Les terrains de tennis sont les terrains disposant d'équipements appropriés pour la pratique du tennis.

On retrouve 30 terrains de tennis extérieurs sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro dont 10 dans la portion Ouest. Il existe donc un déséquilibre en matière d'offre de terrains extérieurs entre les deux portions de territoire. De plus, certains terrains sont implantés dans des parcs de voisinage et sont peu utilisés. C'est notamment le cas du terrain de tennis localisé dans le parc Parkinson (dans l'est), terrain non éclairé et mal localisé en raison de la configuration du parc.

Les caractéristiques de la plupart des terrains sont similaires. En effet, 25 terrains sont en asphalte ou en asphalte recouverte de peinture acrylique contre cinq en terre battue. Tous les terrains, sauf 3 dans le secteur Est sont éclairés.

Aucun terrain ne dispose de gradins.

Le tableau suivant présente les terrains de tennis selon les secteurs de l'arrondissement.

TABLEAU 18

Terrains de tennis, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

Localisation	Nombre de terrains	Type de surface	Éclairage
Portion Ouest			
Parc Alexander	2	Peinture acrylique	Oui
Parc Duval	2	Peinture acrylique	Oui
Parc Grier	4	Peinture acrylique	Oui
Parc Hillcrest	1	Asphalte	Oui
Parc-école Greendale	1	Peinture acrylique	Oui
Portion Est			
Centre sportif Georges Springate	6	Peinture acrylique	Oui
Parc Aragon	2	Peinture acrylique	Non
Parc Brook	2	Peinture acrylique	Oui
Parc d'À-Ma-Baie	2	Peinture acrylique	Oui
Parc de Roxboro	5	Terre battue	Oui
Parc Munro	2	Peinture acrylique	Oui
Parc Parkinson	1	Asphalte	Non

3.2.1.5 Terrains multisports

Les terrains multisports sont des espaces polyvalents qui regroupent un éventail d'activités sportives qui peuvent parfois être utilisées sur la même surface. Parmi ceux recensés, nous retrouvons le basketball et le volleyball.

Dans l'arrondissement, on retrouve principalement des terrains de basketball. Seul un terrain de volleyball est disponible. Douze terrains de basketball sont disponibles dont huit dans la portion Est.

Ces terrains sont majoritairement recouverts d'asphalte ou d'asphalte et de peinture acrylique.

Un nouveau terrain de volleyball est prévu avec le réaménagement du parc du Port de plaisance.

La pratique du rugby est desservie par les équipements scolaires.

Le tableau suivant présente les terrains multisports selon les secteurs de l'arrondissement.

TABLEAU 19

Terrains multisports, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

Localisation	Nombre de terrains	Type de sport	Éclairage	Type de surface	Capacité des gradins
Portion Ouest					
Parc Alexander	2	Basketball	Oui	Peinture acrylique	-
Parc Grier	1	Basketball	Oui	Peinture acrylique	-
Parc-école Greendale	1	Basketball	Non	Peinture acrylique	-
Portion Est					
Parc Aragon	1	Basketball	-	-	-
Parc Cloverdale	2	Basketball	Non	Peinture acrylique	60 (2)
Parc du Belvédère	1	Basketball	Non	Asphalte	-
Parc Jean-brillant	1	Basketball	Oui	Asphalte	-
Parc Parkinson	1	Basketball	Non	Asphalte	-
Parc Victor-P.-Gray	1	Volleyball	Non	Sable + gazon	-
Parc-école du Grand-Chêne	1	Basketball	-	-	-

3.2.1.6 Athlétisme

On retrouve une piste d'athlétisme désuète de 400 mètres, en caoutchouc asphalte, au Centre sportif George Springate. Le caoutchouc amortit mieux les chocs ressentis par les coureurs. La piste comporte une capacité d'accueil de 250 spectateurs. Par ailleurs, mentionnons que les pistes de 400 mètres offrent l'opportunité, au centre de celle-ci, d'intégrer un terrain de soccer ou de football.

Une piste d'athlétisme en gravier au parc de la Rive-Boisée est également disponible. Le parc-école Riverdale offre également une piste d'athlétisme.

Un nouveau circuit d'entraînement avec piste multifonctionnelle sera aménagé au parc Yuile pour l'activité physique libre. On prévoit aménager un tel équipement au Port de Plaisance de Pierrefonds.

Les activités d'athlétisme plus formelles sont actuellement desservies par les écoles (PCHS, Riverdale et collège Charlemagne).

3.2.1.7 Criquet / bocce / pétanque / bowling

On retrouve six terrains permettant de pratiquer des jeux de type pétanque, bowling, bocce sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Plus des trois-quarts des terrains disponibles sont localisés dans la portion Est du territoire.

Un club de bowling est présent sur le territoire et un bureau y est dédié dans le chalet du parc Munro.

Le tableau suivant présente les terrains de bowling et de pétanque selon les secteurs de l'arrondissement.

TABLEAU 20

Terrains de bowling, pétanque, arrondissement Pierrefonds-Roxboro

Localisation	Nombre de terrains	Type d'activités
Portion Ouest		
Parc Grier	2	Terrain de bocce Terrain de pétanque
Portion Est		
Parc de la Rive-Boisée	1	Terrain de bocce Terrain de pétanque
Parc Louise-Deschênes	1	Terrain de bocce Terrain de pétanque
Parc Munro	1	Terrain de bowling
Parc Olympia	1	Terrain de bocce Terrain de pétanque

3.2.2 Activités aquatiques

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro ne compte aucune piscine intérieure sur son territoire. L'arrondissement ne dispose pas d'offre de services sur le territoire donc la population se déplace hors du territoire pour la pratique d'un sport aquatique. La population se rend donc à Dollard-des-Ormeaux, Pointe-Claire ou autre pour combler ce besoin. Ceci engendre donc des coûts et du temps de déplacement pour pouvoir pratiquer un sport aquatique.

On retrouve six piscines extérieures dont quatre dans la portion Est. Le tableau suivant répertorie les piscines extérieures³³ de l'arrondissement. Toutes les piscines sont de propriété privée (OSBL). Notons que la population a également accès à la piscine Sainte-Geneviève qui est ouverte au public.

Mentionnons par ailleurs que la population a accès à la plage du cap St-Jacques.

Le tableau suivant dresse le portrait des piscines extérieures de l'arrondissement.

³³ Ville de Montréal, Direction des sports, *Plan directeur des équipements aquatiques – Portrait des arrondissements*, Septembre 2012.

TABLEAU 21

Piscines extérieures, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

Localisation	Propriété	Année de construction	Durée de vie	Superficie en mètres carrés
Portion Ouest				
Parc Valleycrest	OBNL	1974	37	3785
Parc Thorndale	OBNL	n.d	-	464
Portion Est				
Parc de Versailles	OBNL*	1964	47	247
Parc Briarwood	OBNL	1960	51	300
Parc de la Rive-Boisée	OBNL	1964	47	190
Parc Roxboro	OBNL	1986	25	116

*Seul le chalet appartient à l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

L'âge moyen des équipements aquatiques de type piscine extérieure est de 41 ans.

Cinq pataugeoires sont accessibles à la population sur le territoire de l'arrondissement. Concernant les pataugeoires, le tableau suivant présente les spécificités de chacun entre elles. Toutes sauf dans le parc Roxboro, sont jumelées avec une piscine extérieure.

Le tableau suivant dresse le portrait des pataugeoires extérieures de l'arrondissement.

TABLEAU 22

Pataugeoires extérieures, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

Localisation	Propriété	Année de construction	Superficie en mètres carrés
Portion Ouest			
Parc Valleycrest	OBNL	1974	16
Parc Thorndale	OBNL	n.d	15
Portion Est			
Parc de Versailles	Arrondissement	1964	35
Parc Briarwood	OBNL	1960	16
Parc de la Rive-Boisée	OBNL	1964	10

Enfin, un jeu d'eau est nouvellement aménagé au parc Cérès et un autre est prévu dans le cadre du réaménagement du Port de plaisance.

Un rapport³⁴ datant de février 2012 et présentant l'état des piscines a été réalisé. Le tableau suivant présente brièvement les constats relatifs à chacune d'elles ainsi que les travaux à prévoir au cours des prochaines années dans l'optique de maintenir le bassin en condition et de répondre à une demande d'une durée d'exploitation de 20 ans.

Le tableau suivant présente l'état des piscines extérieures de l'arrondissement.

TABLEAU 23

États des piscines extérieures, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

Piscine	Travaux
Valleycrest	- Le bassin serait à la veille d'atteindre la fin de sa vie utile. Nonobstant, la reconstruction complète du bassin dans un avenir à court / moyen terme serait la solution à privilégier (travaux évalués à $\pm 400\,000$ \$); - Suivant les constations en ingénierie, les taux de renouvellement d'eau de la piscine et de la pataugeoire ne suivant pas les réglementations minimales et / ou recommandations (travaux évalués à $\pm 100\,000$ \$); - Aux vestiaires connexes à la piscine et à la pataugeoire, afin de respecter la réglementation minimale et de permettre de répondre aux normes d'accessibilité universelle il serait nécessaire de construire une annexe ou de faire un agrandissement au bâtiment existant afin de rendre les installations conformes aux normes en vigueur (travaux évalués à $\pm 100\,000$ \$).
Thorndale	- À première vue, l'état de la piscine et de la pataugeoire semble satisfaisant. Avec un entretien régulier, le bassin peut continuer à être en fonction. Nonobstant, certains travaux de mise aux normes sont nécessaire (travaux évalués à $\pm 80\,000$ \$); - Suivant les constations en ingénierie, les taux de renouvellement d'eau de la piscine et de la pataugeoire ne suivant pas les réglementations minimales et / ou recommandations (travaux évalués à $\pm 280\,000$ \$); - Aux vestiaires connexes à la piscine et à la pataugeoire, afin de respecter la réglementation minimale et de permettre de répondre aux normes d'accessibilité universelle il serait nécessaire de construire une annexe au bâtiment existant afin de rendre les installations conformes aux normes en vigueur (travaux évalués à $\pm 100\,000$ \$).
Versailles	- Le bassin serait à la veille d'atteindre la fin de sa vie utile. Nonobstant, la reconstruction complète du bassin et de la pataugeoire dans un avenir à court terme serait la solution à privilégier (travaux évalués à $\pm 400\,000$ \$); - Suivant les constations en ingénierie, les taux de renouvellement d'eau de la piscine et de la pataugeoire ne suivant pas les réglementations minimales et / ou recommandations (travaux évalués à $\pm 88\,000$ \$); - Aux vestiaires connexes à la piscine et à la pataugeoire, afin de respecter la réglementation minimale et de permettre de répondre aux normes d'accessibilité universelle il serait nécessaire de construire une annexe ou de faire un agrandissement au bâtiment existant afin de rendre les installations conformes aux normes en vigueur (travaux évalués à $\pm 60\,000$ \$).

³⁴ Riopel + Associés Architectes, Nacev Consultants Inc., *Rapport de mise aux normes de six (6) piscines extérieures*, Ville de Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, 29 février 2012.

Piscine	Travaux
Briarwood	- Reconstruction complète du bassin, pataugeoire et la promenade dans un avenir à court terme serait la solution à privilégier (travaux évalués à $\pm$ 450 000 \$); - Suivant les constations en ingénierie, les taux de renouvellement d'eau de la piscine et de la pataugeoire ne suivant pas les réglementations minimales et / ou recommandations (travaux évalués à $\pm$ 180 000 \$); - Aux vestiaires connexes à la piscine et à la pataugeoire, afin de respecter la réglementation minimale et de permettre de répondre aux normes d'accessibilité universelle il serait nécessaire de construire une annexe au bâtiment existant afin de rendre les installations conformes aux normes en vigueur (travaux évalués à $\pm$ 100 000 \$).
Rive-Boisée	- Reconstruction complète du bassin, pataugeoire et la promenade dans un avenir à court terme serait la solution à privilégier (travaux évalués à $\pm$ 450 000 \$); - Suivant les constations en ingénierie, les taux de renouvellement d'eau de la piscine et de la pataugeoire ne suivant pas les réglementations minimales et / ou recommandations (travaux évalués à $\pm$ 135 000 \$); - Aux vestiaires connexes à la piscine et à la pataugeoire, afin de respecter la réglementation minimale et de permettre de répondre aux normes d'accessibilité universelle il serait nécessaire de construire un nouveau bâtiment afin de rendre les installations conformes aux normes en vigueur (travaux évalués à $\pm$ 150 000 \$)
Roxboro	- Avec un entretien régulier, le bassin peut continuer à être en fonction. Nonobstant, certains travaux de mise aux normes sont nécessaire (travaux évalués à $\pm$ 40 000 \$); - Suivant les constations en ingénierie, les taux de renouvellement d'eau de la piscine ne suit pas les réglementations minimales (travaux évalués à $\pm$ 135 000 \$); - Aux vestiaires connexes à la piscine et à la pataugeoire, afin de respecter la réglementation minimale et de permettre de répondre aux normes d'accessibilité universelle il serait nécessaire de construire un nouveau bâtiment afin de rendre les installations conformes aux normes en vigueur (travaux évalués à $\pm$ 150 000 \$)

Ainsi, le rapport souligne que pour l'ensemble des piscines que « dans le cadre d'une mise aux normes de la piscine et de ses installations diverses, il va de soi que les règles et recommandations relatives à la qualité de l'eau doivent être mises en application dans les meilleurs délais. Autant celles concernant les installations sanitaires, qui doivent elles aussi être prises en considération pour le maintien en fonction des activités de la piscine. Le cas échéant, le respect du nombre d'équipement requis, le nombre de baigneurs et d'utilisateurs devra être revu selon le nombre le plus restrictif entre la capacité du bassin ou les équipements sanitaires en place. De plus, certains items déficients concernant les installations, tel que le marquage sur la promenade et dans le bassin, sont des éléments concernant la sécurité des usagers et doivent idéalement être corrigés avant la remise en fonction des installations. Finalement, les recommandations concernant les dégagements et l'accessibilité universelle des installations doivent être mises en application lors de rénovations majeures de l'existant. »

Le réseau actuel d'équipements aquatiques extérieur est vieillissant et n'est pas de propriété municipale ce qui engendre des problématiques majeures d'entretien des infrastructures tel que démontré dans le tableau ci-dessus.

Le nombre de membres dans les six piscines pour la saison 2011 était de 2 273³⁵, ce qui équivaut à une desserte d'environ 3,3% de la population (sur une base de 68 500 personnes). Toutefois, cette information ne distingue pas les non-résidents. En effet, les piscines de Thorndale et de Valleycrest sont à proximité des villes de Dollard-Des-Ormeaux et de Kirkland. En effet, certains ménages de ces deux villes fréquentent ces piscines. Ainsi, avec les établissements aquatiques actuels, la desserte est de l'ordre de 2,5% de la population de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

Selon le *Plan directeur des équipements aquatiques – Portrait des arrondissements* (septembre 2012), « l'offre annuelle moyenne ajustée³⁶ d'accès à des plans d'eau pour l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro est de 65 mètres carrés pour 10 000 habitants. Cette offre d'équipements aquatiques intérieurs et extérieurs est nettement sous la moyenne municipale de 234 mètres carrés par 10 000 habitants. L'offre des piscines extérieures est cependant supérieure à la moyenne montréalaise ajustée de 59 mètres carrés de plan d'eau pour 10 000 habitants. En tentant compte uniquement des équipements aquatiques de propriété municipale, l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro dispose d'une superficie moyenne de 9 mètres carrés de plans d'eau, comparativement à la moyenne montréalaise de 137 mètres carrés pour 10 000 habitants. En ce qui a trait aux pataugeoires, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro compte une surface moyenne de plans d'eau de 11 mètres carrés pour 1 000 jeunes. Cette superficie est sous la moyenne montréalaise pour les pataugeoires et jeux d'eau, évaluée à 210 mètres carrés pour 1 000 jeunes. »

3.2.3 Gymnases

Seuls les gymnases scolaires composent l'offre actuelle. Au total 20 gymnases sont recensés sur le territoire de l'arrondissement dont 13 dans la portion Est. Le secteur Est offre également une plus grande diversité de types de salles offertes puisque nous retrouvons notamment un palestre de danse et un grand Fieldhouse pour la pratique du badminton ou du volley-ball intérieur. De plus, notons que certains équipements comme le Collège Charlemagne sont complètement excentrés à l'ouest du territoire de l'arrondissement.

Les gymnases des écoles secondaires Riverdale et PCHS répondent à l'essentiel de l'offre actuelle en ce qui a trait aux activités sportives comme le badminton, le soccer, le basket-ball, le volley-ball. Ceux-ci sont utilisés à pleine capacité et ne sont disponibles qu'en soirée les jours de semaine et toute la journée lors des fins de semaine. Les gymnases des écoles primaires sont trop petits pour la pratique d'activités sportives, ils accueillent plutôt les groupes tels que les scouts, les Cadets et les groupes récréatifs. Cependant, il est à noter qu'ils sont en nombre suffisant, ce sont les budgets alloués et leur statut de propriété qui limitent leur utilisation.

L'offre d'activités dépend donc des horaires scolaires et de la disponibilité des lieux et ce, malgré les ententes de partenariat. Outre le fait que les plages horaires sont insuffisantes, par ailleurs, elles ne répondent pas aux nouvelles tendances sur le morcellement des temps libres de la population. Ajoutons que l'arrondissement doit s'entendre avec deux commissions scolaires différentes et d'autres organismes (Collège Charlemagne, Collège Beaubois, etc.) présents sur son territoire ce qui accroît les difficultés d'offres potentielles, les interlocuteurs ayant chacun leur propre politique de « partage des équipements ». De plus, l'entreposage de matériel et d'équipements représente une problématique avec les directions d'école, la priorité étant donnée aux besoins de l'école et non de l'arrondissement.

³⁵ Source : Service Culture, sport, loisirs et développement social, janvier 2013.

³⁶ Offre calculée en tenant compte des ouvertures de piscines saisonnières.

La programmation d'activités sportives intérieures ne peut donc être plus élaborée faute de disponibilité supplémentaire des installations scolaires.

Le tableau suivant présente la localisation des différents gymnases et autres salles de pratique sportive.

TABLEAU 24

Gymnases et autres salles de pratiques sportives, arrondissement Pierrefonds-Roxboro

Localisation	Propriété	Type de salles
Portion Ouest		
Collège Charlemagne	Collège Charlemagne	- 2 gymnases
École Greendale	Commission scolaire Lester-B.-Pearson	- 1 gymnase
École Saint-Anthony	-	- 1 gymnase
École Saint-Charles	Commission scolaire Lester-B.-Pearson	- 1 gymnase
École Saint-Gérard	Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys	- 1 gymnase
École Thorndale	Commission scolaire Lester-B.-Pearson	- 1 gymnase
Portion Est		
Collège Beaubois	Collège Beaubois	- 1 gymnase
École Beechwood	Commission scolaire Lester-B.-Pearson	- 1 gymnase
École du Grand-Chêne	Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys	- 1 gymnase
École du Harfang-des-Neiges	Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys	- 2 gymnases
École Lalande	Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys	- 1 gymnase
École Murielle-Dumont	Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys	- 1 gymnase
École du Perce-Neige	Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys	- 1 gymnase
École Riverdale	Commission scolaire Lester-B.-Pearson	- 3 gymnases; - 1 salle de spectacle-théâtre-auditorium; - 6 salles de cours.
École secondaire Pierrefonds	Commission scolaire Lester-B.-Pearson	- 1 gymnase; - 1 auditorium; - 1 palestre pour la danse; - Fieldhouse est utilisé pour le badminton, le volley-ball,
Parc-école Terry-Fox	Commission scolaire Lester-B.-Pearson	- 1 gymnase

3.2.4 Sports de glace

3.2.4.1 Patinoires extérieures

L'arrondissement regroupe six patinoires extérieures qui permettent la pratique du hockey sur glace libre. L'arrondissement regroupe également sept ronds de glace pour patinage libre.

Mentionnons par ailleurs que la portion Ouest est mieux desservie en matière de nombre de patinoires mais également de type de patinoires puisqu'on y retrouve la seule patinoire permanente avec bandes. Il y a cependant une demande pour une patinoire permanente extérieure multifonctionnelle dans l'Est.

Un sentier glacé a également été aménagé près de la mairie de l'arrondissement et connaît un franc succès. Cette patinoire de plaisance est un bel ajout aux services offerts aux résidents, offrant une glace éclairée avec de la musique d'ambiance et des décorations hivernales. L'emplacement permet d'offrir une activité d'hiver de masse aux citoyens.

La pratique de patinage extérieur reste toutefois saisonnière et sujette aux aléas climatiques.

Le tableau suivant présente le type et la répartition des patinoires extérieures sur le territoire de l'arrondissement.

TABLEAU 25

Patinoires extérieures, arrondissement Pierrefonds-Roxboro

Localisation	Nombre
Portion Ouest	
Parc Alexander	Patinoire de plaisance
Parc Grier	Patinoire de plaisance
Portion Est	
Parc Brook	Patinoire de plaisance
Parc d'Île-Ma-Baie	Patinoire avec bandes permanentes
Parc de la Rive-Boisée	Patinoire de plaisance
Parc de Roxboro	Patinoire de plaisance
Mairie d'arrondissement	Patinoire de plaisance

3.2.4.2 Patinoires intérieures

Actuellement, l'arrondissement détient une entente avec le Sportplexe 4 Glaces Pierrefonds, pour l'utilisation de deux glaces afin de répondre à l'offre de service en sports de glace, entente qui prendra fin en 2017. Le Plan d'intervention sur les arénas de la Ville de Montréal, document réalisé par les services centraux de la Ville de Montréal et daté de novembre 2009, recommande « de doter l'arrondissement à court terme d'un aréna municipal muni de deux glaces supplémentaires à l'entente actuelle tout en maintenant le partenariat existant en vue d'assurer une réponse adéquate à l'ensemble des besoins ».

Localisé au centre de l'arrondissement, un peu à l'ouest du boulevard Saint-Jean, le Sportplexe 4 Glaces Pierrefonds offre toutefois la possibilité de pratiquer le hockey sur glace, le patinage artistique, le patinage libre, la ringuette.

3.2.5 Autres sports

Le parc Grier dispose déjà de certaines installations pour implanter un site de BMX mais une réfection majeure et des investissements sont à prévoir pour une mise à niveau du site.

Le skate-parc du centre George-Springate a été démantelé. Un projet de réaménagement est prévu sur un autre site de l'arrondissement.

3.2.6 Comparatif des équipements sportifs

Le tableau suivant permet la comparaison des différents équipements sportifs sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro avec d'autres arrondissements riverains de l'Île de Montréal. Mentionnons que la distinction a été faite entre les équipements totaux et ceux de propriété municipale. Les équipements totaux n'appartiennent pas tous à l'arrondissement et sont souvent propriété de commissions scolaires ou autres organismes ce qui engendre bien souvent des problématiques d'accessibilité en termes d'horaires et de lieux.

TABLEAU 26

Comparatif des équipements sportifs de propriété municipale selon différents arrondissements³⁷

	Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro Pop : 68 410				Arrondissement d'Achuesic-Cartierville Pop : 126 891				Arrondissement de Montréal-Nord Pop : 83 868				Arrondissement de Rivière des Prairies-Pointe-aux-Trembles Pop : 106 437			
	Totale		De propriété municipale		Totale		De propriété municipale		Totale		De propriété municipale		Totale		De propriété municipale	
	Nb	Per capita	Nb	Per capita	Nb	Per capita	Nb	Per capita	Nb	Per capita	Nb	Per capita	Nb	Per capita	Nb	Per capita
Terrain de soccer (11 joueurs) ¹	13	5 262	9	7 602	13	9 761	10	12 689	1	83 868	1	83 868	14	7 603	4	26 610
Terrain de mini-soccer (7 joueurs)	23	2 974	15	4 561	22	5 768	15	8 460	2	41 934	2	41 934	35	3 041	21	5 065
Terrain de Football	4	17 103	3	22 804	1	126 891	0	0	0	83 868	0	0	1	106 437	0	0
Terrain de balles	16	4 276	14	4 887	19	6 678	18	7 050	12	6 989	12	6 989	14	7 603	13	8 188
Terrain de tennis	30	2 280	29	2 359	32	3 965	32	3 965	22	3 812	22	3 812	22	4 838	14	7 603
Terrain multisports	14	4 886	12	5 701	8	15 861	4	31 723	9	9 319	7	11 981	12	8 870	6	17 740
Pistes d'athlétisme	4	17 103	3	22 804	2	63 446	0	0	2	41 934	1	83 868	1	106 437	0	0
Parc avec au moins un terrain de pétanque, bocce, boulingrin, etc.	6	11 402	6	11 402	13	9 761	13	9 761	8	10 484	8	10 484	-	-	-	-
Piscine intérieure	0	0	0	0	3	42 297	2	63 446	2	41 934	0	0	2	53 219	2	53 219
Piscine extérieure	6	11 402	1	68 410	2	63 446	2	63 446	4	20 967	4	20 967	6	17 740	6	17 740
Pataugeoire extérieure	5	13 682	1	68 410	7	18 127	7	18 127	14	5 991	14	5 991	8	13 304	8	13 304
Jeu d'eau	1	68 410	1	68 410	8	15 861	8	15 861	0	0	0	0	6	17 740	6	17 740

³⁷ Source population : Ville de Montréal, *Annuaire statistique de l'agglomération de Montréal*, Recensement de 2011.

Source équipements sportifs : Ville de Montréal, *Profil des terrains de sports*, Bilan de l'inventaire 2005.

Source équipements aquatiques : Ville de Montréal, *Plan directeur des équipements aquatiques de Montréal*, Août 2012 et sites internet de la Ville de Montréal, arrondissements d'Achuesic-Cartierville, de Montréal-Nord et de Rivière des Prairies-Pointe-aux-Trembles (décembre 2012).

Source gymnases : Ville de Montréal, Liste des équipements.

Autres sources : Sites internet de la Ville de Montréal, arrondissements d'Achuesic-Cartierville, de Montréal-Nord et de Rivière des Prairies-Pointe-aux-Trembles (décembre 2012).

	Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro Pop : 68 410				Arrondissement d'Achatsic-Cartierville Pop : 126 891				Arrondissement de Montréal-Nord Pop : 83 868				Arrondissement de Rivière des Prairies-Pointe-aux-Trembles Pop : 106 437			
	Totale		De propriété municipale		Totale		De propriété municipale		Totale		De propriété municipale		Totale		De propriété municipale	
	Nb	Per capita	Nb	Per capita	Nb	Per capita	Nb	Per capita	Nb	Per capita	Nb	Per capita	Nb	Per capita	Nb	Per capita
Gymnases et palestres	20	3 420	0	0	6	21 148	2	63 446	7	11 981	0	0	7	15 205	2	53 219
Patinoire extérieure	6	11 402	6	11 402	12	10 574	12	10 574	5	16 774	5	16 774	12	8 870	12	8 870
Aréna	1	68 410	0	0	3	42 297	3	42 297	3	27 956	3	27 956	3	35 479	3	35 479

(1) À noter : certains terrains de soccer servent également à la pratique du football.

L'offre en matière d'équipements sportifs par habitant est très disparate au sein même des arrondissements et entre ceux-ci.

Globalement, il apparaît que l'offre en matière de terrains sportifs sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro est comparable, voire meilleure aux autres arrondissements. Le ratio habitants versus terrains de soccer, bien que ceux-ci ne suffisent pas à la demande, est meilleur que ceux des autres arrondissements³⁸. Il y a toutefois peu de terrains avec une surface synthétique. La situation est similaire pour les terrains de football, de balles, de tennis, multisports et athlétisme avec des écarts plus au moins importants selon le type d'équipement sportif offert. Rappelons toutefois qu'une part importante des équipements sportifs de l'arrondissement sont localisés sur des sites privés ou sont gérés par des organismes autres que municipaux (Commission scolaire, etc.). On retrouve par ailleurs cette tendance, à plus ou moins grande échelle, dans certains arrondissements comparatifs.

Concernant les sports aquatiques, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro ne dispose d'aucune piscine intérieure de gestion privée ou autre et de peu de piscines extérieures. Par ailleurs, ces dernières sont vétustes et inadaptées aux normes. Tous les autres arrondissements disposent de piscines intérieures (deux ou trois selon le cas). Seul l'arrondissement de Montréal-Nord ne dispose d'aucune piscine intérieure lui appartenant mais il dispose toutefois de deux piscines sur son territoire accessible pour les résidents. Le constat est sensiblement le même pour les piscines extérieures où l'arrondissement accuse un manque d'équipements lui appartenant.

Cette situation est identique en matière d'offre d'équipements de type aréna. Aucune aréna appartenant à l'arrondissement n'est implantée sur son territoire. À contrario, on retrouve trois arénas et ce dans chaque arrondissement comparatif.

Pour les gymnases et palestres, aucun n'est propriété de l'arrondissement. Seul l'arrondissement de Montréal-Nord est dans ce cas-là. Ajoutons que les autres arrondissements disposent de nombreuses salles polyvalentes – activités ou de salles plus spécialisées telles que salle de sports de combat, dojo, salle d'haltérophilie, salle de raquetball, salle de musculation, salle de squash, salle de danse, salles des tout-petits, etc. L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro ne dispose d'aucune salle de ce type ni de salle dédiée spécifiquement à la pratique de certains sports.

Au sein de l'arrondissement, il y a donc une dichotomie entre :

- une force relative dans les équipements faisant partie prenante des parcs et voués au loisir;
- une grande faiblesse dans l'offre d'équipements supportant une pratique sportive organisée.

³⁸ Rappelons toutefois que l'inventaire des terrains pour les autres arrondissements date de 2005.

3.3 VOLET RÉCRÉATIF

3.3.1 Parc et espaces verts

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro est doté de 76 parcs (sans les parcs-régionaux) et espaces verts ainsi que de neuf parcs-écoles que l'on peut décrire selon une typologie distinguant quatre types d'espaces :

- **les parcs régionaux.** Les parcs régionaux, au nombre de cinq, regroupent les espaces verts d'importance régionale, soit en termes de rayonnement, soit en termes de valeur patrimoniale. Cette catégorie comprend les parcs-nature du Bois-de-Liesse, de l'Anse-à-l'Orme et du Cap Saint-Jacques, l'Éco-territoire des Rapides-du-Cheval-Blanc, ainsi que le corridor écoforestier de la Rivière-à-l'Orme. Rappelons toutefois que ces parcs sont gérés par la Ville de Montréal;
- **les parcs de quartier.** Pierrefonds-Roxboro compte 6 parcs de quartier couvrant près de 23 hectares. Il s'agit de parcs de grande dimension abritant des fonctions d'importance majeure, tels des équipements sportifs de dimensions réglementaires avec éclairage, estrades, etc., tout en comportant une dimension socioculturelle dans un cadre naturel. Un bâtiment de services ou un chalet est présent dans ce type de parc. Le parc Grier est le plus grand avec plus de huit hectares;
- **les parcs de voisinage.** On retrouve 44 parcs de voisinage sur le territoire, pour un total de près de 58 hectares. Ces parcs ont un rayon de desserte de 400 mètres, se retrouvent au cœur d'un ensemble d'îlots ou de pâtés de maisons, sont de superficie limitée et sont circonscrits par des rues à circulation légère où l'enfant peut circuler en toute sécurité. Les parcs de voisinage doivent généralement comporter des jeux pour les enfants, une placette de surveillance avec mobilier, des aménagements paysagers et un espace gazonné, plat et polyvalent;
- **les espaces verts et îlots de verdure.** On retrouve quelque 25 espaces verts et îlots de verdure dans l'arrondissement, pour un total de plus de 19 hectares. Il s'agit d'espaces de verdure à vocation essentiellement ornementale et de dimensions variées.

On retrouve également un espace vert rattaché au Centre sportif George Springate qui joue le rôle d'un parc urbain d'une superficie de 69 017 mètres carrés.

Par ailleurs, selon la norme américaine, on compte 4 hectares pour 1000 habitants d'espaces verts. Dans le cas du secteur de Pierrefonds-Ouest, si l'on considère une future population de 16 000 habitants, la norme serait rencontrée puisqu'il serait nécessaire d'avoir un minimum de 64 hectares et il est prévu 180 hectares en conservation de milieux naturels.

Toutefois, dans les 4 hectares de la norme précitée, il doit y avoir un minimum de 1,5 hectare à des fins de parcs à vocation sportives donc 24 hectares nécessaires dans le cas de Pierrefonds-Ouest. Cependant, seulement 10 hectares sont prévus à des fins de parcs à vocation sportive et récréative dans le projet actuel.

Le tableau suivant présente l'inventaire des parcs et espaces verts sur le territoire de l'arrondissement.

TABLEAU 27

Inventaire des parcs et espaces verts

Parcs régionaux	
• Parc-nature du Bois-de-Liesse • Parc-nature L'Anse-à-L'Orme • Parc-nature du Cap-Saint-Jacques • Éco-territoire des Rapides-du-Cheval-Blanc • Corridor Écoforestier de la rivière à l'Orme	

Parcs de quartier	
• Parc Roxboro (14 903 m²) • Parc Alexander (36 297 m²) • Parc d'A-Ma-Baie (20 769 m²) • Parc Brook (47 914 m²) • Parc Grier (82 354 m²) • Parc de la Rive-Boisée (27 084 m²)	
Total : 229 321 m²	

Parcs de voisinage	
• Parc Alphonse-Desjardins (306 m²) • Parc Anderson (6 600 m²) • Parc Aragon (14 698 m²) • Parc du Belvédère (6 965 m²) • Parc Bibeau (6 266 m²) • Parc Boisé de Roxboro (44 207m²) • Parc Cérès (14 419 m²) • Parc du Château-Pierrefonds (25 536 m²) • Parc Cloverdale (10 411 m²) • Parc des Coopérants (2 941 m²) • Parc Coursol (1 494 m²) • Parc Cyril-W.-McDonald (18 239 m²) • Parc Damase-Richer (3 005 m²) • Parc de Deauville (25 450 m²) • Parc Duval (76 856 m²) • Parc Edgar-Budge (7 500 m²) • Parc Fréchette (4 019 m²) • Parc Gravel (9 286 m²) • Parc Greendale (9 867 m²) • Parc Guillaume-Gamelin-Gaucher (3 985 m²) • Parc Hélène-Legault (7 570 m²) • Parc de l'Héritage-sur-le-Lac (31 326 m²) • Parc Hillcrest (4 319 m²)	• Parc Jean-Brillant (7 833 m²) • Parc Julie-Dauth (11 186 m²) • Parc Labrosse (1 447 m²) • Parc London (7 398 m²) • Parc Louise-Deschênes (5 134 m²) • Parc Monteray (2 012m²) • Parc Montgomery (2 032 m²) • Parc des Mugnets (7 159 m²) • Parc Munro (5 468 m²) • Parc Olympia (27 892 m²) • Parc Paquin (10 513 m²) • Parc Parkinson (12 273 m²) • Parc Pierre-Elliott-Trudeau (3 768 m²) • Parc Rita-Marceau (2 184 m²) • Parc Saint-Charles (12 423 m²) • Parc Sainte-Suzanne (1 492 m²) • Parc du Sureau (2 407 m²) • Parc de Versailles (7 746 m²) • Parc Victor P. Gray (13 840 m²) • Parc Villeret (30 925 m²) • Parc Yuile (68 651 m²)
Total 579 048 m²	

Espaces verts / Îlots de verdure	
• Parc de l'Achillée (922 m²) • Parc des Anciens-Combattants (2 536 m²) • Parc de l'Anse-aux-Chênes (1 395 m²) • Parc des Arbres (43 702 m²) • Parc des Bénévoles (1 808m²) (fait partie du parc Roxboro) • Parc du Bois-des-Trottier (13 147 m²) • Parc Chestnut (2 269 m²) • Parc d'Esterel-Boisé (5 467 m²) • Parc Gouin (2 862 m²) • Parc Graham (23 184 m²) • Parc de l'Île de Roxboro (26 403 m²) • Parc Jacynthe-Fyfe (1 338 m²)	• Parc Lalande (1 284 m²) • Parc Léo-Marceau (8 102 m²) • Parc Ménard (1 660 m²) • Parc du Millénaire (9 099 m²) • Parc Monk (13 821 m²) • Parc Port de Plaisance de Pierrefonds (7 356 m²) • Parc de la Promenade-Lalande (2 169 m²) • Parc Raoul-Laurin (4 906 m²) • Parc des Rapides-du-Cheval-Blanc (13 204 m²) • Parc des Rivières (1 005 m²) • Parc Saint-Barnabas (4 037 m²) • Parc William-Barrett (588 m²) • Jardin-de-Richmond (2 245 m²) • Place Anne-Marie-Edward (inclus dans le parc Grier)
Total 192 701m²	

3.3.2 Aires de jeux

Sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, on retrouve 98 aires de jeux pour enfants dont 39 dans la portion Ouest et 59 à l'Est.

La grande majorité des parcs offrent une aire de jeux pour les 1-6 ans et une pour les 7-12 ans. Seuls six parcs offrent uniquement une aire de jeux pour les 7-12 ans, restreignant ainsi l'âge du public ciblé. Il s'agit des parcs suivants : Monteray, Gouin, Louise-Deschênes, Montgomery, Roxboro et Victor-P.-Gray.

Des aires d'exercice canin sont disponibles dans les parcs Brook et Grier.

Le tableau suivant dresse la liste des aires de jeux selon les secteurs de l'arrondissement.

TABLEAU 28
Aires de jeux, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

Localisation	Nombre d'aires de jeux	Clientèle visée
Portion Ouest		
Parc Alexander	2	1-6 ans 7-12 ans
Parc Bibeau	1	1-6 ans 7-12 ans
Parc Coursol	2	1-6 ans 7-12 ans
Parc Cyril-W.-Mcdonald	2	1-6 ans 7-12 ans
Parc de Deauville	2	1-6 ans 7-12 ans
Parc du Château-Pierrefonds	2	1-6 ans 7-12 ans
Parc Duval (rues Atlas et Desrosiers)	2 2	1-6 ans et 7-12 ans1-6 ans et 7-12 ans
Parc Edgar-Budge	2	1-6 ans 7-12 ans
Parc Fréchette	2	1-6 ans 7-12 ans
Parc Greendale	2	1-6 ans 7-12 ans
Parc Grier	2	1-6 ans 7-12 ans
Parc Guillaume-Gamelin-Gaucher	2	1-6 ans 7-12 ans
Parc Hélène-Legault	2	1-6 ans 7-12 ans
Parc de l'Héritage-sur-le-Lac	2	1-6 ans 7-12 ans

Localisation	Nombre d'aires de jeux	Clientèle visée
Parc Julie-Dauth	1	1-6 ans 7-12 ans
Parc Monteray	1	1-6 ans
Parc Saint-Charles	2	1-6 ans 7-12 ans
Parc-école Saint-Gérard	1	7-12 ans
Parc Thorndale	1	7-12 ans
Parc Villeret	2	1-6 ans 7-12 ans
Parc Yuile	2	1-6 ans 7-12 ans
Portion Est		
Parc Alphonse-Desjardins	1	1-6 ans 7-12 ans
Parc Anderson	2	1-6 ans 7-12 ans
Parc Aragon	2	1-6 ans 7-12 ans
Parc du Belvédère	2	1-6 ans 7-12 ans
Parc Brook	2	1-6 ans 7-12 ans
Parc du Centre Sportif George Springate	2	1-6 ans 7-12 ans
Parc Cérès	2	1-6 ans 7-12 ans
Parc Cloverdale	2	1-6 ans 7-12 ans
Parc d'À-Ma-Baie	1	1-6 ans 7-12 ans
Parc Damase-Richer	2	1-6 ans 7-12 ans
Parc de la Rive-Boisé	2	1-6 ans 7-12 ans
Parc Roxboro	2	1-6 ans 7-12 ans
Parc des Coopérants	2	1-6 ans 7-12 ans
Parc des Muguets	2	1-6 ans 7-12 ans
Parc du Boisé de Roxboro	2	1-6 ans 7-12 ans
Parc Gouin	1	7-12 ans

Localisation	Nombre d'aires de jeux	Clientèle visée
Parc Gravel	1	1-6 ans 7-12 ans
Parc-école Terry-Fox	1	7-12 ans
Parc Jean Brillant	2	1-6 ans 7-12 ans
Parc Labrosse	2	1-6 ans 7-12 ans
Parc London	2	1-6 ans 7-12 ans
Parc Louise-Deschênes	1	1-6 ans 7-12 ans
Parc Montgomery	1	7-12 ans
Parc Olympia	2	1-6 ans 7-12 ans
Parc Paquin	2	1-6 ans 7-12 ans
Parc Parkinson	2	1-6 ans 7-12 ans
Parc Pierre-Elliott-Trudeau	2	1-6 ans 7-12 ans
Parc Rita-Marceau	2	1-6 ans 7-12 ans
Parc rue du Sureau	2	1-6 ans 7-12 ans
Parc Sainte-Suzanne	1	7-12 ans
Parc Versailles	2	1-6 ans 7-12 ans
Parc Victor-P.-Gray	1	1-6 ans
Parc-école Murielle-Dumont	2	1-6 ans 7-12 ans

3.3.3 Pistes cyclables

La figure³⁹ suivante illustre les pistes cyclables sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Un lien est-ouest, le long du boulevard Pierrefonds relie le territoire de l'arrondissement par une piste cyclable. On retrouve également des pistes cyclables dans le parc-nature du Cap-Saint-Jacques accessible toutefois uniquement par le boulevard Gouin Ouest. Le territoire est également jalonné de quelques bandes cyclables ou pistes désignées. Elles ne sont toutefois pas toujours reliées entre elles et ne garantissent pas la sécurité des usagers. Enfin, le secteur localisé au sud du boulevard de Pierrefonds et à l'ouest du boulevard Saint-Jean n'est desservi par aucune voie cyclable.

³⁹ Association Vélo-Québec, source : Ville de Montréal, 2010

FIGURE 3

Réseau cyclable, Pierrefonds-Roxboro et environnement rapproché, 2010



Toutefois, le plan de Transport de Montréal⁴⁰ prévoit doubler le réseau cyclable de Montréal en sept ans et compter ainsi près de 800 kilomètres de pistes. Parallèlement, Montréal entend également rendre accessible à l'année une partie de son réseau cyclable.

⁴⁰ Ville de Montréal, *Plan de Transports*, 2007.

3.4 PROJETS EN COURS

3.4.1 Le réaménagement et l'agrandissement de la bibliothèque⁴¹

La bibliothèque de Pierrefonds est située au 13 555, boulevard de Pierrefonds, au coin de la rue Richmond. L'édifice de 30 ans est construit de plain-pied sur un seul niveau et comporte une superficie utilisable de 1 649,8 mètres carrés net. Jusqu'au début des années 1990, la bibliothèque a pu répondre aux besoins de la population. Les problèmes d'exiguïté et de manque d'espace sont depuis devenus importants et empêchent d'offrir un service de qualité à la population. Ainsi, par exemple, les salles communes, prévues normalement pour accueillir des activités, sont utilisées le plus souvent pour le stockage des livres. Le secteur administratif a été réduit afin d'y aménager la section des adolescents mais cette section ne comporte ni chaise, ni table et occupe un corridor dans lequel a été installé du rayonnage débordant de livres. La collection comportait 201 709 documents en décembre 2009 et ne peut plus croître comme il le faudrait faute d'espace. Depuis cinq ans, « l'élagage » de documents est plus important que les acquisitions. Dès 1995, la situation déjà problématique a justifié la réalisation d'une étude de faisabilité pour un projet d'agrandissement.

Les solutions proposées par l'arrondissement pour améliorer la fonctionnalité de la bibliothèque sont donc :

- l'agrandissement de la bibliothèque,
- le réaménagement de la bibliothèque existante;
- la mise en place d'un réseau de bibliothèques sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement.

Parmi les objectifs visés, retenons notamment:

- l'amélioration de l'offre et la qualité des services rendus à la population en matière de bibliothèque et de culture avec notamment une offre de nouveaux services;
- la résolution des problèmes actuels de congestion;
- la mise à niveau de la bibliothèque par rapport à la moyenne des bibliothèques canadiennes et ce, en fonction des besoins;
- la création d'une bibliothèque du XXI^{ème} siècle, en rupture avec l'image de la bibliothèque traditionnelle.

Dans cette optique, le projet consiste à réaménager la bibliothèque actuelle et à l'agrandir d'une superficie de 2 317,7 mètres carrés bruts ce qui porterait sa superficie brute totale à 3 967,5 mètres carrés. La superficie nette de la bibliothèque atteindra donc 2 938,9 mètres carrés.

Par ailleurs, un sous-sol d'une superficie de 555,5 mètres carrés bruts, soit 411,5 mètres carrés nets, est également prévu. Une terrasse adjacente au futur café, en plus de remplir ses fonctions quotidiennes de restauration, offrira occasionnellement des spectacles. Le bâtiment vise une certification LEED Or.

⁴¹ Source: Direction des stratégies et transactions immobilières - Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, *Programme fonctionnel et technique, agrandissement et réaménagement* Bibliothèque de Pierrefonds (3029), arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, juin 2011.

Les principales fonctions incluses dans la nouvelle bibliothèque de Pierrefonds seront notamment :

- bibliothèque – Grand hall;
- bibliothèque – Section des adultes;
- bibliothèque – Section des adolescents;
- bibliothèque – Section des enfants;
- bibliothèque – Section des tout-petits;
- bibliothèque – Section de la généalogie + fonds Locas;
- bibliothèque – Section du multimédia;
- bibliothèque – Salles (salle de travail d'équipe, salle de travail silencieuse, salle multifonctionnelle, salle de formation, salle de jeux multimédias);
- sous-sol – Espaces administratifs;
- sous-sol – Espaces d'entreposage pour l'arrondissement.

3.4.2 Revitalisation du secteur du Port de Plaisance de Pierrefonds

Le concept du Port de Plaisance de Pierrefonds prévoit notamment l'aménagement d'un chalet avec services soit : des toilettes, une salle polyvalente d'environ 96 mètres carrés avec un casse-croûte, un bureau administratif et une pièce pour l'entreposage.

Parmi les éléments planifiés à l'extérieur, on compte :

- une grande terrasse attenante au chalet;
- un espace couvert polyvalent sur la terrasse pour des activités extérieures;
- des jeux d'eau au sol faisant office de fontaine à proximité de la terrasse;
- l'aménagement de sentiers dans les parties boisées incluant un circuit d'entraînement avec haltes de mise en forme;
- l'aménagement d'aires de jeux pour les 0-5 ans et pour les 6-12 ans en respect avec le milieu naturel;
- l'aménagement d'un terrain de volleyball de plage;
- l'aménagement d'une descente de bateau et d'une marina, des quais pour 30 bateaux à moteur, d'une halte pour kayak ainsi qu'un service de location d'embarcation tel que kayak, pédalo ou canot;
- l'accueil de camps de jour à vocation nautique;
- l'aménagement d'un rond et des sentiers pour du patinage en hiver;
- l'ajout de supports à bicyclette;
- la création d'un lien entre le Port de plaisance et le parc Raoul-Laurin.

L'aménagement et la mise en valeur des espaces riverains sont également prévus avec par exemple, une avancée vers l'eau type plate-forme flottant pour la pêche et l'observation, l'aménagement de sentiers longeant la rivière (hors bande-riveraine) et l'aménagement d'un accès à la rivière pour piétons.

Un stationnement pouvant accueillir 13 véhicules avec remorques et 23 automobiles intégrant les principes de développement durable pour en faire un stationnement vert est également prévu. Le stationnement pour les remorques sera utilisé de façon temporaire et sera payant. Par ailleurs, un projet visant la création d'un lien par Bixi pourrait être offert afin de relier la gare de train et un éventuel quartier culturel.

3.4.3 Parc-nature des Rapides-du-Cheval-Blanc

La Ville de Montréal et l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro ont annoncé en 2009 la création d'un parc-nature des Rapides-du-Cheval-Blanc, un parc linéaire à portée régionale qui comptera à terme plus de 40 hectares et qui offrira au public une fenêtre sur la rivière des Prairies. Trois parcs riverains locaux, le parc des Arbres, le parc de l'Île Roxboro et le parc des Rapides-du-Cheval-Blanc ont été incorporés au parc-nature qui fera l'objet d'un aménagement en vue de son ouverture au public. La figure suivante⁴² illustre le projet.

La Ville de Montréal a identifié dans sa *Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels* dix écoterritoires qui abritent des écosystèmes d'intérêt et qui offrent des superficies minimales de 15 hectares.

Ainsi, les objectifs de conservation et d'aménagement en lien avec ce secteur sont :

- « préserver un écosystème viable autour d'un site panoramique unique sur la rivière des Prairies offrant un potentiel en termes de parc d'envergure régional;
- préserver la grande biodiversité faunique et floristique du secteur tout en maximisant l'accessibilité aux rives;
- maintenir un lien entre les zones de conservation et les trois parcs riverains actuels (parc de l'Île Roxboro, parc des Rapides-du-Cheval-Blanc et parc des Arbres). »

L'écoterritoire visé se caractérise par un jeune bois fréquenté par le cerf de Virginie et par un marécage arborescent qui constitue un habitat pour la reproduction notamment de la grenouille des bois et des rainettes. Le projet permettra donc de relier deux zones de grande diversité biologique dont à l'est, le secteur rattaché aux parcs de l'île de Roxboro et des Rapides-du-Cheval-Blanc et à l'ouest, le parc des Arbres.

Ce projet est accessible par les principaux axes routiers dont :

- l'autoroute 13, à proximité, qui constitue le lien autoroutier permettant de desservir la couronne nord et l'île de Montréal;
- les boulevards de Pierrefonds et Gouin Ouest, principaux axes est-ouest;
- le boulevard des Sources qui permet de desservir l'arrondissement du nord au sud.

⁴² Source: http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7377,94741671&_dad=portal&_schema=PORTAL

FIGURE 4
Projet du Parc-nature des Rapides-du-Cheval-Blanc



3.4.4 Centre civique

Identifié comme un besoin sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, le projet de centre civique vise à regrouper dans le secteur centre, autour d'un espace de rassemblement, des fonctions civiques dont des équipements municipaux. Le développement d'un tel centre civique permettrait notamment un développement des activités culturelles, sportives et récréatives en venant également ajouter des locaux et des installations pour la pratique de celles-ci.

Le secteur d'implantation de ce projet se situe à proximité de l'hôtel de Ville et la bibliothèque de manière à créer un véritable pôle civique au cœur de l'arrondissement.

3.5 PERCEPTIONS ET ATTENTES

Un comité de travail a été formé au sein de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, regroupant des responsables des volets loisir, culture, sport, récréation, parcs et urbanisme.

À la suite de la revue de la documentation pertinente, de visites des installations et d'une série de rencontres avec les responsables de l'arrondissement et les représentants des volets culturels, sportifs et récréatifs, des rencontres ont eu lieu les 18 et 19 avril 2012 avec le comité de travail. Le but de ces rencontres :

- définir l'offre actuelle en matière d'installations (culturelles, sportives et récréatives) et de programmation;
- définir les besoins connus et les problématiques;
- élaborer sur les projets en cours ou à venir.

Par la suite, un atelier de travail regroupant près d'une quarantaine de personnes a été tenu le 23 mai 2012. Cette rencontre, portant également sur l'offre et les besoins en matière d'installations culturelles, sportives et récréatives, comptait des élus, des officiers municipaux et différents représentants de la communauté. La section 3.5 du document présente la perception des besoins actuels et futurs résultant des travaux de cet atelier de travail.

Un atelier de travail similaire a eu lieu le 11 juin 2012 avec des intervenants du milieu concernés par le développement d'un centre civique. Cette rencontre regroupait 34 personnes, dont des officiers municipaux, des représentants des regroupements sportifs, récréatifs et communautaires ainsi que des élus. On retrouve également à la section 3.5 du présent document, un résumé des attentes alors exprimées à l'égard du projet de centre civique.

Les deux ateliers ont été réalisés avec les acteurs suivants :

- des représentants d'organismes locaux;
- des représentants citoyens;
- des représentants institutionnels;
- des représentants de l'arrondissement (employés et élus).

Enfin, afin de recueillir les perceptions et attentes des intervenant de l'arrondissement en termes d'équipements culturels, sportifs et récréatifs, trois rencontres ont eu lieu avec les représentants de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social (DCSLDS) et deux ateliers de travail ont été tenues. La discussion portait sur les forces, les faiblesses, les opportunités et les contraintes, les aspirations quant à l'état de la situation actuel des équipements culturels, sportifs et récréatifs de l'arrondissement, leur devenir et les moyens d'action.

Les trois rencontres avec les représentants de la DCSLDS abordaient la situation vécue dans chacune des sphères (culture, sport et récréation) de la Direction alors que les deux ateliers traitaient : 1) de la situation des équipements culturels, sportifs et récréatifs de l'arrondissement; et 2) du développement d'un centre civique.

Nous présentons ici les éléments de consensus émergeant de ces discussions.

3.5.1 Les équipements culturels, sportifs et récréatifs

3.5.1.1 Au plan global

Les forces et les opportunités :

- **la qualité de vie et le territoire** : Les participants conviennent que l'arrondissement offre un cadre de vie intéressant pour sa population. La présence de la rivière et de sa rive, sur plus de 25 km de longueur, ainsi que des parcs-nature (même s'ils sont peu accessibles) sont considérés comme un atout distinctif de l'arrondissement.;
- **le dynamisme social** : L'arrondissement bénéficie d'une population relativement jeune, d'un bon taux de scolarisation et d'une richesse relative, une situation perçue comme un appui à la prise en main des destinées de l'arrondissement et comme un facteur propice en regard des projets d'investissement dans les infrastructures municipales;
- **un renouveau à la DCSLDS** : Tous les participants voient d'un bon œil l'ajout de nouveaux professionnels à l'équipe de la DCSLDS. Ce renouvellement de l'équipe coïncide avec les efforts que l'arrondissement veut consacrer à améliorer l'offre en installations et en services.

Les faiblesses et les contraintes :

- **l'offre en installations** : Les participants s'entendent sur le manque d'installations accessibles aux citoyens de tous âges. D'ailleurs, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro serait un des arrondissements le moins bien pourvu en matière d'installations culturelles, sportives et récréatives;
- **l'offre de services** : L'offre de services en matière de culture, de sport et de récréation est très peu présente dans l'arrondissement. Cela peut s'expliquer en partie par le peu d'installations de propriété municipale et, par conséquent, le peu de contrôle sur leur disponibilité;
- **le territoire** : L'arrondissement se distingue par un territoire longiforme, d'une longueur de plus de 25 km et de 1 à 2 km de largeur, traversé d'est en ouest par les boulevards de Pierrefonds et Gouin et longeant la Rivière des Prairies. Cette configuration unique contraint les échanges entre les différents secteurs de l'arrondissement compte tenu des grandes distances à parcourir. Elle favorise plutôt des déplacements vers des installations localisés au sud comme à Kirkland, Dollard-des-Ormaux, Pointe-Claire et Dorval. Par ailleurs, dans le secteur de l'hôtel de Ville, de la bibliothèque et du Centre culturel de Pierrefonds, un immense terrain vacant (la « patch ») appartenant à l'arrondissement produit par l'enlèvement de l'ancienne aréna détient un grand potentiel de développement.

Les aspirations :

- **l'offre en installations** : Les prochaines années devront être consacrées non seulement à la mise à niveau d'installations existantes et à la consolidation des acquis, mais au développement d'installations culturelles, sportives et récréatives pour atteindre de hauts niveaux de qualité et répondre aux clientèles actuelles et futures;
- **l'offre de services** : Les participants croient que l'offre de services en matière de culture, de sport et de récréation devra se développer au fur et à mesure que l'offre en installations s'améliorera et que l'arrondissement aura une mainmise sur lesdites installations;

- **le territoire** : Les participants s'entendent que l'offre en installations et en services doit mieux couvrir l'ensemble du territoire et augmenter le sens d'appartenance de ce dernier à la communauté. Le développement des installations et des services devra se déployer sous la forme de réseau et de satellites;
- **le rayonnement et la promotion de l'offre** : Les intervenants visent à ce que les installations et les services soient mieux développés, mieux connus, mieux communiqués.

3.5.1.2 Au plan des équipements culturels

Les forces et les opportunités :

- **le dynamisme des acteurs en place** : Malgré la quasi absence d'installations municipales et de services (hormis la nouvelle bibliothèque qui devrait être construite en 2015), les participants notent que l'arrondissement comporte un bon bassin d'artistes, actifs dans toutes les disciplines et un bon nombre d'événements. Certaines initiatives revêtent un caractère unique et témoignent du sens de l'initiative et de l'innovation du milieu culturel.

Les faiblesses et les contraintes :

- **la mobilisation et la coordination des acteurs** : Certains participants disent « regretter un leadership municipal déficient » en matière de développement culturel et en matière d'investissement dans les installations, dont certaines manquent d'entretien et s'avèrent hors normes ou mal adaptées aux activités qu'on y tient et que l'on pourrait y tenir. Seuls le centre culturel de Pierrefonds et les bibliothèques de Pierrefonds et de Roxboro desservent, comme installations municipales, la population. Les centres communautaires de l'Est et de l'Ouest agissent également comme lieux de diffusion culturelle. Par ailleurs, la programmation de certaines activités (mariages, spectacles) s'avère conflictuelle avec la mission première des installations. Finalement, le manque de communication et de coordination entre les organismes ainsi que l'essoufflement des bénévoles faisant face à des contraintes grandissantes sont perçues comme des difficultés marquantes.

Les aspirations :

- **le soutien et la promotion de la production culturelle** : Les participants souhaitent de concert que les acquis importants en termes d'intervention culturelle fassent l'objet de stratégies dynamiques de consolidation, particulièrement en ce qui a trait au soutien des organismes et des intervenants et à la mise en valeur, la promotion et la visibilité des initiatives et des productions locales;
- **le développement des installations**: Le déploiement des installations à vocation culturelle est également recherché, notamment : 1) au moyen de lieux de diffusion, d'incubation et de médiation culturelle; 2) la conversion ou l'adaptation de bâtiments comme la bibliothèque de Roxboro et les gares de Pierrefonds-Roxboro et Sunnybrooke; 3) en renforçant l'offre en installations au centre de l'arrondissement, en complétant les installations à l'Est et en développant de nouvelles installations à l'Ouest pour répondre aux clientèles existantes et à venir.

3.5.1.3 Au plan des équipements sportifs

Les forces et les opportunités :

- **les acquis** : La solidarité des citoyens et des bénévoles de l'arrondissement a permis à celui-ci de développer des partenariats et de maximiser l'utilisation des installations sportives existantes sur son territoire. La majorité des écoles sont utilisées dans la programmation sportive municipale. Parmi les principales installations mentionnons :

le Pierrefonds Comprehensive High School (PCHS) avec ses gymnases et ses terrains de soccer, le Collège Beaubois, le Riverdale High School. Par ailleurs, le Sportplexe 4 Glaces, de propriété privée, offre deux glaces à l'arrondissement pour sa programmation.

Les faiblesses et les contraintes :

- **l'offre en installations** : Les participants conviennent que l'offre en installations municipales est quasi absente et, par conséquent, que l'unique façon d'accéder à des installations sportives est de développer des ententes avec des partenaires scolaires et privés. Les principales faiblesses de ces partenariats sont notamment : le peu de flexibilité des plages horaires, les contraintes d'accessibilité, les coûts élevés des ententes, la qualité ou la déficience des installations. Par ailleurs, le manque de disponibilité d'installations limite la pratique de nombreuses clientèles, que ce soit pour le soccer, les sports aquatiques, les sports de glace, etc.;
- **l'offre de services** : L'offre de services en matière de sport est peu présente dans l'arrondissement. Cela s'explique en partie par le peu d'installations de propriété municipale et, par conséquent, le peu de contrôle sur leur disponibilité.

Les aspirations :

- **le développement des installations** : Les participants s'entendent sur le fait que l'arrondissement doit non seulement revoir ses ententes avec ses différents partenaires, spécifiquement avec le Sportplexe 4 Glaces, dont l'échéancier de renouvellement vient en 2015, mais doit aussi développer des installations municipales adéquates pour les pratiques sportives actuelles et projetées;
- **la répartition des installations** : Selon les participants, le déploiement des installations doit épouser un modèle qui puisse couvrir le territoire de Pierrefonds-Roxboro, soit de concentrer des installations majeures dans son centre et développer dans les secteurs Est et Ouest des pôles sportifs secondaires dans les parcs existants et projetés.

3.5.1.4 Au plan des équipements récréatifs

Les forces et les opportunités :

- **les atouts du milieu** : Bénéficiant d'une multitude de parcs de voisinage et de quartier, de grands parcs-natures, d'une rive de plus de 25 km de longueur longeant la rivière des Prairies, les participants soulignent le potentiel récréatif qu'offre le territoire à ses citoyens. On considère que les atouts récréatifs de l'arrondissement sont peu ou pas connus, ni exploités.

Les faiblesses et les contraintes :

- **le territoire** : Les participants conviennent que : 1) la morphologie du territoire contraint la liaison avec les différentes installations récréatives; 2) l'accessibilité à la rive et à la rivière des Prairies est limitée par le peu de propriétés publiques riveraines; 3) les parcs sont souvent surchargés d'équipements et parfois déficients en termes d'entretien et d'installations aquatiques.

Les aspirations :

- **le développement d'un réseau polyvalent** : Les contraintes liées à la morphologie du territoire de l'arrondissement suggère le développement d'un réseau récréatif complet qui relie le milieu riverain au milieu de

vie par le déploiement d'un réseau cyclable et piétonnier d'est en ouest reliant les principales installations culturelles, sportives et récréatives et par l'accès à la rive et au plan d'eau par l'aménagement de quais et de navettes fluviales;

- **le milieu riverain** : Toutes les tables ont exprimé leur préoccupation à l'effet que la rivière des Prairies et le milieu riverain qui marquent si pleinement l'identité de l'arrondissement fassent l'objet d'une attention soutenue et d'une mise en valeur adéquate, c'est-à-dire préservant les qualités paysagères et développer l'accessibilité publique des lieux naturels et récréatifs le long de la rivière des Prairies;
- **les parcs** : Les participants conviennent que la qualité des parcs doit être améliorée et que certains parcs (voisinage) doivent répondre à des besoins de proximité, tandis que d'autres (quartier) doivent être polyvalents et complémentaires entre eux, dans la mesure du possible, pour pouvoir accueillir des activités polyfonctionnelles.

3.5.2 Le développement du centre civique

Les forces et les opportunités :

- **la conjoncture** : Les participants conviennent que de nombreux facteurs militent en faveur du développement d'un centre civique, notamment le manque d'installations municipales d'importance à la mesure de l'arrondissement, la croissance de la population au cours des prochaines années, et l'engouement pour l'activité physique, la santé et la mise en forme.

Les faiblesses et les contraintes :

- **la mobilisation et la coordination des acteurs** : Certains participants disent « regretter un leadership municipal manquant » en matière de concertation, de priorisation et d'investissement dans le développement d'un centre civique;
- **les services offerts** : Toutes les tables ont affirmé regretter les carences de l'offre en installations majeures comme un centre civique comprenant entre autres des gymnases, des piscines et bassins d'eau, et les inévitables fuites des citoyens à la recherche de services vers d'autres villes avoisinantes.

Les aspirations :

- **la qualité de vie** : L'ensemble des participants associe le développement d'un centre civique à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, du sentiment d'appartenance des citoyens à l'arrondissement et de l'identité de l'arrondissement;
- **l'accessibilité et la polyvalence** : Les participants conviennent que le moment est venu pour que l'arrondissement se dote d'un centre civique dont la vocation sera multiple et son accessibilité universelle. Véritable point de rassemblement de l'arrondissement, le centre civique est localisé en son centre, dans le grand espace municipal vacant situé entre les boulevards de Pierrefonds et Gouin et bordé à l'ouest par le chemin de la Rive-Boisée;
- **la mobilisation, la convivialité et l'innovation** : Compte tenu de l'absence d'installations majeures comme des gymnases et des piscines et bassins d'eau, l'arrondissement a grand besoin que se mobilise la communauté autour d'un projet structurant, convivial et innovateur comme un centre civique;
- **le développement de l'offre** : Selon les participants, le succès du centre civique passe par un important développement de l'offre. D'ici 4-7 ans, de nombreux services et fonctions doivent être offerts, notamment : des

piscines et bassins d'eau, des gymnases, palestres et piste d'athlétisme, des salles polyvalentes, des salles d'entraînement, des services d'appoint (garderie, café, aire détente, pro shop, etc.);

- **le rayonnement** : Au total, les participants visent à ce que le centre civique desserve tout le territoire de l'arrondissement. Des composantes complémentaires se retrouveraient dans les secteurs Est et Ouest;
- **le leadership, la contribution du secteur privé et la promotion** : Il est proposé que le projet de centre civique repose sur un leadership visionnaire fort et rassembleur, conscient de la nécessité d'investir dans cette installation afin d'en tirer les bénéfices économiques et sociaux. La contribution du secteur privé et autres partenariats pourraient être des voies à examiner.

3.6 CE QUE NOUS EN RETENONS

De l'offre actuelle en matière d'équipements, nous retenons que :

- **une offre culturelle particulièrement faible**. Aucune salle professionnelle d'exposition ou de spectacle n'existe sur le territoire de l'arrondissement limitant ainsi l'offre en matière culturelle. Les bibliothèques actuelles ne répondent pas non plus aux besoins des résidents d'un point de vue physique mais également et de fait, en matière d'offre d'activités et d'animation, etc.;
- **un manque criant d'équipements culturels, sportifs et récréatifs**. Bien que les résidents de l'arrondissement puissent avoir accès à certaines infrastructures culturelles, sportives et récréatives, il apparaît que celles-ci sont limitées en nombre et en termes d'accessibilité. Par ailleurs, plusieurs équipements majeurs tels qu'une piscine intérieure ou une aréna (de propriété municipale) ainsi que des équipements de « soutien » à ces grands équipements (salle dédiées spécifiquement à certains sports, gymnases, etc.) n'existent pas ou sont trop peu nombreux sur le territoire pour répondre adéquatement à la demande;
- **des équipements qui n'appartiennent pas à l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro**. L'arrondissement ne dispose au final que de peu d'équipements culturels et sportifs qui lui appartiennent. Les problématiques de gestion et d'offres d'activités, d'accessibilité au public, d'entretien sont donc importantes;
- **une offre d'activités et de sports limitée et peu diversifiée**. L'absence ou le manque de certains équipements, le nombre d'équipements n'appartenant pas à l'arrondissement, l'accessibilité problématique (plage horaire, localisation, etc.) aux différentes infrastructures engendrent une offre limitée et peu diversifiée des activités et des types de sports. N'ayant pas assez de locaux disponibles ou de créneaux horaires, l'arrondissement offre des activités et des sports relativement « classiques » et n'a pas la possibilité de développer et de proposer des nouvelles activités. De plus, on ne retrouve pas d'équipements dédiés au sport mineur organisé;
- **une répartition inégale des équipements**. La configuration de l'arrondissement engendre des problématiques liées à l'accessibilité de certains équipements. Le secteur central reste relativement bien desservi par différents équipements. Des disparités apparaissent en périphérie et particulièrement dans le secteur Ouest, globalement moins bien desservi en matière d'équipements sportifs. Mentionnons que cette situation devrait s'accroître avec l'arrivée massive des nouveaux ménages prévus dans le secteur de Pierrefonds-Ouest. Les voies cyclables sont également réparties inégalement sur le territoire. Certains secteurs ne sont pas ou mal desservis.

4 LE DIAGNOSTIC

Nous proposons ici une analyse de la desserte offerte par les infrastructures et équipements et programmes, telle que présentée ci-haut à l'aide de la documentation disponible, le tout au moyen de quatre paramètres :

- **pertinence.** Adéquation de l'offre aux besoins de la population et des diverses clientèles;
- **répartition.** Distribution sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro en relation avec les besoins;
- **accessibilité.** Potentiel d'appropriation de l'offre par les clientèles (accessibilité physique, financière et en termes d'horaires);
- **État physique.** État général des installations en relation avec les besoins.

Cette analyse permettra de réaliser un diagnostic en termes de forces, faiblesses, opportunités et contraintes.

4.1 LA PERTINENCE

En matière de pertinence, nos observations vont comme suit :

- **des lacunes perceptibles en matière d'équipements.** L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro possède relativement peu d'installations : deux bibliothèques, un centre culturel et trois centres communautaires. L'arrondissement possède également quelques chalets de parcs. Les autres installations ou locaux servant aux activités culturelles communautaires ou sportives sont partagées (écoles) et/ou gérées par des organismes privés (piscines et chalets de piscines). L'absence de salle de conditionnement, l'absence de salle pour la pratique du théâtre, l'absence de locaux dédiés à la production ou la médiation culturelle, la présence d'une seule salle de musique et la présence d'un seul local d'atelier à vocation culturelle. On remarque également l'absence de piscines et de patinoires intérieures de propriété municipale. Dans le cas des patinoires, un rapport de la ville de Montréal indiquait que malgré les ententes d'utilisation du complexe Sportplexe 4 Glaces Pierrefonds, il manque deux patinoires intérieures pour combler les besoins du sport mineur (hockey; patinage artistique; patinage de vitesse; ringuette) dans l'arrondissement;
- **une offre trop traditionnelle qui stagne.** L'offre de service en activités culturelle, physique et sportive ne peut progresser avec les installations intérieures existantes. Les partenariats et les ententes actuelles comblent en partie les demandes déjà établies mais ne peuvent pas répondre à la volonté de développement de l'arrondissement. Il existe actuellement une grande lacune dans l'offre de service au niveau du volet activité culturelle et physique. Le développement de ce type d'activité requiert un emplacement permanent et stable afin de fidéliser la population et d'y installer de l'équipement. De plus, les salles polyvalentes appartenant à l'arrondissement ne sont pas facilement accessibles à cause des locations commerciales. Par ailleurs, il serait opportun de développer des sports autres que ceux déjà implantés, tels que le badminton, volleyball. Il existe plusieurs sports en émergence que l'arrondissement n'est pas en mesure d'offrir étant donné le manque d'installations intérieures permanentes disponibles autant de soir que pendant la journée;

- **des bibliothèques sous-dimensionnées.** Les bibliothèques manquent clairement d'espace. Cette situation soulève des problèmes fonctionnels divers auxquels on a su pallier dans une certaine mesure avec les moyens disponibles. Mais il reste que, dans l'état actuel des choses, les bibliothèques de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro ne peuvent adéquatement assumer leur mission d'information, d'éducation et de diffusion de la culture. Et l'acuité de cette problématique s'accroîtra rapidement, au rythme de la croissance démographique et des impératifs de révision de l'offre de services considérant l'évolution rapide des outils de communication numériques. Cela dit, le projet d'agrandissement et d'augmentation des points de services en cours de planification est susceptible de combler cette lacune;
- **des limites imposées à la qualité de l'offre par le partage des équipements.** La clientèle première de plusieurs lieux accueillant la pratique d'activités de loisir n'est pas municipale mais scolaire. Cette situation fragilise une importante partie des activités culturelles et sportives dans la mesure d'un partenariat fragile et où les ententes de partage des installations pourraient ne pas être renouvelées, notamment pour cause de croissance des effectifs scolaires. Elle pose également des difficultés de coordination pour la réservation des salles, pour en assurer l'entretien, ainsi que pour assurer la cohabitation adéquate des activités pratiquées dans des salles voisines. Cette situation engendre une faible flexibilité des locaux dédiés à la pratique culturelle, sportive et récréative;
- **des limites imposées à la qualité de l'offre par le caractère multifonctionnel des équipements.** Outre quelques équipements à vocation strictement culturelle, les salles de pratique d'activités et de diffusion sont pour la plupart multifonctionnelles. Cette versatilité des installations est généralement un atout, mais pose problème aux activités nécessitant entreposage d'équipement ou encore exigeant un environnement adapté (ex : acoustique adéquate). En matière d'activités sportives, l'arrondissement ne possède pas de véritable réseau de piscines, d'arénas, de salles d'entraînement permanente, de plateaux ou de gymnases pour l'activité physique offrant une gamme variée d'activités de qualité accessibles et réparties équitablement sur le territoire;
- **des lacunes en matière de desserte en espaces verts et de liens cyclables.** L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro profite d'une superficie importante de son territoire dédiée aux espaces verts, notamment en termes de parcs régionaux et de parcs de voisinage. Dans l'ensemble, les parcs de quartiers sont insuffisants en nombre et d'ampleur trop restreinte. Pour combler cette lacune, les parcs de voisinage ont dû accueillir des installations sportives. Il en résulte une situation où plusieurs parcs sont suraménagés, peu accueillants et manquent d'installations pour des activités libres (sentiers, parcours, espaces pour pratique des activités physiques ou spectacle en plein air, etc.). Parallèlement, l'accessibilité à ces parcs et espaces verts par voies cyclables est très disparate.

4.2 LA RÉPARTITION

En matière de répartition, deux constats dominent :

- **la concentration des équipements au centre.** Le centre de l'arrondissement est relativement bien desservi avec la bibliothèque de Pierrefonds, le centre culturel de Pierrefonds et le centre communautaire Marcel Morin. L'est de l'arrondissement est desservi par le Centre communautaire de l'Est qui ne suffit pas à la demande et par la

bibliothèque de Roxboro William G. Boll, qui n'offre pas une desserte optimale à cause de sa localisation à la limite du territoire. Quant à l'ouest, il est relativement peu desservi, considérant le caractère restreint du centre communautaire;

- **une desserte de proximité en espaces verts comportant des lacunes.** Dans l'ensemble, la desserte en parcs est bien répartie sur le territoire. Cependant, on constate des lacunes au niveau de la desserte de proximité dans certaines portions du territoire, tant dans l'ouest que dans l'est, où la présence du chemin de fer enclave des secteurs résidentiels.

4.3 L'ACCESSIBILITÉ

En matière d'accessibilité, nos constats sont :

- **l'éloignement de certaines infrastructures.** La configuration linéaire de l'arrondissement engendre un éloignement des quartiers entre eux ce qui limite l'accessibilité et la pratique de certaines activités offertes dans un seul lieu. De plus, les voies cyclables ne sont pas toutes interreliées et ne permettent un accès aisé et sécuritaire aux équipements;
- **une accessibilité universelle incomplète.** Le plan d'action en matière d'accessibilité universelle est en voie de mise en œuvre;
- **des retards importants en matière d'offre d'équipements culturels et sportifs.** Tant en matière culturelle que sportive, la programmation est limitée par un manque d'installations. Le manque de contrôle sur les installations non municipales engendre également des lacunes en matière d'offre d'équipements culturels et sportifs au niveau du nombre de sites mais également au niveau de la qualité de ceux-ci. Ainsi, dans l'ensemble, l'offre demeure la même depuis plusieurs années malgré la croissance des besoins qui accompagne celle de la population. De manière générale, l'offre en installations sportives extérieures est implantée dans les parcs de quartier, certains parcs de voisinage et les parcs-écoles. L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro a réussi à maintenir et adapter son offre grâce à des ententes avec le privé ou les commissions scolaires. Le déficit en termes d'installations et conséquemment d'offres aux citoyens amène l'obligation pour certains résidents de répondre à leurs besoins en matière de culture, de sports et de loisirs dans les arrondissements ou villes avoisinantes dont Dollard-des-Ormeaux, l'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, Pointe-Claire et Dorval. Une telle situation paraît peu viable à moyen terme. Nos observations laissent croire que les plus grands besoins en équipements de propriété municipale s'énoncent comme suit :
 - piscines intérieures, extérieures et jeux d'eau et ce, même en tenant compte de la construction de trois piscines extérieures prévues dont l'une en construction dans le parc Grier (prévue être livrée en 2014);
 - patinoires intérieures;
 - terrains multisports intérieurs;
 - salles spécialisées pour les activités de production et de diffusion culturelles, notamment pour les arts de la scène et les arts visuels;
 - terrains de soccer synthétiques éclairés à 11 joueurs et en installations intérieures;

- terrain de football à surface synthétique et avec éclairage;
- parcs de planche à roulettes;
- circuits d'entraînement;
- bibliothèques satellites.
- une accessibilité limitée à la rivière des Prairies. Malgré le fait que l'on compte 18 parcs donnant accès à la rivière des Prairies, l'accès à la rivière pour les résidents demeure limité. Les parcs nature, dont celui du Cap-Saint-Jacques, donnent l'accès à la rivière et à une plage, mais les citoyens de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro doivent payer le stationnement au même titre que les visiteurs régionaux. Le Port de Plaisance, situé au parc des Anciens combattants et actuellement géré par un exploitant privé, fait parti d'un projet de revitalisation avec ajout d'aire de jeux, jeux d'eau, chalet de services, volleyball de plage et sentiers. Dans le cadre de ce projet, un lot de près de 6 000 mètres carrés a été ajouté au Port de Plaisance de Pierrefonds dont 10% à des fins de parcs ce qui permettra un accès à la berge sur environ 170 mètres. Par ailleurs, le développement d'activités culturelles à caractère patrimonial, scientifique ainsi que des activités sportives et de loisirs permettrait grandement de « faire vivre » autrement la proximité de la rivière. L'acquisition de terrains riverains et l'obtention de servitudes d'accès pourraient améliorer sensiblement l'accessibilité des citoyens à la rivière des Prairies.

4.4 L'ÉTAT PHYSIQUE

En matière d'état physique, nos constats vont comme suit :

- un entretien inadéquat des installations partagées. Un manque d'entretien notable de certains locaux scolaires est notable. Cette situation est due à la fois aux disponibilités financières des institutions et au fait que les programmes d'entretien sont d'abord conçus en support aux activités propres à l'institution qui détient les locaux;
- des équipements désuets ou inadéquats. La majorité des locaux intérieurs et grands plateaux extérieurs formant l'essentiel de l'offre actuelle sont saturés ou désuets. Outre les besoins importants d'investissements selon l'analyse de vétusté, les équipements offrent peu de marge de manœuvre pour combler les besoins actuels et pour accueillir de nouvelles clientèles et de nouvelles activités :
 - plusieurs piscines extérieures sont en état de désuétude, ne répondent pas ni aux normes, ni à la demande des citoyens;
 - les terrains de soccer sont utilisés à pleine capacité. La surutilisation des terrains entraînent des dépenses importantes au niveau de l'entretien et la réfection des surfaces.

4.5 LES FORCES ET LES FAIBLESSES

Tenant compte de ce qui précède, le tableau suivant présente les forces et faiblesses de l'offre de services de loisirs de l'arrondissement en termes d'installations et d'équipements.

TABLEAU 29

Forces et faiblesses de l'offre en termes d'installations et d'équipements

Forces	Faiblesses
• Une richesse naturelle et paysagère • La présence de milieux naturels d'intérêt métropolitain • La proximité de la rivière des Prairies qui longe l'ensemble des secteurs de l'arrondissement • Une population plutôt jeune et dynamique • Une croissance importante de la population • Des projets résidentiels majeurs avec un potentiel important de ménages à venir • La prépondérance de ménages familiaux • Une richesse culturelle et linguistique • La présence de communautés variées • Une population relativement scolarisée et bien nantie	• Une configuration linéaire du territoire • Une disparité des besoins et des ressources selon les secteurs de l'arrondissement • Des parcs d'équipements suraménagés, saturés et peu accueillants • Une accessibilité universelle incomplète • La répartition inégale des équipements sur le territoire • Une surutilisation de certains équipements • Une accessibilité limitée à la rivière des Prairies • La désuétude et / ou l'absence de certains types d'équipements • Un manque d'équipements culturels, sportifs ou récréatifs • Une offre culturelle particulièrement faible • Une offre d'activités sportive et de loisir limitée, peu diversifiée et plutôt traditionnelle • La présence de plusieurs secteurs défavorisés • La dépendance de l'arrondissement à l'égard du réseau scolaire et d'institutions privées • La présence de populations minoritaires présentant des défis potentiels d'intégration • Une réponse inadéquate en matière culturelle, sportive et de loisirs aux besoins des citoyens • Des installations partagées en piètre état, désuets et inadéquats

4.6 LES OPPORTUNITÉS ET LES CONTRAINTES

Différents exercices de planification réalisés ces dernières années, dont le Plan stratégique 2011-2013 de la Direction CSLDS, la politique familiale et le Plan stratégique de développement durable ont permis à l'arrondissement de se doter d'orientations visant à corriger certaines lacunes en matière d'offre d'équipements récréatifs. Ces orientations et les actions qui en découlent sont exprimées comme suit au sein du plan stratégique 2011-2013 de la direction CSLDS.

- développer de nouvelles infrastructures adaptées aux besoins futurs de la population de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Actions :
 - réaliser le projet de rénovation, d'agrandissement et de construction de la bibliothèque de Pierrefonds présenté dans le cadre du programme RAC;
 - réaliser une étude de faisabilité visant la construction d'un complexe sportif multifonctionnel;
 - développer un projet de « square » multidisciplinaire favorisant la revitalisation du terrain situé à l'ouest de la Mairie d'arrondissement;
 - développer des projets d'aménagement de sites mettant en valeur le milieu naturel de l'arrondissement et favorisant la pratique libre d'activités en plein air;
 - doter l'arrondissement d'un espace favorisant la diffusion d'exposition et la création artistique;
 - doter l'arrondissement d'un parcours patrimonial, d'axe d'art public, de petites scènes extérieures, d'outils culturels et d'interprétation scientifique du milieu (eau, parcs, espaces verts, etc.);
 - aménager des terrains synthétiques favorables à la pratique du soccer-football.
- élaborer un programme de mise à niveau des infrastructures existantes sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro dans un objectif de consolidation des acquis. Actions :
 - intégrer les notions d'accessibilité universelle dans les projets d'amélioration des installations;
 - mise à niveau des installations telles que :
 - la bibliothèque de Roxboro William G. Boll;
 - le centre communautaire Marcel Morin;
 - le centre culturel de Pierrefonds;
 - le chalet Roxboro;
 - les terrains de pratiques sportives extérieures;
 - les aires de jeux dans les parcs;
 - le Port de plaisance de Pierrefonds, etc.

Les opportunités et contraintes conditionnant les projets de l'arrondissement, de même que la réponse à donner aux faiblesses identifiées au sein du présent document s'énoncent tel qu'inscrit au tableau suivant.

TABLEAU 30

Opportunités et contraintes conditionnant l'amélioration de l'offre

Opportunités	Contraintes
• La présence d'une masse critique de plus de 68 000 citoyens • Le développement prévu du secteur Pierrefonds-Ouest, qui apportera une demande nouvelle liée à quelque 6 000 nouveaux ménages • Les caractéristiques sociodémographiques de la population qui favorisent une importante propension à la consommation d'activités culturelles, sportives et récréatives • La présence de bâtiments institutionnels comme les anciennes écoles, les bâtiments institutionnels et / ou religieux tels que l'ancien Ermitage-Sainte-Croix acheté par la Ville de Montréal ou l'église Marie-Reine-de-la-Paix • La réalisation de projets culturels et sportifs (bibliothèque et piscines extérieures) comme impulsion à une amélioration de l'offre culturelle et sportive au sein du territoire • La présence d'importants terrains vacants dans le secteur Centre	• Les défis associés à une population en croissance, marquée par la diversité ethnique et la variété des profils socioéconomiques • La diversité des milieux de vie implantés sur 29 km • La configuration du territoire qui pose des problèmes d'accessibilité physique et de répartition des équipements • L'ampleur des investissements requis pour combler les déficits dans l'offre d'équipements et d'activités • L'important taux de privatisation de la rive de la rivière des Prairies

5 VISION, DÉFIS ET ORIENTATIONS

Tenant compte des engagements de la Ville et des intentions exprimées par l'arrondissement dans ses documents de planification ; l'énoncé de vision du présent plan directeur à l'horizon 2025 consiste à **faire de l'arrondissement un milieu de vie où l'offre de services culturels, sportifs et récréatifs est un facteur déterminant et distinctif de la qualité de vie des citoyens.**

Ainsi, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro doit s'attacher à relever trois grands défis pour la prochaine décennie :

- **la consolidation, la mise à niveau, la relocalisation et l'agrandissement des installations existantes et de l'offre actuelle.** La consolidation de l'existant vise à assurer une desserte adéquate des secteurs résidentiels actuels en matière d'installations culturelles, sportives et récréatives. Pensons notamment à une optimisation de la vocation de la bibliothèque de Roxboro, à une utilisation polyvalente des locaux scolaires et institutionnels, une reconversion de bâtiments (églises, bâtiments abandonnés ou non utilisés, etc.) à des fins culturelles, sportives, récréatives ou communautaires, à une amélioration de la desserte et de l'accessibilité des installations, à une consolidation des ententes et partenariats entre les différents propriétaires d'installations et l'arrondissement. Ce défi vise également à améliorer, à entretenir et à maintenir la qualité des équipements existants par des investissements récurrents provenant des budgets d'opération des services municipaux;
- **des investissements spécifiques en matière d'équipements et d'offres culturels, sportifs et récréatifs.** Parallèlement au défi de consolidation, l'arrondissement se doit de développer et de financer de nouvelles infrastructures soutenant les activités culturelles, sportives et récréatives afin de maintenir, voire rehausser le niveau de qualité de vie qui fait la réputation de l'arrondissement et d'effectuer un « rattrapage » en matière d'offre culturelle, sportive et récréative. L'arrondissement doit pouvoir répondre aux besoins de sa population actuelle et projetée. Cela se traduit notamment par l'implantation et le développement de nouvelles installations plus accessibles, polyvalentes et de desserte optimale. Ainsi, par exemple, mentionnons des espaces de diffusion d'exposition, des espaces de rassemblement extérieurs et de diffusion des arts de la scène, des gymnases, des locaux spécialisés, des installations aquatiques, des plateaux sportifs intérieurs de qualité seraient requis dans un horizon relativement court. Cependant, la nécessité de développer de nouvelles infrastructures entraîne un défi majeur de financement en raison des sommes importantes à investir;
- **l'intégration et la mise en réseau de pôles et des liens culturels, sportifs et récréatifs.** L'arrondissement bénéficie d'une localisation de choix dans l'agglomération montréalaise. Arrondissement excentré mais à proximité de l'ensemble des services, son mode de vie pourrait être défini comme étant caractéristique de la banlieue. La présence de parcs d'envergure métropolitaine et de la rivière des Prairies longeant l'ensemble du territoire, de la future bibliothèque, du Port de plaisance de Pierrefonds, de certains équipements offrent des atouts majeurs à l'arrondissement qui doit être mis en valeur. L'appropriation de ces lieux par les résidents de l'arrondissement grâce à des activités culturelles, sportives, récréatives ou communautaires est à acquérir afin de faire de ces richesses un trait d'identité de la collectivité et être reconnue comme tel. Ce défi est donc une occasion unique de renforcer le sentiment d'appartenance des citoyens à l'arrondissement, de connecter et intégrer davantage les potentiels du territoire au milieu de vie et de renforcer l'image identitaire de l'arrondissement;

Dans cette optique, la vision de l'état souhaitable de l'arrondissement à l'horizon 2025 est la suivante :

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro se distingue comme milieu de vie où la pratique culturelle, sportive et récréative marque profondément la vie du citoyen aussi bien que la vie collective.

5.1 ORIENTATIONS ET INTERVENTIONS

Les trois défis identifiés ci-haut se traduisent en autant d'orientations pour l'avenir. Les orientations et les interventions qui en découlent balisent les interventions de l'arrondissement en matière de développement culturel, sportif et récréatif au cours des prochaines années.

Les orientations définies sont :

- la consolidation, la mise à niveau, la relocalisation et l'agrandissement des installations existantes et de l'offre actuelle;
- des investissements spécifiques en matière d'équipements et d'offres culturels, sportifs et récréatifs;
- l'intégration et la mise en réseau de pôles et des liens culturels, sportifs et récréatifs.

5.1.1 La consolidation, la mise à niveau, la relocalisation et l'agrandissement des installations existantes et de l'offre actuelle

Afin de consolider, de mettre à niveau, relocaliser et agrandir les installations existantes et l'offre actuelle, il est proposé de :

- accès privilège. Donner un accès « privilège » aux citoyens de Pierrefonds-Roxboro aux écoterritoires et aux parcs-nature par le biais notamment de rabais;
- adoption d'une politique de reconnaissance et de soutien des organismes. Adopter et mettre en place une politique de reconnaissance et de soutien des organismes;
- aménagement d'aires de pique-nique. Aménager des aires de pique-nique (table, etc.) le long de la rivière des Prairies pour favoriser l'appropriation des lieux par les citoyens;
- aménagement et entretien des terrains de soccer et football. Aménager de nouveaux terrains de soccer et de football à surface synthétique et maintenir entretenu les terrains naturels existants;
- confection et mise en œuvre d'un plan global de gestion des équipements municipaux. Doter l'Arrondissement d'un plan global de gestion des équipements et des installations culturelles, sportives et récréatives municipaux permettant d'établir des priorités et des actions concrètes dans la mise à niveau et l'amélioration des équipements désuets, hors-norme et peu fonctionnel. Adopter des normes écologiques et environnementales dans le cadre de la réalisation de ce plan de gestion et ce, dans une optique de développement durable;

- **consolidation des ententes de partenariat.** Consolider les ententes de partenariat avec les commissions scolaires et les organismes privés pour répondre aux besoins actuels et futurs, pour optimiser les investissements et pour favoriser l'organisation de services plus flexibles afin de combler les carences de l'offre sportive actuelle. Établir des ententes d'utilisation à long terme sur l'accès aux cours d'école utilisées comme parcs afin d'assurer un usage municipal durable;
- **développement de la programmation dans les parcs riverains.** Développer et organiser des activités, des spectacles, des animations dans les parcs riverains;
- **mise en œuvre d'un programme d'investissement.** Mettre en œuvre un programme d'investissement pour les équipements et installations non municipales (gymnases, piscines, etc.) pour corriger, avec la contribution des propriétaires concernés, les lacunes, les réparations et les innovations identifiées;
- **mise en œuvre d'une programmation adaptée aux aînés, aux familles et intergénérationnelle.** Proposer de programmer dans certains lieux des activités d'animation communautaires, culturelles et de loisirs dédiées aux aînés, aux familles et intégrer des activités intergénérationnelles dans la grille des activités offertes;
- **mise en œuvre de la politique d'accessibilité universelle.** Poursuivre la mise en œuvre de la politique pour permettre une accessibilité universelle à l'ensemble des équipements culturels, sportifs ou récréatifs qui ne le sont pas encore;
- **mise en place d'un programme d'entretien préventif.** Mettre en place un programme d'entretien préventif des piscines extérieures, des pataugeoires et des jeux d'eau municipaux;
- **mise en place d'un programme d'entretien.** Mettre en place un programme d'entretien et une équipe d'entretien dédiée aux parcs et espaces verts, aux sites d'activités de plein air afin d'assurer une pratique agréable et sécuritaire des activités;
- **mise en place d'une politique de tarifs adaptés.** Adopter une politique de gratuité pour l'accès à certains équipements et aux activités culturelles, sportives et récréatives pour les aînés ainsi que les familles;
- **révision du projet de Pierrefonds-Ouest.** Prévoir le minimum requis d'hectares de parcs et espaces verts à des fins sportives et ce, tel que recommandé par les normes américaines;
- **négociation avec Sportplexe 4 Glaces.** Négocier avec Sportplexe 4 Glaces pour le maintien et la bonification de l'entente en cours;
- **redéfinition du rôle de la bibliothèque de Roxboro.** Redéfinir et positionner clairement le rôle de la bibliothèque de Roxboro en lien avec l'agrandissement de la bibliothèque de Pierrefonds;
- **soutien et promotion de la production culturelle.** Soutenir et promouvoir la production culturelle en mobilisant notamment les organismes locaux;
- **soutien de la pratique du loisir familial.** Soutenir les initiatives, les événements et les activités soulignant l'importance de la famille ou qui favorisent la pratique de loisirs familial par le biais de publicisation, de mise à dispositions de locaux, etc.;
- **visibilité des installations.** Favoriser la promotion et la visibilité des installations avec une signalisation adaptée et uniforme sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement;

5.1.2 Des investissements spécifiques en matière d'équipements et d'offres culturels, sportifs et récréatifs

Afin de mettre en œuvre des investissements spécifiques en matière d'équipement et d'offres culturels, sportifs et récréatifs, il est proposé de :

- **acquisition de terrains.** Acquérir des terrains pour aménager ou améliorer certains parcs de voisinage;
- **améliorer l'offre en patinoire.** Améliorer l'offre en matière de patinoires et de sports de glace en fonction de l'évolution de la population;
- **aménagement de jeux d'eau.** Aménager des jeux d'eau dans les parcs en vue de rendre accessibles à une clientèle plus large des installations aquatiques. Évaluer l'opportunité de remplacer les pataugeoires non conformes ou vieillissantes par des jeux d'eau;
- **aménagement de nouveaux terrains et élargissement de l'offre sportive.** Développer les terrains de basketball et de volleyball dans les parcs. Analyser les sites possibles de pratique du BMX, skate-board, hockey-ball, glissade, skate park, roller-hockey, vélocross, etc. afin de contribuer à l'élargissement de l'éventail d'activités offertes. Aménager des parcours santé dans les parcs avec des modules d'entraînement adaptés aux personnes âgées;
- **développement d'un lieu de rassemblement.** Identifier et développer un lieu de destination événementielle à l'échelle de l'arrondissement en y aménageant des aires de rassemblement, une scène semi-permanente, piste de danse, etc.;
- **évaluation d'acquisition d'un bâtiment à des fins culturelles et de loisirs.** Évaluer l'opportunité d'acquérir un bâtiment désaffecté afin d'aménager un centre culturel et de loisirs pour la communauté;
- **évaluation d'une démolition ou d'un changement de vocation de bâtiment.** Avant toute réparation ou rénovations de plus de 1 000 000 \$ pour un bâtiment culturel, sportif ou récréatif, analyser en premier lieu la pertinence d'une démolition ou d'un changement de vocation de bâtiment;
- **évaluation des besoins spécialisés.** Concernant les parcs à vocation particulière, évaluer régulièrement les besoins en équipements spécialisés et voir dans quelle mesure ces besoins peuvent être satisfaits par les parcs actuels;
- **implantation de deux piscines extérieures supplémentaires.** Planter deux piscines extérieures supplémentaires sur le territoire dont une dans le secteur est et l'autre dans le futur secteur de Pierrefonds-Ouest;
- **implantation d'un lieu culturel de proximité.** Prévoir et doter l'arrondissement d'un lieu culturel de proximité intégrant salle d'exposition, salle de spectacle multifonctionnelle de petite dimension, petits locaux d'expérimentation et d'échange culturel et hébergement d'organismes culturels. Le lieu choisi ainsi que l'architecture devraient en faire le symbole culturel de l'arrondissement;
- **implantation d'une maison des jeunes dans le secteur Ouest de l'arrondissement.** Planter une maison des jeunes à proximité d'un parc dédié plus spécifiquement aux adolescents. Y offrir une diversité d'activités, d'animations, café internet notamment à la sortie des classes et ce, en partenariat avec les écoles;

- **réalisation du projet de centre civique.** Doter l'arrondissement d'un centre civique intégrant des équipements municipaux dont gymnase, piscine intérieure, locaux spécialisés, salles multifonctionnelles et d'entraînement, etc. contribuant également à la création d'un pôle institutionnel dans le secteur centre;
- **révision des documents d'urbanisme.** Réviser les documents d'urbanisme (plan et règlements d'urbanisme) afin de réserver un espace pour l'aménagement d'installations culturelles, sportives et / ou récréatives de desserte d'arrondissement ou de voisinage dans les projets d'envergure.

5.1.3 L'intégration et la mise en réseau de pôles et des liens culturels, sportifs et récréatifs

Afin d'intégrer et de mettre en réseau les pôles et liens culturels, sportifs et récréatifs, il est proposé de :

- **acquisition de terrains et de servitudes le long des berges.** Évaluer la possibilité d'acquérir des terrains, des lots ou des servitudes le long des berges de la rivière des Prairies afin de rendre public l'accès public aux rives;
- **concertation avec la Ville de Montréal.** Travailler en partenariat avec la Ville de Montréal afin de créer des liens et de partager une vision cohérente du développement, du réseau cyclable, des parcs-nature ou de tout bâtiment lui appartenant, implantés sur le territoire de l'arrondissement et ce, en lien avec les besoins et les différents types d'équipements culturels, sportifs et récréatifs existants ou projetés;
- **création d'espaces libres.** Favoriser la création d'espaces libres dans un cadre paysager stimulant et confortable permettant la pratique d'activités libres, la socialisation et des moments de détente pour la clientèle familiale;
- **création d'un circuit patrimonial.** Créer un circuit patrimonial permettant de relier le patrimoine construit, immatériel et de proximité (parcs, la rivière des Prairies) au sein de l'arrondissement. Mettre en réseau ce circuit patrimonial avec les arrondissements voisins;
- **intégration de l'image de la rivière des Prairies et des parcs-nature.** Associer l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro à l'image de la rivière des Prairies et des parcs-nature dans toute stratégie de communication et de promotion;
- **mise en relation des réseaux.** Planifier et intégrer le réseau cyclable et le réseau piétonnier en mettant en œuvre des liens avec les parcs et les principaux lieux de destination culturelle, sportive ou récréative (bibliothèque, parcs-écoles, etc.). Créer un lien récréatif de l'est-ouest vers le centre en longeant la rivière des Prairies;
- **planification des espaces publics et des parcs de façon à combiner les usages.** Définir une vocation principale aux espaces publics et aux parcs tout en y greffant des vocations complémentaires sportives, culturelles et récréatives;
- **prise en charge du devenir de l'arrondissement d'un point de vue culturel, sportif et récréatif.** S'assurer que l'arrondissement en partenariat avec les organismes, les propriétaires privés, les bénévoles, etc. soit chargé de mettre en œuvre les orientations du plan directeur des installations culturelles, sportives et récréatives et joue son rôle de *leadership*;
- **réaménagement des entrées de l'arrondissement et des intersections majeures.** Revoir l'aménagement des entrées de l'arrondissement et des intersections majeures existantes ou futures (autoroute 15 / boulevard Gouin-Est, Boulevard Des Sources / Boulevard de Pierrefonds, Boulevard Jacques-Bizard / Boulevard de Pierrefonds,

etc.) en y intégrant un aménagement ou une image distinctive marquant symboliquement le point d'entrée dans l'arrondissement.

6 LE PLAN D'ACTION

Le plan d'action propose une mise en ordre des interventions envisagées.

Le présent contexte exige une prise de conscience partagée et aiguë d'une situation nécessitant un important réalignement des façons de faire à l'égard du territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Dans cette optique, le rôle de l'arrondissement, à court terme, nous semble celui de mettre rapidement en branle les conditions d'application du plan directeur en s'assurant la collaboration des partenaires les plus concernés.

L'arrondissement aura donc initié et animé le processus mais n'en sera ni le seul leader ni le seul porteur. La réussite du projet de mise en application du plan directeur exige donc à court terme un leadership fort de l'arrondissement, ainsi qu'une grande capacité de rassembleur et, par la suite, un engagement continu au sein d'un processus pris en charge par la collectivité.

Pour ce faire, il est recommandé de mettre en œuvre à court terme un comité de suivi du Plan directeur des installations culturelles, sportives et récréatives, comité formé d'élus, de professionnels de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social et, au besoin, de représentants du milieu.

Dans le tableau qui suit, nous proposons l'agencement dans le temps des interventions proposées. Nous y distinguons notamment deux niveaux de priorité :

- Le court terme regroupe les actions à poser au cours des deux premières années de la mise en œuvre. Les actions choisies sont généralement de l'ordre de la planification et de l'orientation avec un préjugé favorable pour les actions « visibles », celles qui marquent un changement, une volonté d'agir dans le sens imprimé par le présent plan stratégique.
- Le moyen terme regroupe les actions à engager lors de l'an 3, 4 ou de l'an 5 de la mise en œuvre. Ces actions sont celles qui profitent des gestes de planification posés au cours des deux premières années ou encore celles ayant un caractère moins nettement prioritaire.

TABLEAU 31

Orientation : la consolidation, la mise à niveau, la relocalisation et l'agrandissement des installations existantes et de l'offre actuelle

Interventions proposées		Échéances		
		0-2 ans	3-5 ans	Continu
Interventions destinées à l'ensemble de l'offre culturelle, sportive et récréative				
1.	Accès privilège		X	
2.	Adoption d'une politique de reconnaissance et de soutien des organismes	X		
3.	Confection et mise en œuvre d'un plan global de gestion des équipements municipaux	X		
4.	Consolidation des ententes de partenariat	X		
5.	Développement de la programmation dans les parcs riverains			X
6.	Mise en œuvre d'un programme d'investissement		X	
7.	Mise en œuvre d'une programmation adaptée aux aînés, aux familles et intergénérationnelle			X
8.	Mise en œuvre de la politique d'accessibilité universelle			X
9.	Mise en place d'une politique de tarifs adaptés		X	
10.	Visibilité des installations			X
Interventions destinées à l'offre culturelle				
11.	Redéfinition du rôle de la bibliothèque de Roxboro	X		
12.	Soutien et promotion de la production culturelle		X	
Interventions destinées à l'offre sportive				
13.	Aménagement et entretien des terrains de soccer et de football			X
14.	Mise en place d'un programme d'entretien préventif des équipements aquatiques			X
15.	Négociation avec Sportplexe 4 Glaces	X		
Interventions destinées à l'offre récréative				
16.	Aménagement d'aires de pique-nique			X
17.	Mise en place d'un programme d'entretien pour les parcs et espaces verts			X
18.	Révision du projet de Pierrefonds-Ouest	X		
19.	Soutien de la pratique du loisir familial			X

TABLEAU 32

Orientation : Des investissements spécifiques en matière d'équipements et d'offres culturels, sportifs et récréatifs

Interventions proposées		Échéances		
		0-2 ans	3-5 ans	Continu
Interventions destinées à l'ensemble de l'offre culturelle, sportive et récréative				
20.	Évaluation d'une démolition ou d'un changement de vocation de bâtiment		X	
21.	Révision des documents d'urbanisme		X	
Interventions destinées à l'offre culturelle				
22.	Développement d'un lieu de rassemblement		X	
23.	Évaluation d'acquisition d'un bâtiment à des fins culturelles et de loisirs		X	
24.	Implantation d'un lieu culturel de proximité		X	
Interventions destinées à l'offre sportive				
25.	Aménagement de jeux d'eau			X
26.	Aménagements de nouveaux terrains et élargissement de l'offre sportive		X	
27.	Améliorer l'offre en patinoire			X
28.	Implantation de deux piscines extérieures supplémentaires		X	
Interventions destinées à l'offre récréative				
29.	Acquisition de terrains			X
30.	Évaluation des besoins spécialisés			X
31.	Implantation d'une maison des jeunes dans le secteur Ouest de l'arrondissement	X		
32.	Réalisation du projet de centre civique		X	

TABLEAU 33

Orientation : L'intégration et la mise en réseau de pôles et des liens culturels, sportifs et récréatifs

Interventions proposées		Échéances		
		0-2 ans	3-5 ans	Continu
Interventions destinées à l'ensemble de l'offre culturelle, sportive et récréative				
33.	Acquisition de terrains et de servitudes le long des berges			X
34.	Concertation avec la Ville de Montréal.			X
35.	Création d'espaces libres			X
36.	Création d'un circuit patrimonial		X	
37.	Intégration de l'image de la rivière des Prairies et des parcs-nature			X
38.	Mise en relation des réseaux	X		
39.	Planification des espaces publics et des parcs de façon à combiner les usages.		X	
40.	Prise en charge du devenir de l'arrondissement d'un point de vue culturel, sportif et récréatif.	X		
41.	Réaménagement des entrées de l'arrondissement et des intersections majeures		X	

LE CONCEPT D'INTÉGRATION ET DE MISE EN RÉSEAU

7 CONCEPT D'INTÉGRATION ET DE MISE EN RÉSEAU

Le concept d'aménagement et de développement, illustré au plan suivant, découle des orientations poursuivies et vise à illustrer de façon conceptuelle la vision d'aménagement et de développement. Il se traduit par les éléments suivants :

- **des pôles existants à consolider** : au sein du territoire, trois pôles dédiés aux activités culturelles, sportives et récréatives ont été identifiés. Il s'agit du pôle À-Ma-Baie à l'est, du pôle institutionnel au centre et du pôle Grier à l'ouest à l'intérieur desquelles les actions de consolidation et de développement culturel, sportif et récréatif devront se faire en priorité afin que celles-ci aient un impact sur les résidents adjacents mais également sur l'ensemble du territoire;
- **des pôles complémentaires à planifier** : afin d'offrir une répartition équilibrée et de mettre en réseau les équipements et l'offre culturelle, sportive et récréative, trois pôles complémentaires sont identifiés. Parmi ceux-ci, mentionnons à l'ouest, le pôle en lien avec le projet de Pierrefonds-Ouest;
- **des réseaux continus à développer** : la mise en réseau est à développer afin de relier les différents pôles identifiés, les parcs et espaces verts, les réseaux existants ou projetés et les différents points d'intérêt culturel, sportif ou récréatif entre eux;
- **des liens à améliorer** : afin de garantir l'interconnexion et l'intégration des milieux de vie, le tissage de liens entre l'ensemble des équipements, les espaces verts, les sites récréatifs et la rivière des Prairies est primordial. La création de liens est-ouest et d'accès à l'eau favoriseront le dynamisme au sein de l'arrondissement;
- **un réseau bleu et un circuit patrimonial à créer** : de par ses caractéristiques d'ensemble distinctives, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro présente une opportunité majeure de valorisation de la rivière des Prairies. Par une accessibilité et une mise en réseau améliorées, les citoyens pourront y avoir accès et s'approprier cet espace. Parallèlement, le développement d'un circuit patrimonial permettra d'inter-relier le patrimoine construit, immatériel et de proximité;
- **des portes d'entrée et des intersections majeures à mettre en valeur** : la mise en valeur des portes d'entrée contribuera à l'amélioration de l'image et de l'identification de l'arrondissement. Les intersections majeures, localisées plus profondément dans le territoire, recevront des aménagements reflétant les traits particuliers et identitaires de l'arrondissement, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance et l'image de celui-ci.



ÉCHELLE: 1 : 40 000



Ville de Montréal
ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO

- | | | | | | |
|--|--|--|---|--|----------------------------------|
| | PÔLE CULTUREL | | LIENS MAJEURS, ACTUELS ET FUTURS | | PARC MUNICIPAL (QUARTIER, PRÉVU) |
| | PÔLE CULTUREL ET SPORTIF | | RÉSEAU BLEU / ACCÈS À L'EAU | | PARCS ET ESPACES VERTS |
| | PÔLE INSTITUTIONNEL, CULTUREL ET SPORTIF | | LIMITE D'ARRONDISSEMENT PIERREFONDS-ROXBORO | | |
| | INTERSECTION MAJEURE | | CIRCUIT RÉCRÉATIF PROPOSÉ | | |
| | CIRCUIT PATRIMONIAL PROPOSÉ | | ACCÈS MAJEUR | | |

CONCEPT D'INTÉGRATION ET DE MISE EN RÉSEAU

plania
305-B-0000783-001-AM-0D